

Pour l'île de Montréal

Un plan directeur métropolitain

La CMM demande le pouvoir de planifier tout le territoire de l'île

Par Jean-Marc Laliberté

Leçons de français au comité des bills privés

La correction de la langue écrite est pour la première fois exigée par le comité des bills privés de l'Assemblée législative qui semble décidé à surveiller la rédaction des projets de loi, tant sur le plan grammatical, que sur le plan des barbarismes, anglicismes, expressions "loisirs", etc.

En deux jours, le comité a donné deux exemples de sa détermination à ce sujet. Le premier exemple est venu du premier ministre lui-même qui a relevé dans un texte une erreur grammaticale qui aurait échappé à plus d'un bachelier. Hier, un député de l'Union nationale a souligné le barbarisme d'une raison sociale.

Le premier ministre avait lui-même, la veille, donné une leçon de français aux rédacteurs d'un projet de loi.

Le projet disait : "autoriser à vendre ou disposer du lot no...". M. Lesage a fait remarquer qu'il était contraire aux règles de la grammaire qu'un seul et même mot soit à la fois complément direct d'un verbe transitif direct "vendre" et complément indirect d'un verbe transitif indirect "aliéner".

Le premier ministre a suggéré de remplacer le mot "disposer" par le verbe "aliéner" qui est transitif direct, ce qui rendait la phrase correcte. La suggestion a aussitôt été agréée par les intéressés.

Le député (UN) du comté de Québec-Est, M. Ar-

La Corporation de Montréal Métropolitain demandera à la Législature provinciale de lui donner le pouvoir de procéder à la planification du territoire de l'île de Montréal.

Hier après-midi, les membres de la Corporation ont pris connaissance d'un projet d'amendement à la charte. Le maire de Lachine, M. Louis-J. Gaston a manifesté son opposition à ce projet. Le maire de Ville Mont-Royal, M. Réginald Dawson, président du comité qui a préparé ce projet d'amendement, a donné lecture d'une résolution du conseil municipal de Baie d'Urfee qui approuve le projet.

En vertu de cet amendement, la Corporation aurait le pouvoir de faire l'inventaire économique, démographique et topographique de l'île de Montréal et de préparer un plan d'utilisation rationnelle du territoire, accompagné d'un rapport descriptif définissant particulièrement les services publics dont le développement doit relever de la Corporation et la réglementation en matière de zonage qui doit lui être attribuée.

Le président de la Corporation, M. Roland Chagnon a déclaré que ce plan directeur est des plus importants pour l'avenir économique de la région.

Il a souligné que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a été informé de ce projet.

Ce plan directeur métropolitain aura pour objet :

a) d'indiquer les principales artères de circulation existantes, en prévoir l'amélioration et prévoir la construction de nouvelles voies de communication en tenant compte du plan directeur actuellement en préparation et qui sera soumis, à la Législature au cours de la présente session.

b) de diviser le territoire de l'île de Montréal en secteurs et de classer ces secteurs comme étant réservés, exclusivement ou autrement, pour

us fins résidentielles, industrielles, commerciales, sportives ou récréatives, ou pour fins de parcs, dans le territoire de chacune des municipalités intéressées, tout en prenant en considération, dans la mesure du possible, les règlements de zonage existant dans les dites municipalités;

c) de prévoir les besoins futurs de tous les moyens de transport en commun rapide;

d) d'indiquer les sources d'approvisionnement d'eau, les usines de filtration et le système actuel de distribution générale,

(Suite à la page 10)

CONGO : KASAVUBU RENTRE POUR APAISER LES ESPRITS

La guerre menace entre Congolais et ONU

NATIONS UNIES, N.-Y. — Tandis que les nouvelles alarmantes continuaient à arriver de Léopoldville au quartier général de l'Organisation des Nations Unies, la mission de conciliation qui devait partir prochainement pour le Congo a brusquement annulé son départ et l'a reporté à une date indéterminée. On attribue cette décision à la fois aux pressions du secrétaire général, M. Hammarskjöld, et à la colère de certains pays africains devant la reconnaissance accordée par l'Assemblée générale à la délégation dirigée par le président Kasavubu.

Hier, toutefois, ce dernier — qui devait partir hier soir par avion vers sa capitale — a promis de faire savoir d'ici une semaine à l'Organisation internationale à quel moment la mission de conciliation pourra se rendre utilement au Congo sans crainte pour sa sécurité et avec des chances relatives de faire un travail fructueux.

Le président, dans une lettre à M. "H", a déclaré qu'il acceptait en principe le projet de la venue de la mission de conciliation mais qu'en raison de la vive hostilité de son peuple à ce projet, il lui faudrait "du temps pour préparer les esprits". C'est avec une autorité morale et politique grandement accrue que le président congolais réagisse son pays ou les rapports n'ont cessé de se détériorer entre le gouvernement provisoire et l'armée, d'une part,

les fonctionnaires et les soldats de l'ONU, de l'autre.

Le Ghana pris à partie

On note par ailleurs dans les couloirs de l'ONU une irritation croissante de nombreuses délégations devant l'attitude de pays comme la Guinée et le Ghana, notamment celle de ce dernier pays qui on accuse de se servir des Nations Unies pour essayer de gouverner indirectement le Congo, certains disent même "de coloniser le Congo".

On attache une grande signification aux informations selon lesquelles neuf officiers de l'armée ghanéenne ainsi qu'un haut fonctionnaire britannique servant au Ghana, qui se trouvaient détachés au Congo sous les auspices de l'ONU, ont demandé à quitter le Congo et à regagner leur pays "en signe

de protestation contre l'entrepris de colonialisme déguisée que le Ghana tente de mener au Congo".

Les renseignements parvenant à l'ONU des sources les plus diverses confirment que les soldats et fonctionnaires ghanéens sont devenus un sérieux obstacle pour l'ONU à cause de leurs tendances à s'engager dans les affaires intérieures du Congo. Depuis le début de cette semaine surtout, les Congolais manifestent une véritable haine pour tous les Ghanéens. Un haut fonctionnaire de l'ONU a pu déclarer : "Nkrumah est presque aussi populaire auprès des Congolais qu'Hitler l'était auprès des Anglais en septembre 1939".

LEOPOLDVILLE. — Tous les immeubles occupés par l'ONU et les villas des cents ex de fonctionnaires et techniciens travaillant pour le compte des Nations Unies étaient puissamment gardés hier par mesure de précaution contre de possibles attaques de la part des soldats congolais qui révent depuis lundi de venger leur colonel et leurs camarades tombés au cours d'un engagement avec des "casques bleus" devant l'ambassade du Ghana. La mort du colonel Kokolo est profondément ressentie par ses hommes.

Toutefois, la ville, — qui a l'air d'un véritable camp armé avec ses tanks, ses tranchées, ses convois militaires, les milliers de soldats, qui y circulent — a connu hier une journée relativement calme. Le colonel Mobutu paraît avoir restauré son autorité sur les troupes mais l'atmosphère de la capitale reste extrêmement tendue. Tous les soldats de l'ONU sont sur pied d'alerte; armés jusqu'aux dents, ils ont reçu ordre de faire feu sans hésiter dès qu'ils s'attaqueraient.

Départ des Ghanéens

Des soldats congolais ont continué d'élever des barricades dans plusieurs quartiers de la ville et à monter une vigile menaçante autour des écoles où sont cantonnés des détachements de "casques bleus".

Pour apaiser les Congolais, le commandement de l'ONU a décidé que la plupart des Ghanéens allaient quitter la capitale et seraient dirigés vers d'autres

régions du pays. De plus, à la demande de l'ONU, le gouvernement d'Accra a rappelé 350 policiers ghanéens qui étaient arrivés en septembre pour aider au maintien de l'ordre. Des Nigériens les remplaceront.

Hier, au cours de divers incidents, des soldats congolais se sont emparés de plusieurs dizaines de véhicules appartenant à l'ONU. Les civils des services administratifs des Nations Unies sont restés chez eux hier.

Par ailleurs, tandis qu'à Accra, la presse se montre furieuse contre les Etats-Unis et l'Occident en général, à Brazzaville, le président F. Youlou, du Congo ex-français, a demandé une conférence "au sommet" des seuls Etats africains pour faciliter un règlement du problème congolais.

Les Congolais sont en colère par suite de la mort de l'un de leurs officiers supérieurs tué au cours d'un combat avec les troupes des Nations Unies lundi et ils veulent apparemment se venger.

Le lieutenant-colonel Joseph Kokolo, commandant de la garnison de Léopoldville, et trois autres soldats congolais, ont été tués dans la bataille avec les troupes tennesiennes des Nations Unies, lundi.

Quelque 100.000 Congolais ont assisté aux funérailles d'Etat hier pour les quatre militaires et à un crié "Mort aux Nations Unies".

Puis tard, les soldats congolais ont commencé à creuser des tranchées près des résidences de deux représentants supérieurs des Nations Unies, le général Indarjit Rikhye, de l'Inde, conseiller militaire au secrétaire des Nations Unies, et Rajeshwar Dayal, également de l'Inde, principal représentant des Nations Unies.

UN DEPUTE RECLAME :

Enseignement gratuit et un plan d'ensemble

QUEBEC (DNC) — Le député libéral d'Arthabaska, M. Albert Morissette, a rétabli hier certaines notions sur la gratuité de l'enseignement primaire de l'Union nationale avait présentée la veille comme l'antichambre de l'école sans Dieu.

M. Morissette, qui fut un des officiers supérieurs de la Fédération des commissions scolaires de la province de Québec, a prononcé un solide discours.

Il rappelle que son Em. le cardinal Léger a demandé que la scolarité soit obligatoire jusqu'à la 8e année, sans considération d'âge. Il a affirmé que dans le diocèse de Nicolet de hautes autorités religieuses ont déclaré que l'enseignement doit être gratuit au primaire et au secondaire.

M. Morissette a dit que l'éducation est une oeuvre de collaboration entre les parents, l'Eglise et l'Etat. Il a rendu hommage aux 9.000 commissions scolaires de la province et au clergé, dont les sacrifices ont permis de réaliser d'incontestables progrès.

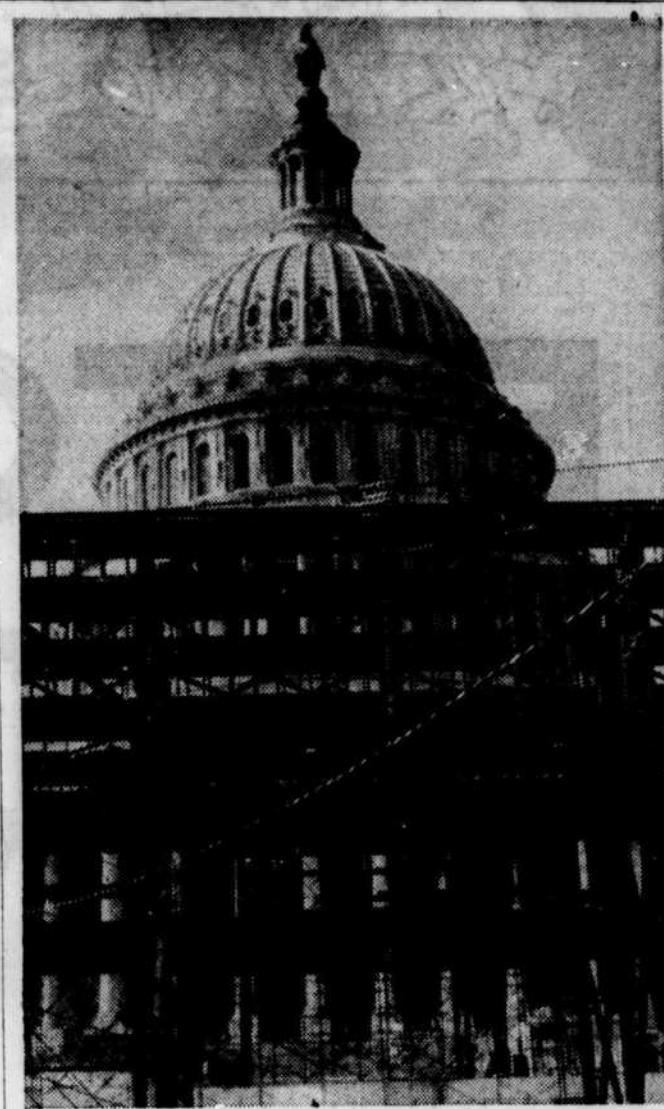
Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.

Le jour où on aura exploité la richesse de nos talents à son maximum, le développement de nos richesses naturelles se fera plus facilement, a dit le député.

M. Morissette a déclaré que depuis trente ans on assiste à une évolution extraordinaire dans toutes les sphères de l'activité humaine et que ces transformations profondes exigent un savoir humain plus avancé. Il faut que la génération montante soit mieux préparée que la nôtre à la lutte pour la vie et, dans un

(Suite à la page 10)

(Suite à la page 10)



POUR L'ASSERMENTATION — C'est du haut de cette tribune dressée en face du Capitole, à Washington, que le sénateur John F. Kennedy, président élu des Etats-Unis, prêterait le serment d'office, le 20 janvier prochain. (Photo Keystone)

Le tunnel sous le mont Royal serait-il intégré au métro?

Le tunnel des Chemins de fer nationaux sous le mont Royal sera-t-il intégré dans le réseau de transport en commun rapidement sous la juridiction de la Commission de Transport de Montréal.

La Corporation de Montréal Métropolitain a vu hier des crédits se totalisant à \$60.000 pour permettre au sous-comité technique du Comité conjoint sur le transport en commun de faire faire des études sur la possibilité de convertir le service du tunnel Mont-Royal en ligne de transport en commun.

\$20.000, seront requis pour une étude des origines et des destinations des usagers du transport en commun, étude qui sera faite par la Commission de Transport.

Les données de cette étude seront transmises à la compagnie KCS qui s'en servira pour une évaluation du potentiel de l'achalandage en vue de la conversion du service du tunnel. Cette évaluation coûtera \$40.000.

Le président du sous-comité, M. Roland Boire a expliqué que l'on voulait d'abord savoir si le tunnel existant et si, en construisant de nouvelles gares sur le parcours de la ligne actuelle opérée par les Chemins de Fer Nationaux, il y avait possibilité d'attirer assez de voyageurs pour permettre la conversion de cette ligne de chemin de fer en ligne de transport en commun rapide.

M. Boire a signalé que l'on pourrait construire des gares à la hauteur des rues Bellingham, Van Horne et du boulevard Métropolitain.

Ces mêmes études, d'ajouter M. Boire, pourraient nous indiquer aussi où d'autres lignes de transport en commun pourraient être établies.

M. Lucien Croteau a demandé à M. Boire si ces études étaient absolument nécessaires au Comité conjoint avant de se prononcer sur le parcours du métro.

M. Boire a répondu que cela sera très utile et que le comité ne voudrait pas faire son rapport avant d'avoir étudié tous les aspects du problème.

M. Croteau a poursuivi en tentant de faire dire à M. Boire qu'il serait prématuré, sans avoir le résultat de ces études, de se lancer dans la construction d'un métro.

Le président de la Corporation, M. Roland Chagnon est intervenu en faisant remarquer que ces études ne concernent qu'un secteur et que d'autres études ont déjà été complétées et que "certaines parties des solutions ont déjà été acceptées par le comité".

Il semble donc que le Comité conjoint a déjà approuvé le tracé des deux premiers tronçons, soit est-ouest en bordure de Ste-Catherine et nord-sud sous la rue St-Denis.

Conférence interprovinciale

M. Bennett viendra à Québec

VICTORIA — Le premier ministre W.A.C. Bennett prendra l'avion le 30 novembre à destination de Québec afin d'assister à la conférence interprovinciale.

M. Bennett a révélé qu'il se rendrait dans la Vieille capitale sans apporter de suggestions précises sur la façon de favoriser une plus étroite collaboration entre les provinces.

Le premier ministre a ajouté au cours de sa conférence de presse : "Nous ferons tout ce qu'il nous sera possible afin de promouvoir une plus grande unité entre les provinces."

LETTRE DE QUEBEC

Jubilation chez les libéraux ; rires... jaunes de l'opposition

Par Pierre Laporte

QUEBEC. — Il serait enfantin de croire que les libéraux et les membres de l'Union nationale n'attachaient pas une grande importance au résultat des élections dans les comtés de Rouville et de Joliette.

M. Jean Lesage, premier ministre et chef du parti libéral, n'en a rien laissé paraître, mais il était nerveux. Dix fois, vingt fois il a demandé à ses collaborateurs des nouvelles de ce qui se passait dans ces deux circonscriptions électorales. Il acceptait difficilement l'optimisme de ses organisateurs. Il posait des questions, s'intéressait à tout ce qui se passait.

Il n'a pas été déçu. Le texte, assez laconique, qu'il a remis à la presse, après l'annonce des deux victoires, n'a dit que faiblement la joie immense qui fut la sienne.

Rouville et Joliette. — surtout parce que les deux adversaires ont perdu leurs dépôts, — c'est, aux yeux de M. Lesage, la consécration de l'oeuvre, rarement facile, qu'il accomplit depuis le 5 juillet, jour de l'assommoir de son cabinet.

L'UNION NATIONALE

C'est un euphémisme de dire que les députés de l'Union nationale sont déçus.

La réaction peut-être pas conserver le château fort de leur ancien chef, M. Barrette, mais ils ne désespèrent pas de sauver le comté de Rouville. Jamais ils n'avaient craint de perdre le dépôt dans les deux comtés.

M. Daniel Johnson, architecte de la lutte dans Rouville, s'en était ouvert à un ami quelques heures avant l'ouverture des bureaux de scrutin. Il était confiant de remporter la victoire.

En Chambre, il avait même défié les libéraux :

"Attendez le résultat des deux élections", s'est-il écrié.

On lui a répondu : "Soyez prudent, vous allez peut-être regretter votre déclaration demain !"

C'est ce qui s'est produit. M. Johnson n'en a pas paru très affecté. Il aurait un large sourire, — un tantinet leste — pendant que le premier ministre chantait victoire après les applaudissements que lui ont servis ses députés.

M. Johnson s'est fait dire qu'il était un "mauvais perdant". On s'est demandé s'il ne faisait pas plutôt contre mauvaise fortune bon coeur. Il a cravé.

Son chef intermédiaire, M. Antonio Talbot, a dit que les électeurs ont laissé au gouvernement libéral un peu plus de temps pour se pendre.

Cette déclaration n'est venue qu'après le début de la séance hier après-midi, dix-huit heures après que le résultat du vote eut été définitivement connu.

Aux journalistes, qui avaient voulu obtenir ses commentaires en temps utile il a dit : "J'attends d'avoir plus de détails avant de faire une déclaration".

LES DECLARATIONS

Voici l'essentiel de ce qui s'est dit hier au sujet des élections.

M. Lesage a dit :

"Je m'attends à la magnanimité de mes amis de la gauche; je croyais qu'ils allaient nous offrir des félicitations !"

Il ne l'ont pas fait. Je vais, quant à moi, offrir des félicitations à ceux qui ont participé à la lutte de l'autre côté et particulièrement au député de Bagot. Ainsi ses chances ont augmenté de devenir chef de son parti !

(Suite à la page 10)

Sur la question du recensement

M. Hees est prêt à rencontrer le Conseil de vie française

Par Clément Brown

OTTAWA — Dans une lettre qu'il faisait parvenir à l'un des officiers du Conseil de vie française, M. George Hees, ministre du commerce, s'est déclaré prêt à rencontrer cet organisme, si ce dernier désire d'autres éclaircissements à propos du prochain recensement. C'est ce dont nous avons été informé hier. Le ministre n'a cependant pas fixé de rendez-vous au Conseil de vie française. Nous n'avons pu savoir si la direction de ce dernier a décidé de solliciter une entrevue.

Cette entrevue, si elle a lieu, devrait normalement porter sur les problèmes intéressant particulièrement les Canadiens français. Comme la question relative à la langue sera posée, il semble qu'il ne devra pas y avoir beaucoup de discussion là-dessus.

Il en sera autrement, naturellement, de la partie du questionnaire relative à l'origine ethnique. Plusieurs asso-

ciations nationales, dont le Conseil de vie française se ferait le porte-parole, s'objectent à la présence du terme "canadienne" dans la nomenclature des origines raciales. Elles font valoir que ce mot n'a aucune relation à l'origine ethnique et deuxièmement que son usage abusif pourrait fausser complètement le sens du recensement.

Or, estiment nos sociétés, il est indispensable pour les minorités, et spécialement pour la Canada française, de savoir, de recensement en recensement, les effectifs canadiens d'origine française pour les comparer à ceux qui sont de langue française.

Nous avons été assez heureux d'obtenir, du bureau de M. W.T. Marshall, directeur de l'Office fédéral de la statistique, quelques informations fragmentaires sur les recensements d'essai tenus l'été dernier, à Joliette, dans le Québec, et à Galt, dans l'Ontario. Le questionnaire

sur l'origine ethnique, nous a-t-on déclaré, ne contenait que 21 items et le terme "canadienne" n'y était pas.

Or, selon les renseignements que l'on nous a données, à Joliette, sur 11.337 personnes, 75 se sont déclarées d'origine "canadienne". A Galt, en Ontario, sur 17.450 personnes, 95 se sont déclarées d'origine "canadienne".

Il reste naturellement à déterminer de quelle façon s'est fait l'interrogatoire des recensés et s'il y a eu pression ou non sur ces derniers pour les inciter à répondre "canadienne". A l'Office de la statistique, on a été incapable de nous répondre là-dessus et nous n'avons eu personnellement aucun moyen de contrôler les méthodes de recensement.

On notera toutefois qu'à la suite du recensement d'essai, et nous tenons cette affirmation de l'Office de la statistique, on a ajouté 7 catégories

(Suite à la page 10)

Le Dr Leclerc est "un peu beaucoup" contre la gratuité scolaire mais ne veut pas que les journaux le disent!

QUEBEC, 25 (DNC) — Le Dr Arthur Leclerc, député (UN) du comté de Charlevoix, ancien ministre de la Santé dans le cabinet de M. Duplessis et de ses successeurs, s'est prononcé hier contre l'instruction gratuite.

Il y a mis des formes. S'adressant directement aux journalistes il les a mis en garde contre les manchettes qu'ils allaient peut-être publier. Il leur a demandé de ne pas fausser le sens de ses paroles.

M. René Lévesque, ministre des travaux publics et des ressources hydrauliques, lui a posé directement la question. "Êtes-vous contre l'instruction gratuite?"

"Un peu beaucoup", a répondu l'ex-ministre. Il a ajouté qu'il était capable de prendre ses responsabilités, même si cela ne plaisait pas au peuple.

"Si l'Etat intervient dans ce domaine, a-t-il dit, les parents n'auront plus de droits

et se débarrasseront allègrement de leurs devoirs".

M. Leclerc s'est adressé plus d'une fois aux journalistes. Il leur a reproché d'accrocher des noms d'hommes gens à ceux de bandits. "Quand cela fait leur affaire".

Au demandant l'ancien ministre a prononcé un discours à été écouté et ou perçait à chaque phrase non seulement sa proverbiale bonne foi, mais son intelligence et sa pondération.

Il s'est dit très en faveur des réunions, — comme celles qu'organise le lieutenant gouverneur, — entre députés de divers partis politiques. Cela leur permet, dit-il, de se mieux connaître et de ne pas devenir des ennemis irréconciliables.

La vie de l'homme public dit-il est devenue pratiquement impossible. Et là je m'adresse directement aux journalistes. On va fouiller dans les prisons et l'on publie des noms dans les journaux, quand cela fait

l'affaire. On accole les noms d'hommes honnêtes à ceux de bandits et de crapules. Si des voleurs ont pu voter pour l'Union nationale il y en a certainement du côté libéral. On sort sur les journaux les noms qui font l'affaire.

(Pour prouver que les journaux ne mentionnent que les noms qui font leur affaire, le Dr Leclerc affirme que M. Alexandre Lesage, le frère du premier ministre, est le procureur du dénommé Jean-Paul Pouliot, un des instigateurs de l'affaire des faux billets. Et pourtant, personne n'en a parlé, dit-il.)

Au sujet de l'éducation, l'ancien ministre a dit que les promesses faites à la population de tout faire, de tout donner, de tout payer en matière d'éducation enlèvent leur liberté et leur responsabilité aux individus.

Le député de Charlevoix se tourne alors vers la galerie de la presse. "J'avertis les jour-

nalistes de faire attention à leurs gros titres demain".

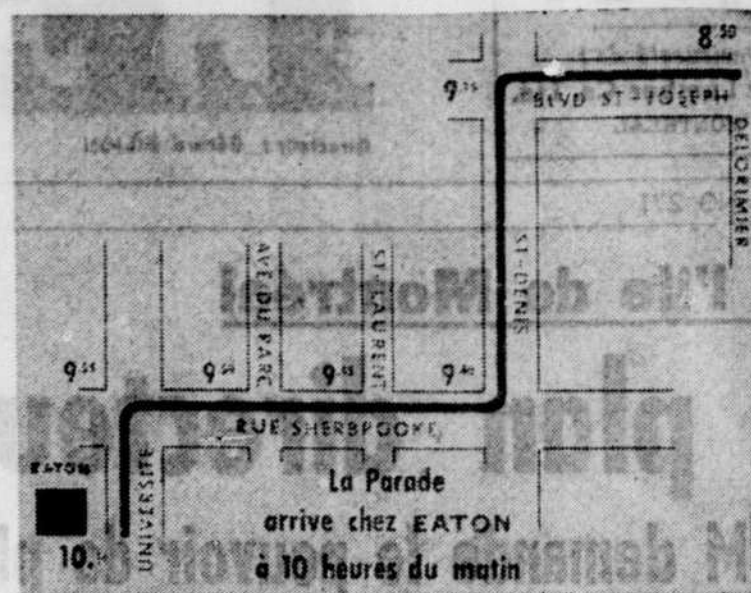
"Regardez bien les journaux. Ils vont écrire: le député de Charlevoix se prononce contre l'instruction gratuite". Il demande aux journalistes de ne pas fausser le sens de ses paroles.

Le député de Charlevoix s'est déclaré catégoriquement opposé à l'instruction gratuite et obligatoire en basant son opinion sur ce qu'il a appelé les "droits-devoirs" des parents. M. Leclerc a dit que les parents ont non seulement des droits, mais des devoirs en matière d'éducation. Si l'Etat intervient dans ce domaine, dit-il, les parents n'auront plus de droits et se débarrasseront allègrement de leurs devoirs.

M. Lévesque intervient en disant qu'un père de huit enfants qui n'a pas les moyens financiers d'assurer l'éducation de ses enfants doit être

(Suite à la page 10)

(Suite à la page 10)



EATON PARADE



VEUILLEZ NOTER LE NOUVEAU PARCOURS DE LA PARADE

Boulevard Saint-Joseph, de la rue De Lorimier à la rue Saint-Denis; rue Saint-Denis jusqu'à la rue Sherbrooke, vers l'ouest sur la rue Sherbrooke jusqu'à la rue de l'Université et rue de l'Université jusque chez Eaton. (Voir la carte ci-dessus).

Pour ceux qui sont retenus à la maison, la Parade sera présentée

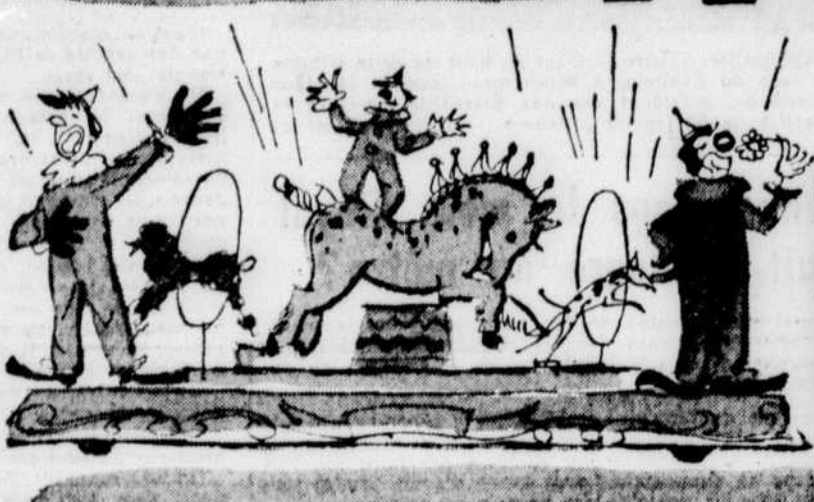
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

A 10 HEURES SAMEDI MATIN

TV — CBFT (canal 2) et CBMT (canal 6)

RADIO — CBF et CBM

La Parade "en route" sera aussi radiodiffusée en français à CKAC à 9 h. et à CKVL à 9 h.30 du matin



DU PÈRE



NOËL



samedi!

La fabuleuse parade Eaton — avec tout ce qu'elle représente de merveilleux, de féerique, pour les petits ! Cette année, c'est "La Parade des beaux contes du Père Noël" ... Chars allégoriques resplendissants de couleur ... chars allégoriques illustrant les belles histoires si chères au cœur des enfants. Il y a Ma Mère l'Oye ... la Dame de Coeur ... Citrouillette ... La Reine des Fées ... des clowns pirouettant ... des fanfares tambourinant ... etc ... etc. C'est un grand jour pour les enfants de tous âges ! Ne manquez pas de les accompagner à cette merveilleuse parade pour accueillir royalement le Père Noël en route vers la nouvelle Ville des Jouets Eaton, au cinquième étage.



EATON OUVERT AUJOURD'HUI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR — OUVERT LE SAMEDI DE 9H. À 5H.30

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL



LE PROFESSEUR VIANNEY DECARIE PROPOSE :

- remettre les universités aux universitaires
- créer un conseil provincial de la recherche
- instituer l'enquête royale sur l'éducation

M. Vianney Décarie, professeur à la Faculté de philosophie de l'université de Montréal, a déclaré hier soir que nos universités deviendront de véritables centres de recherche et de culture si trois conditions préalables sont d'abord remplies :



M. VIANNEY DECARIE

LE R. P. BERNIER, S.J., DECLARE :

Le pluralisme universitaire est une exigence de la démocratie

Dans une conférence portant sur le projet universitaire Sainte-Marie, prononcée hier soir, à l'extérieur Saint-Viateur d'Outremont devant les membres du groupe "Foyers chrétiens", le R. P. Robert Bernier, S.J., auteur de "L'Autorité politique internationale et la souveraineté des États", a déclaré notamment : "Le pluralisme universitaire est une exigence majeure de notre tradition démocratique. C'est un principe qu'il importe de tenir pour acquis en toute discussion de nos problèmes universitaires. Ce pluralisme consiste dans l'indépendance, de droit et de fait, des universités les unes à l'égard des autres et de toutes à l'égard de tout organisme de direction générale des universités."

Il comporte la possibilité pour les universités d'être de types différents et d'exercer, comme institutions, des fonc-

Publication du bill de l'U. Loyola

QUEBEC — Le texte du bill privé que présenteront les députés jésuites pour obtenir que le collège Loyola devienne une université a été rendu public hier. Il porte le numéro 111.

Le bill demande au législateur que le présent collège s'appelle désormais université Loyola et reçoive les pouvoirs correspondants à ce titre, ainsi que les privilèges qu'il implique.

Le bill explique rapidement que le collège Loyola a été fondé en mars 1899, sous le règne de la reine Victoria. Depuis, l'institution s'est développée considérablement. Aujourd'hui, 1.500 étudiants y suivent des cours, dont certains conduisent à l'obtention de diplômes universitaires. La maison donne déjà un enseignement supérieur, dit le texte du projet de loi.

Selon le projet de loi, il n'y a pas de doute qu'une université pour les catholiques de langue anglaise du Québec est nécessaire.

Le bill demande aussi que la nouvelle université jouisse d'une exemption d'impôt foncier, et ne soit tenue que de payer la taxe d'eau.

Une clause du bill stipule également que l'université fournira au gouvernement, quand il l'exigera, un rapport sur les biens immobiliers de l'institution, ainsi que sur le nombre des élèves qui y sont inscrits.

tions culturelles diverses et complémentaires. Comme le démontre le succès du University Grants Committee en Angleterre, le pluralisme universitaire est une condition préalable, indispensable, à toute collaboration — de plus en plus nécessaire — entre les universités et de celles-ci avec un organisme de coordination, quel qu'il soit.

Le conférencier a d'abord passé en revue les principales transformations universitaires d'ordre qualitatif qui, selon les esprits les plus avertis, viendront, dès les prochaines décennies, accroître les responsabilités des universités bien plus encore que ne le fera l'accroissement de la population. S'il en est ainsi, a-t-il poursuivi, comment la fondation d'une seconde université française dans une région qui, autour de 1980, comptera vraisemblablement une population de langue française d'environ 3.000.000 de personnes et à forte proportion de jeunes de moins de vingt ans, pourrait-elle poser un problème pour des universitaires ?

Ce n'est pas avant une vingtaine d'années qu'une nouvelle université peut apporter une contribution appréciable à la satisfaction des besoins universitaires d'une région. Dans la perspective d'une semblable échéance, le problème des ressources financières et du recrutement du personnel universitaire, quelque difficile qu'il soit pour la communauté régionale et pour l'Etat, ne saurait entrer en considération pour décider si la tâche universitaire s'accomplira dans une ou plusieurs universités. Puisqu'on tient pour acquis que la communauté et l'Etat veulent que cette tâche soit pleinement accomplie, il faut

(Suite à la page 10)

- 1 — Remettre aux universitaires la direction des universités et, à cette fin, modifier les chartes universitaires, dont celle de l'U. de M.
- 2 — Créer un Conseil provincial de la recherche en arts et en science travaillant en étroite collaboration avec la Commission provinciale des universités.
- 3 — Instituer sans délai la Commission royale d'enquête sur l'éducation à tous les niveaux, en conformité de l'article 9 du programme du parti libéral.

S'adressant aux membres de la Section J.B. Meilleur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, réunis au Cercle universitaire, M. Décarie a longuement insisté sur le rôle des professeurs à l'université. "Notre société nord-américaine, et plus particulièrement québécoise, a-t-il dit, tolère un état de colonialisme qui manifeste autant d'incompréhension que d'ignorance. Je veux parler de ces chartes universitaires ou les universitaires n'ont aucun contrôle sur l'administration et l'orientation de leur institution. Le sommet du genre est atteint à l'université de Montréal où la charte exclut explicitement du Conseil des gouverneurs tout professeur de carrière en exercice... Il faut donc le plus tôt possible sortir les universités du colonialisme où on les maintient; il faut, pour utiliser un mot à la mode, "rapatrier" les chartes universitaires."

Un amendement

Sur ce point, le professeur Décarie formule une suggestion précise et concrète: qu'on modifie les chartes universitaires pour remettre au corps professoral l'autorité suprême et assurer l'autonomie des institutions. "En ce qui concerne l'université de Montréal, je suggérerais dès cette session l'amendement suivant: 'L'avenir, le comité exécutif, au lieu d'être constitué par le recteur et quatre gouverneurs désignés par le Conseil des gouverneurs, soit constitué du recteur et de six professeurs de carrière désignés par les professeurs titulaires réunis en un corps qu'on pourrait appeler le Sénat de l'université'."

M. Décarie propose qu'il appartienne à ce "Sénat" d'approuver toute nomination à un poste administratif. Et il ajoute:

La compétence: seule norme

"Du haut en bas de l'échelle universitaire, c'est-à-dire du corps professoral aux étudiants et à l'administration, une seule norme doit exister: la compétence. Et qui peut la déterminer sinon les professeurs eux-mêmes? Voit-on le Barreau ou le Collège des médecins administrés par des personnes qui ne sont ni avocats ni médecins ou sur qui les avocats et les médecins n'auraient aucune autorité? Je n'exclus pas pour autant des hommes d'affaires ou des représentants des corps publics; mais l'autorité dernière doit appartenir à ceux qui, avec les étudiants, forment l'université..." M. Décarie fait observer que toute décision d'ordre financier a des répercussions d'ordre académique. Aussi, est-il inadmissible à ses yeux que certaines structures juridiques permettent à des administrateurs universitaires de lancer des projets de construction qui engageraient des sommes huit à dix fois plus élevées que leur budget annuel sans que le corps des doyens en ait été officiellement saisi.

Clercs et laïcs

Le professeur Décarie insiste encore sur le critère de

compétence établi plus haut. Ce critère "joue aussi en ce qui concerne le caractère laïc ou cléricale des universités". Car, "ce qui importe, ce qui est essentiel, c'est que nous ayons des professeurs d'université compétents; qu'ils soient clercs ou laïcs, dominicains ou franciscains ou jésuites, me paraît secondaire. Occupons-nous du substantif au lieu de nous arrêter à l'adjectif."

Conseil de recherche

Le Conseil provincial de la recherche dont M. Décarie propose la création par le gouvernement sera constitué en majorité de savants reconnus et s'emploiera à encourager la recherche dans les arts et les sciences par l'octroi de bourses et de subventions.

Commission d'enquête

Tous les problèmes que soulève l'enseignement à tous les niveaux "indiquent assez l'urgence de la création d'une Commission royale d'enquête sur l'éducation, conformément à l'article 9 du programme du parti libéral". M. Décarie cite ici un extrait du discours que prononçait M. Paul Gérin-Lajoie au Collège Jean-de-Brébeuf le 22 octobre dernier. Le ministre de la jeunesse faisait alors état des "problèmes généraux que soulève l'adaptation à la vie moderne" scolaire aux besoins de l'heure présente et indiquait que ces questions seront soumises à la "Commission projetée" pour être mûries "par les échanges de vue qu'elle rendra possibles entre les groupements intéressés..."

Notions confuses

Dans la première partie de sa carrière, le professeur Décarie a tenu à dissiper les idées fausses que suscitent certaines notions courantes: opposition entre enseignement et recherche, entre culture et spécialisation, entre facultés de culture et facultés professionnelles. "C'est ici, sans doute, que M. Décarie a touché de plus près la nature du débat que provoque le projet de création d'une deuxième université de langue française à Montréal, projet dont il n'a pas fait état dans sa conférence."

"Je ne crois pas, pour ma part, que des facultés de droit ou de médecine qui donnent un enseignement vraiment universitaire ne soient pas des facultés de culture. De même une faculté de science de niveau supérieur ne peut se limiter à enseigner des recettes: la formation scientifique qu'on y reçoit comporte indéniablement une valeur intellectuelle que des noms comme Whitehead, Einstein et, le Frère Marie-Victorin illustrent suffisamment."

"Mais on oppose aussi culture et spécialisation. L'université, dirait-on, forme les spécialistes, les collèges donnent la culture. Je ne vois pas en quoi le fait de connaître un seul sec-

(Suite à la page 10)

LE PREMIER MINISTRE LESAGE :

Limiter le plus possible les cas d'espèce dans nos lois

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a donné un avertissement d'ordre général à ceux qui ont des projets de loi d'intérêt privé à soumettre au parlement de Québec. Il a dit qu'il fallait tenter de décrire le moins possible par des lois privées aux lois générales.

Si l'on modifie à droite et à gauche, dit-il, on risque de ne plus s'y retrouver.

Il a fait à peu près la déclaration que faisait à la même époque l'an dernier feu M. Paul Sauvé. Il avait affirmé que si certains amendements sont assez importants pour intéresser plusieurs groupes, commissions scolaires, municipalités, etc., c'est la loi générale qu'il faut modifier et non les chartes particulières de tous ces organismes.

Hier matin, il était particulièrement question d'amendements à la loi scolaire. Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, doit soumettre des amendements à cette loi au cours de la session, a dit M. Lesage. C'est lui que vous devez convaincre.

M. Gérin-Lajoie, qui était présent, a invité toutes les commissions scolaires à lui soumettre les modifications qu'elles jugent opportunes.

L'université Sainte-Marie

Le R. P. Angers chez les Anciens de Sainte-Marie

Le R. P. Angers, S.J., professeur de littérature française à l'université de Montréal, sera le conférencier au prochain dîner causerie du Club des anciens de Sainte-Marie. Le Père Angers parlera de l'université Sainte-Marie.

La réunion aura lieu lundi, le 28 novembre, à 6 h 15, à la suite, vice-royale de l'hôtel Ritz-Carlton.

Le maire de Montréal est en Europe

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau est en Europe depuis la fin de semaine dernière.

Le mystère le plus complet a entouré le départ du maire et il a été impossible de savoir quels sont les motifs de ce voyage.

Cette absence, depuis quelques jours, soulevait plusieurs rumeurs. Mercredi les journalistes ont interrogé M. Lucien Saulnier qui a déclaré: "Le maire est en dehors de la ville. Il s'intéresse actuellement à l'un des plus importants problèmes pour Montréal."

Hier on a appris que Me Drapeau était en Europe. On a tout de suite cru qu'il était allé rencontrer des financiers relativement à la construction d'un métro et au financement de tous les grands travaux prévus dans le programme électoral du Parti civique de Montréal que dirige Me Drapeau.

M. Saulnier, interrogé, a simplement répondu: "Tout ce qu'il y a de vrai c'est que Me Drapeau est en Europe. Je ne puis rien dire de plus mais vous ne perdrez rien pour attendre."

LA SESSION FÉDÉRALE

M. Argue: mesures insuffisantes contre le chômage

OTTAWA. — Le chef du PSD, M. Hazen Argue, a soutenu que le plan du gouvernement pour alléger le chômage, en encourageant la construction domiciliaire et en aidant les municipalités à réaliser des projets d'amélioration, ne répond pas à la "situation d'urgence". Il a demandé au ministre des travaux publics, M. Walker, l'assurance que la mesure proposée n'est pas seulement une "vélité". "Avec tout ce que j'ai vu l'été dernier, je ne puis croire que le gouvernement puisse sérieusement s'attendre à ce que cette mesure et d'autres qui ont été annoncées conviennent avec efficacité à la situation extrêmement grave du chômage au Canada, à l'heure actuelle". Le chef du PSD voulait savoir combien d'emplois exactement seraient créés par l'amendement proposé à la Loi nationale sur l'habitation, tel qu'annoncé à la Chambre mardi soir par M. Walker. M. Walker a dit qu'il était un ministre du cabinet, et non pas un prophète et qu'il ne pouvait citer des estimations de ce genre. Il a cependant répété sa déclaration de mardi soir à l'effet que le programme offre d'immenses possibilités pour accroître l'emploi.

On craint moins pour les Canadiens au Congo

OTTAWA. — M. Diefenbaker a bon espoir que les prochains jours dissiperont les craintes que l'on semble entretenir pour la sécurité des troupes canadiennes qui se trouvent au Congo, avec les forces de l'ONU. Le premier ministre a dit que dans la situation tendue actuelle, il est difficile de garantir que les actes de violence ne reprendront pas, mais il croit que l'on a adopté des mesures pour assurer une sécurité raisonnable aux soldats canadiens. Ces troupes ont été autorisées à faire le nécessaire pour se défendre, car certains risques demeurent inévitables.

Aucun ministre fédéral ne viendra à Québec

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a dit que quelques hauts fonctionnaires fédéraux assisteront probablement à la conférence interprovinciale de la semaine prochaine, à Québec, mais qu'aucun ministre fédéral n'y participera. Certains croient que le gouvernement canadien enverra surtout des spécialistes qui pourront fournir des données fédérales pour faciliter les travaux de la conférence des provinces.

Les nazis canadiens sont continuellement surveillés

OTTAWA. — Le ministre de la justice, M. Fulton, a déclaré hier que l'on surveille continuellement les activités du parti nazi au Canada. Il a cependant refusé de préciser la nature de ses activités, et a répondu à M. Léon Cresthol, la nature de ses activités, en réponse à M. Léon Cresthol, rapport sur l'émission télévisée par Radio-Canada le 30 octobre et au cours de laquelle des dirigeants nazis canadiens et américains avaient été interrogés. M. Fulton a dit qu'il ne serait pas convenable de divulguer à la Chambre les rapports fournis par la Gendarmerie royale.

Forte baisse des fonds de l'assurance - chômage

OTTAWA. — Le 31 octobre, il y avait \$329.072.495 dans les fonds de l'assurance-chômage, a déclaré hier le ministre des finances, M. Donald Fleming. A la même date l'an dernier, la caisse rapportait une somme de \$464.834.421. La baisse des réserves se chiffre donc, en un an, à \$135.761.926.

Le Canada a exprimé son mécontentement à Prague

OTTAWA. — Le ministre des affaires extérieures, M. Green, a déclaré hier que le Canada a protesté auprès de la Tchécoslovaquie contre le traitement dont a été l'objet le Montréalais Milorad Cop, sujet canadien d'origine tchèque, emprisonné à Prague pour espionnage. M. Green a dit que M. Cop avait été gardé "incommunicado" pendant quatre mois avant d'être traduit devant les tribunaux, le 9 novembre, alors qu'il fut condamné à sept ans de prison. Les Tchèques ont refusé de permettre à un représentant canadien d'assister au procès. Contrairement aux coutumes diplomatiques, on n'a même pas permis à un représentant de l'ambassade canadienne à Prague d'entrer en communication avec le prisonnier. M. Green a ajouté que le gouvernement canadien avait "clairement et abondamment" exprimé son mécontentement par l'entremise de son ambassadeur à Prague et celle de l'ambassadeur tchèque à Ottawa.

Pas de discrimination raciale à l'aéroport de Dorval

OTTAWA. — Le ministre des transports, M. Balcer, a dit avoir la certitude que le renvoi de plusieurs porteurs noirs à l'aéroport de Dorval n'a pas été une question de discrimination raciale. Il a précisé qu'il s'agit d'une affaire de relations entre patrons et employés qui tombe sous la juridiction provinciale. Le ministre a ajouté que les autorités faisaient cependant enquête sur certaines activités qui n'auraient pas été autorisées.

\$159,000 accordés à un hôpital de Drummondville

OTTAWA. — L'hôpital Sainte-Croix de Drummondville a reçu un octroi fédéral de \$159.000 pour défrayer partiellement la construction d'une nouvelle école, avec résidence, pour les infirmières. L'immeuble pourra loger 129 infirmières, et comprendra aussi des classes, des laboratoires et un auditorium. Les lits provisoirement occupés par les infirmières de l'hôpital même seront mis à la disposition des patients.

Le conflit ferroviaire

Un embargo sur les denrées périssables en cas de grève

Un porte-parole du chemin de fer Canadien National a déclaré hier qu'un embargo sera décrété sur les envois d'animaux et de denrées périssables par chemin de fer si la grève fixée au 3 décembre par les syndicats d'employés sédentaires devient inévitable.

Il a dit que l'embargo sera annoncé assez tôt pour permettre aux expéditeurs de protéger leurs envois en cas de grève.

Le Canadien National et le Pacifique Canadien ont tous deux pris des mesures destinées à parer certains effets de la grève mais ils retardent l'annonce de ces mesures tant que tous les moyens d'éviter la grève n'auront pas été épuisés.

Depuis trois jours, des dirigeants des chemins de fer et des 15 syndicats qui groupent 111.000 employés sédentaires sont à étudier quels sont les services essentiels qui resteront en vigueur et qui seront assurés par les travailleurs.

A Ottawa, par ailleurs, le ministre du travail, M. Starr, a refusé de dire si le gouvernement entend rencontrer de nouveau les représentants syndicaux et patronaux pour tenter de favoriser une entente entre les parties.

Répondant à une question de M. Lionel Chevrier, libéral de Montréal-Laurier, il a déclaré que toute déclaration à ce mo-

ment précis ne servirait nullement la cause d'un rapprochement entre les parties. Le ministre a déclaré que depuis samedi dernier, les représentants du gouvernement n'avaient pas participé à des pourparlers avec les dirigeants des chemins de fer et des fraternités de cheminots.

Opposition des camionneurs

L'Association des propriétaires de camions du Québec s'est déclarée opposée, hier, au paiement d'une subvention fédérale qui éviterait la grève du rail, le 3 décembre.

Une délégation dirigée par M. Clayton Ball, président de l'Association du Québec, doit faire connaître aujourd'hui ses opinions au ministre des Transports, M. Léon Balcer, à Ottawa.

Les compagnies ferroviaires continuent d'affirmer qu'elles sont incapables de payer les augmentations de salaires demandées par les employés sédentaires. La subvention du gouvernement fédéral a été suggérée comme moyen de répondre aux demandes des sédentaires. Les propriétaires de camions soutiennent que cette subvention proposée est injuste envers eux, car les camionneurs sont sans cesse en compétition avec les compagnies ferroviaires.

"Si le gouvernement fédéral désire accorder une subvention quelconque pour améliorer la situation, déclare M. Camille Archambault, porte-parole de l'Association des propriétaires de camions, il devrait l'accorder aux expéditeurs, qui pourraient alors choisir eux-mêmes

le genre de transport de leurs marchandises".

M. Archambault a en outre souligné qu'un "dangereux précédent" serait créé, si le gouvernement fédéral acceptait d'accorder une subvention aux cheminots.

25 ans au service de la ville de Montréal

M. Alfred Roy, chef de groupe à la division des archives célèbre cette année son 25ième anniversaire d'entrée au service de l'hôtel de ville de Montréal.

M. Roy est attaché à la division des archives depuis 1935. Il avait précédemment fait partie de la section de l'impôt foncier, au service des finances.

M. Roy a été l'objet d'une fête intime de la part des employés de son service.

A L'UNIVERSITÉ

L'Hydro-Québec embauchera 1.000 hommes d'ici Noël

BAIE-COMEAU — L'Hydro-Québec embauchera quelque 1.000 hommes de plus d'ici Noël. C'est ce que nous avons appris ces jours derniers, de sources ordinairement bien informées.

Ces 1.000 hommes qui trouveront de l'emploi à l'Hydro-Québec seront tous envoyés à la cingisme chute de la rivière Manicouagan.

Ils seront apparemment tous transportés par voie des airs jusqu'à leur camp de travail, à 220 milles au nord-est de Québec.

ELECTIONS ANNULÉES A RIVIERE-DES-PRAIRIES

Le juge Denis: il y avait trop de policiers pour un vote libre

Le juge Gérard Denis, de la Cour de magistrat, a déclaré vacants les sièges de MM. Vincent Caporicci et Maurice Prince comme conseillers de la ville de Rivière-des-Prairies et a ordonné à la municipalité de procéder dans les délais légaux à la tenue d'une nouvelle élection.

Parmi les motifs invoqués par le juge Denis pour annuler l'élection tenue le 2 juillet 1959, figurent la crainte, la corruption, la peur, la cause du trop grand nombre de policiers sur les lieux, et nombre d'irrégularités, dont la présence de bulletins de vote dans les boîtes en nombre supérieur à celui des votants inscrits pour voter. Il note encore la présence sur les lieux, le jour de la votation, dans les poils, de gens de l'extérieur.

La population de la ville de Rivière-des-Prairies, dit le juge, est d'environ 9.500 et les votants municipaux d'environ 3.000, le tout d'après un témoin sous serment. Le nombre des poils de votation est de 17. Il y a plusieurs poils groupés dans différents endroits, deux écoles et l'hôtel de ville. Cette disposition restreint de beaucoup les allées et venues et facilite les votes tout en facilitant la surveillance des policiers."

Or, d'après les témoignages, il y avait 275 constables en fonction dans la municipalité; "il y en avait tellement que ça gênait les gens de venir voter. Il y avait 200 policiers provinciaux, la plupart en uniforme; il y avait 64 constables spéciaux et les 7 ou 8 constables de la ville sont un grand total de 271 constables."

Le greffier d'un poil portait une arme à feu; il a dit que c'était pour se défendre. "Le tri-

butal est porté à croire qu'il y avait un grand danger pour

Le juge a également rappelé que la liste des sous-officiers rapporteurs est donnée par le maire à l'officier rapporteur. Ces sous-officiers, dit-il, viennent pour la plupart de Ville Jacques-Cartier ou il y a une connaissance du maire sinon un ami du

(Suite à la page 10)

PORTES ET FENETRES ALUMINIUM

Directement du manufacturier. Prix spéciaux pour constructeurs et maisons appartements.

Les Industries Farnham

Limitée
(Maison entièrement canadienne-française)
1373 est, rue Beaubien
Montréal
CR. 2-8275
DISTRIBUTEURS
DEMANDES

Photographie de distinction

studio D. Leonard

Photographe établi depuis 1901

NOTRE SPÉCIALITÉ "photos d'enfants"

ATTENTION SPÉCIALE AUX PROFESSIONNELS

ET HOMMES D'AFFAIRES

63 est, rue Mont-Royal — VI. 4-2911

Gagnez la "Caravelle" le 22 décembre!



Vous n'avez aucune raison de vous refuser cette chance...
• Prix plus bas qu'ailleurs à qualité égale.
• Satisfaction garantie.
• Choix des plus beaux tissus d'Écosse et d'Angleterre.

LES TAILLEURS Joly

251 EST, RUE STE-CATHERINE, MTL

CADEAUX DES FÊTES!

aux 2 librairies PINEAULT

Livres de contes
• TINTIN — série complète
• TINTIN AU TIBET (tout à fait nouveau)
• MARTIN LE MALIN
• SPIROU • BECASSINE, etc.

Peintures numérotées
50 sujets différents à votre choix
SPECIAL \$1.49 et plus

ALBUM MAGIQUE "TINTIN"
à tout enfant se présentant à une de nos deux librairies ou qui en fera la demande

GRATIS

A NOS 2 LIBRAIRIES
466 est, Mont-Royal
VI. 2-8594
PRES ST-DENIS

2001 est, Mont-Royal
LA. 6-5262
ANGLE BORDEAUX



"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an) MONTRÉAL, et BANQUE, \$20.00; CANADA hors Montréal et Banques, \$24.00; États-Unis et Empire Britannique, \$28.00; Union Postale, \$20.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa. Téléphone: Victor 4-3361.

LE DEVOIR, MONTRÉAL, VENDREDI, 25 NOVEMBRE 1960

Deux victoires du gouvernement

La victoire des libéraux dans Rouville et Joliette n'a rien d'étonnant. C'est une tradition: dans le Québec, les gouvernements gagnent presque toujours les élections partielles.

L'étendue de la victoire, n'était certaines circonstances, ne devrait pas surprendre. Car enfin, nous sommes en présence d'un gouvernement au pouvoir depuis cinq mois à peine. C'est encore la période où tout électeur sensé, qui n'est point un partisan chevronné, entend laisser le champ libre à une nouvelle équipe.

Nous n'avons pas l'habitude de nous réjouir des victoires ministérielles: les gouvernements ont souvent besoin d'avertissements.

Cette fois, c'est l'opposition qui en avait besoin. Elle a reçu le sien, clair et net.

En premier lieu, l'équipe ministérielle, dont la majorité absolue était faible (51 contre 44), consolide sa situation (53 contre 42, l'indépendant compris). Nous serons donc en face d'un gouvernement mieux assuré.

En second lieu, l'appel aux préjugés avait paru rendre le gouvernement nerveux. Il craignait sans doute que les attaques de l'Union nationale ne le rendent suspect. La veille même du scrutin il se faisait dire en Chambre: "Lorsqu'on critique notre système d'éducation, on critique indirectement notre Conseil de l'Instruction publique, et on semble vouloir laisser l'enseignement". L'illogisme de ces propos ne les rend pas moins nocifs: il s'agissait de savoir si l'électorat y serait sensible. Il s'agissait de savoir si deux comités ruraux prendraient au sérieux que: "L'école obligatoire entraîne l'école gratuite, et l'école gratuite engendre la gratuité et l'école neutre".

La preuve est faite. Ni dans Rouville ni dans Joliette, l'électeur n'a accordé de crédit aux sonneurs de "fausses alarmes". Il n'a pas perdu son habitude d'élire en pareil cas le candidat ministériel. Il a froidement écarté les préjugés démagogiques. Il a infligé deux défaites écrasantes à ceux qui les entretenaient.

Heureux pour la stabilité de l'Etat et pour la liberté d'action des ministériels, l'événement l'est aussi pour l'Union nationale. Il réduit les chances du duplisme, que M. Daniel Johnson a tenté de ressusciter.

L'ancien ministre s'est mis en relief au cours de cette lutte. Il est allé ramasser dans une poubelle l'affaire des faux

billets. Il a créé artificiellement la "crise" de la confessionnalité. Si par extraordinaire il avait réussi à galvaniser l'électeur, on imagine son prestige et celui de ses méthodes.

Il a échoué. Les chances d'une réforme, au sein de l'Union nationale, sont donc restaurées. Il ne suffit pas, pour attirer l'électeur, d'imaginer des scandales ou des croque-mitaines. Il faut récupérer la confiance de l'opinion, retrouver une signification politique: une opération parallèle exige du temps, du courage, des collaborations désintéressées. Elle exige qu'on ait d'abord nettoyé sa maison.

M. Jos. D. Bégin a impressionné la galerie, avant-hier à Québec. Un homme qui fait front et se défend, c'est toujours un beau spectacle.

M. Bégin s'est plaint d'avoir été attaqué dans son honneur personnel. Son accent, par moment, nous rejoint. Mais nous nous sentirions davantage atteints si, dans le même temps, certains éléments de son parti n'étaient en alliance ouverte avec les spécialistes de la calomnie.

La faiblesse de sa réplique, c'est son refus de répondre à M. Antonio Barrette. L'ancien chef de l'Union nationale a peint celle-ci comme dominée par une double dictature: celle de l'argent, incarnée par M. Gérard Martineau, celle de l'organisation, incarnée par M. Bégin. Dans le public, M. Bégin symbolise l'influence, au sein de l'Union nationale, d'une machine qui échappe à tout contrôle démocratique. Rien de ce qu'il a dit ne détruit cette image. Sa présence continue — serait-ce à tort — à peser lourdement sur l'avenir du parti.

Qui pourrait croire à la démocratisation d'un groupe dont MM. Bégin et Martineau continuent d'être l'organisateur et le trésorier?

Le choix du candidat libéral dans Joliette n'indique pas que cette tâche soit parfaitement accomplie dans l'autre parti, comme l'a montré une analyse récente de Guy Lamarche. Démocratiser un parti traditionnel, c'est un long processus: c'est une loque qu'on doit apprendre peu à peu. Quand il faut transformer les moeurs publiques, il serait naïf de croire à des conversions miraculeuses.

Mais on peut au moins demander aux partis de s'engager sincèrement dans cette voie.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Se tenir debout

La campagne pour la réhabilitation de notre langue a reçu ces temps derniers des appuis et des adhésions qui permettent d'espérer des résultats tangibles. Mais pour réussir dans une tâche aussi vaste et difficile, pour regagner le terrain perdu il faut que l'offensive soit bien coordonnée et porte sur plusieurs fronts à la fois.

En effet, il serait illusoire de vouloir s'en tenir à une réforme de l'enseignement dans ce domaine, car il est tout aussi nécessaire de restaurer et rétablir l'influence réelle du français chez nous, de lui redonner la première place dans tous les domaines, et d'abord dans notre activité économique, industrielle, commerciale. C'est en somme une question de prestige autant qu'un problème de qualité.

C'est pourquoi il est essentiel, par exemple, comme le suggérerait notre directeur dans son article de mercredi, d'exiger que dans le Québec toutes les entreprises commerciales et industrielles soient enregistrées sous une raison sociale française; et si la population était amenée par une propagande de bon aloi à soutenir de sa clientèle cette restauration, notre province reprendrait vite un visage français devenu rentable.

Les contrats publics

Pour qu'un tel mouvement ait des chances de succès, il faudrait que nos gouvernements et corps publics, contrôlés par des Canadiens français, commencent par donner l'exemple. Comment le public de chez nous ne serait-il pas tenté de voir une preuve de la défiance du français dans l'usage absurde qu'adoptent nos gouvernements pour les cahiers des charges qui servent aux demandes de soumissions et à l'octroi des contrats.

Même lorsque nos fonctionnaires préparent ces cahiers

activité, il faut que les dirigeants et tous ceux qui ont du prestige et de l'influence cessent de donner la préséance à l'anglais, comme si le français était une langue morte dans le domaine technique.

Tous les entrepreneurs qui jugent avantageux de soumissionner pour des contrats de Montréal, dont la population est en forte majorité française, devraient recevoir des documents de travail uniquement en français, préparer leurs soumissions et conclure leurs contrats en français. Ce n'est pas excessif du tout; est-ce que Toronto offre aux entrepreneurs des cahiers des charges en français? Dans les cas, trop rares, où la chose s'est produite, on a pu constater que cette pratique était de nature à améliorer la situation et le rôle des notres dans les entreprises anglophones concernées.

Une fois que le pli est pris, c'est plus facile de travailler en anglais, et la loi du moindre effort relègue le français au second plan. Avec le résultat, assez effarant, que pour la masse des contrats de la ville, tant pour les travaux que pour les achats de matériel, on demandera 25 exemplaires anglais pour deux ou trois français. Et cela dans ce qu'on appelle "la deuxième ville française du monde".

Ce n'est pas la faute d'une administration en particulier, ni de la précédente ni de l'actuelle, car l'usage s'est établi de longue date. Ce n'en est pas moins ridicule.

Une langue morte?

Il s'agit évidemment de savoir si nous voulons laisser périr le français ou lui redonner chez nous la première place. Si nous voulons convaincre les jeunes de la valeur du français dans notre vie de tous les jours et dans tous les domaines de notre

Tout naturellement, si une ville insiste pour traiter en français, les ingénieurs et spécialistes canadiens-français deviendront plus utiles et seront valorisés auprès des entrepreneurs intéressés. Et surtout, nos jeunes, nos étudiants, dans les écoles techniques ou à l'université, n'auront pas l'impression que le français leur sera inutile dans leur activité professionnelle.

L'Etat provincial

Le cas de Montréal n'est pas unique; les autres villes ont aussi des soumissions à demander et des contrats à conclure. Même chose évidemment pour l'Etat provincial et les services qui en relèvent.

Ainsi, l'Hydro-Québec est une très grande entreprise, dont les contrats, notamment pour l'achat du matériel, dépassent peut-être en ampleur ceux de la métropole.

La nouvelle politique du gouvernement provincial,

M. Diefenbaker et la péréquation

Par François-Albert Angers

La situation de M. Diefenbaker au sujet de la péréquation n'est pas facile. Il aurait apparemment compris les inconvénients graves du système en vigueur. Aussi, s'il consent à maintenir le montant actuel en le gelant pour cinq ans (\$220,000,000), il exprime "des réserves sur la formule de répartition et préférerait que le total soit distribué plus en accord avec les besoins fiscaux des provinces".

Il s'en remet cependant aux provinces de décider du mode de répartition. Tâche qui est de principe? En tout cas, toute modification de cette répartition implique l'acceptation pour certaines provinces de subventions moindres au profit des autres. C'est sûrement délicat!

Encore ici la façon d'aborder le problème me paraît fondamentalement correcte, mais trop dépourvue d'imagination. Nous abordons là, en somme, ce qu'on peut appeler la passe dangereuse du retour à un régime décentralisé et plus respectueux de la véritable autonomie des provinces. L'esprit de marchandage ou le simplisme égalitaire des formules antérieures ont, en effet, rendu un ajustement psychologique difficile.

Il faut s'attendre, que ce soit raisonnable ou non, de voir protester les provinces appelées à remettre ce qu'elles ont eu de trop relativement aux autres. En ce sens, les libéraux fédéraux ne sont pas sans raison de "rire dans leur barbe" devant les efforts de M. Diefenbaker, et de le mettre au défi de trouver une autre formule que la leur: ils ont diaboliquement mêlé les cartes et organisé les intérêts pour les faire concourir à la centralisation. Pour sortir de leur système, il faut maintenant aux provinces une sagesse et une volonté de bien commun capable de transcender les intérêts mesquins que les gouvernements King et Saint-Laurent ont exploités depuis 15 ans au bénéfice des politiques centralisatrices. C'est chose rare en politique!

Un principe plus juste

Donc, position fondamentalement correcte que celle de M. Diefenbaker? Geler la péréquation pour cinq ans est sans doute faux dans la perspective de l'égalitarisme fiscal, puisque les changements annuels dans le rendement des impôts détruisent l'égalité. Mais comme la perspective elle-même est fautive, il n'y a pas lieu de s'y attarder. Dans celle d'une péréquation des besoins, même si en stricte logique le gel suppose les besoins invariables pour cinq ans, la période est assez courte pour que la recherche d'un ajustement annuel apparaisse plutôt tâtillonne. Et par ailleurs, en fonction de ce nouveau principe, plus juste que l'autre, on ne sait plus vraiment trop si le montant de \$220,000,000 est trop fort ou trop faible, les critères de besoins n'ayant pas été établis: le statu quo a donc ici sa valeur. Souhaitons que les provinces qui s'en plaignent fort oublient qu'elles retrouvent leur droit de voter librement! (avec cependant des points à discuter à ce sujet — cf l'article IV de la présente série).

Laisser aux provinces le soin d'établir les critères et les nouveaux modes de répartition n'est pas si mal non plus. D'aucuns ont voulu voir une manoeuvre machiavélique: le gouvernement fédéral jette un os aux provinces et les laisse battre pour décider qui en obtiendra le meilleur profit. C'est un point de vue; mais d'un autre côté, si on doit revenir à un régime d'autonomie provinciale, c'est ainsi que doit s'entendre le règlement des problèmes inter-provinciaux: la collaboration entre les provinces, avec les échanges de vues et les oppositions temporaires que cela implique. Autrement, on en arrive à concevoir le rôle du gouvernement fédéral comme étant celui d'un tuteur qui décide de tout pour des provinces mineures afin d'empêcher les chicanes de famille. Et l'autonomie provinciale n'est plus qu'un mot.

Occasion manquée

Manque d'imagination, par ailleurs, a-t-il dit M. Diefenbaker, au service de la décentralisation, ne fait pas preuve de la même habileté que les libéraux fédéraux, au service de la centralisation. Pour autant qu'elles impliquent des sacrifices de la part de certaines provinces, en termes de paiements diminués même s'ils étaient excessifs, les propositions de M. Diefenbaker sont trop nettes, trop simples, trop claires. Il aurait été sage de noyer un peu le poisson en profitant d'un percussif rendu par M. Lesage en matière de plans conjoints.

En remettant aux provinces leurs pouvoirs dans les domaines concernés, avec une réduction plus forte des impôts fédéraux (cf. article IV) et l'inclusion du résidu de la péréquation dans les paiements de péréquation à chaque province, il aurait accru ceux-ci d'autant, sans rien enlever d'ailleurs au budget fédéral. Le système de péréquation aux demandes de soumissions publiques, a suscité, à ce qu'on dit, une grande activité à l'Hydro-Québec pour la préparation des cahiers des charges. Ces documents sont-ils préparés en anglais ou en français?

P. S.

tion aurait tout de suite paru plus vaste, plus généreuse, plus satisfaisant aussi pour les provinces réellement soucieuses d'autonomie.

Il y aurait encore eu des mécontentes, mais il eût alors été facile de leur remontrer que ni les universités, ni les vieillards, ni les invalides, ni les hospitalisés, ni les résidents provinciaux concernés ne perdaient un seul sou dans cette partie de la transaction. Car dans ces domaines, ce sont réellement des besoins qui sont subventionnés. Le Fédéral, au surplus, aurait fermé la porte aux pressions énormes qu'il subit en vue d'étendre son champ d'action dans ces secteurs; et se serait trouvé dans la position de pouvoir consacrer plus de son budget futur aux problèmes de conjoncture économique auxquels il a à faire face.

Il aurait dû faire plus encore. Se montrant disposé en fonction de critères dûment établis par les provinces elles-mêmes, à garantir à chaque province qu'elle ne souffrirait pas de son acceptation d'un mode plus satisfaisant des paiements de péréquation pour l'avenir. Cela aurait significativement été une acceptation de la part des paiements de stabilisation, afin d'y inclure éventuellement la somme que certaines provinces pourraient consentir à abandonner, au titre de la péréquation, pour que les provinces moins bien partagées reçoivent une part plus appropriée à leurs véritables besoins. Une telle concession, pour les prochains cinq ans, eût singulièrement aidé le gouvernement fédéral à obtenir des provinces une attitude plus dégagée, moins électorale, devant le problème à résoudre.

Il est aisé de comprendre le genre de raisonnement intérieur qui a éloigné le premier ministre fédéral d'un tel point de vue. Il tient à sa détermination très affirmée, dans sa déclaration même, de ne pas vouloir augmenter ses impôts pour faire face à des dépenses de dépenses provinciales, dans une conjoncture où rien ne peut plus être pris pour les provinces à même le budget fédéral actuel. D'un autre côté, pour se décharger d'une situation embarrassante comme celle qui a été créée par la centralisation, il faut des ressources, il faut en prendre les moyens non seulement juridiques ou financiers, mais aussi psychologiques; il faut équilibrer les divers points de vue et payer le prix qu'il faut.

Ere nouvelle pour les provinces

Telle quelle cependant, l'attitude de M. Diefenbaker a produit des résultats positifs dans le sens d'un réveil du sentiment autonomiste; et sa manoeuvre d'ensemble reste bonne. A lire ses propos sur la péréquation, il est difficile de ne pas croire qu'il a VOULU une Conférence interprovinciale. Il l'a en tout cas rendue inévitable; et a ainsi favorisé une initiative fort importante, au bord de laquelle plusieurs provinces hésitaient, par crainte d'être accusées de vouloir se liquer contre le gouvernement fédéral.

M. Diefenbaker a parlé tout comme s'il se contentait d'un simple fiduciaire d'une somme de \$220,000,000 appartenant aux provinces. Constitutionnellement parlant, c'est un excellent précédent, qui ouvre même la porte à une remise du fonds complet (comme l'octroi des universités au Conseil des universités) et un organisme représentatif des gouvernements provinciaux. Il paraîtrait même tout à fait dans la ligne de pensée du premier ministre fédéral d'accepter une formule 31-9-50, convenablement ajustée pour garantir le minimum actuel, en vue de permettre aux provinces de percevoir après accord entre elles, un 17 p.c. additionnel d'impôt sur les revenus des particuliers, à être versé dans un fonds inter-provincial de péréquation pour distribution selon les décisions d'une conférence fiscale inter-provinciale.

Non seulement l'attitude de M. Diefenbaker a-t-elle provoqué la Conférence inter-provinciale, mais elle implique quasiment l'organisme inter-provincial permanent proposé par M. Lesage dans son programme. Cet organisme n'aurait peut-être pas besoin, pour exister, d'un amendement à la constitution, comme on l'a déjà prétendu. Ne suffirait-il pas de constituer, en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies ("méthode des compagnies de la Couronne"), un Conseil dont les membres seraient membres à part égale. Ce corps deviendrait une sorte de secrétariat des provinces, muni d'un statut légal qui lui permettrait de recevoir des fonds et d'en disposer.

Il faut donc admettre, quoi qu'on pense du détail de ses propositions, que M. Diefenbaker vient d'ouvrir une ère aux horizons nouveaux dans la sphère des relations constitutionnelles fédérales-provinciales.

La Bible vous parle

Si quelqu'un veut venir à moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. (Mc 8, 34) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)



Le substitut: Danny Boy, cesse de cracher en l'air, pis j'te donne un vrai dix piasses

Lettres au "Devoir"

L'université Sainte-Marie

Cher M. Laurendeau,

J'ai lu avec un très vif intérêt l'exposé de R. P. Gérard Plante, a.p., sur l'université Sainte-Marie, dans le Devoir du 10 novembre 1960, page 14. Initiative merveilleuse dans

notre cité de Montréal! Si l'on songe que la rétrospective des études en Russie "a créé plus de 700 instituts s'ajoutant au 39 universités", selon le témoignage d'un ambassadeur américain. (1). Vous voudrez bien inclure

M. Johnson à "Tribune libre"

Hier soir j'écoutais "Tribune libre" avec messieurs Daniel Johnson, Paré, Michaud et Cie.

Comme libéral et souscripteur à votre journal, j'aimerais m'objecter à ce qui s'est passé à ce programme du 21 courant.

M. Johnson était le professionnel et ses accusateurs n'étaient que des amateurs. M. Johnson a gardé un sang

froid admirable, tandis que les autres excités le bombardèrent de questions parfois injustes, mais souvent d'une impolitesse comme j'en ai rarement vue.

Les Ontariens peuvent bien rire de nous, Canadiens français, quand on se lance la boue comme hier soir. C'est dégoûtant.

Le parti libéral ne s'est certainement pas fait d'amis, au

Lettre ouverte à M. Georges Landreau, directeur général du Conservatoire

Cher monsieur Landreau,

Je suis venu avec empressement assister à la conférence que vous avez prononcée le samedi 12 novembre à l'université de Montréal sur "les diverses maladies de notre langage". Vous avez détaillé avec l'expérience et la finesse qu'on vous connaît les déficiences de l'enseignement de la diction dans les couvents et collèges, les défauts de prononciation, d'articulation ou d'accentuation le plus communément rencontrés, enfin les ressources qu'offre de toute évidence, à l'expression de soi, un enseignement correct et complet de la diction.

J'attendais que cette prise de conscience subtile et sagace nous conduise aux sources du langage parlé et, faisant par exemple écho aux thèses du Docteur Garde (LA VOIX, Collection QUE SAIS-JE, aux Presses universitaires de France), établisse clairement la supériorité du psychisme en matière de langage parlé. Le cerveau — et en définitive le psychisme — est en effet à l'origine de tous nos sons "voulus" et "tenus". Et quoi de plus "voulu" et "tenu" que les sons du langage expressif? Dès lors, on ne peut obtenir un authentique langage parlé sans une éducation du cerveau. Faut-il

de cette éducation, l'on constate cette "paresse d'esprit" dont vous avez parlé.

Pourtant, vous avez aussi affirmé que le vocabulaire des jeunes gens ne vous semblait pas déficient, à preuve la petite expérience que vous aviez réalisée avec des membres de la Chambre de commerce des Jeunes. Cette petite expérience, permettez-moi de vous le dire, ne me paraît pas concluante. Et cela pour deux raisons. La première est que ce fut une expérience de vocabulaire "écrit". La seconde est que le thème choisi, la "beauté", est un thème littéraire, non un thème de langage usuel et pratique (bien que la beauté soit l'apanage des "créatures").

De toutes manières, je ne vois pas comment concilier ces deux affirmations. Car, s'il y a une "paresse d'esprit", cela signifie que le vocabulaire demeure enfoui au fond du cerveau et que l'effort pour l'en sortir n'a jamais été fait; il y demeure, comme les feuilles mortes au fond d'un lac. Or bien là y a émission de vocabulaire parlé, et en ce cas, il n'y a plus de paresse d'esprit.

Pour conclure, ne trouvez-vous pas, comme nous sommes de plus en plus nombreux à le

contraindre M. Johnson en est sorti la tête haute. Il m'est difficile de croire que ces messieurs sont des libéraux, je croyais que ces saletés, on les laissait aux autres partis.

L'attaque sur M. Johnson me fait penser au type qui va à la chasse à l'original arme d'un tire-pois.

Francis BRAULT St-Lambert

Ce changement de perspective dans l'enseignement de la diction devrait, à assez brève échéance (1) intégrer l'enseignement du français ET l'enseignement de la diction, desquels vous avez justement déploré, en commençant, le présent et ancien divorce. 2) apporter une amélioration étendue au langage de la jeune génération 3) nous amener peu à peu à la situation que vous avez vous-même reconnue comme étant celle qui existe en France. Savoir: une langue tellement parlée qu'elle ne nécessite pas comme ici un enseignement systématique et quasi "désespéré" de la diction.

René-Salvatore Catta, directeur des filiales de diction du Bon Parler Français.

Office national du film

M. le directeur,

Partout, dans tous les journaux traitant cinéma, à la radio et à la TV on nous apprend que l'Office national du film, un organisme du gouvernement d'Ottawa, accumule les prix dans les divers festivals internationaux et que ces films ainsi primés sont projetés dans les grands cinémas des capitales européennes; (v.g.: LA CHAISE à un ciné (5) sorties en exclusivité à Paris seulement). Bravo! Que le talent de nos cinéastes soit reconnu à l'étranger, encore une fois bravo!

Mais comment se fait-il que ces mêmes films primés et acclamés à l'étranger restent absents des écrans de nos cinémas? La faute en est-elle aux propriétaires de nos salles qui dédaigneraient ces produits canadiens? L'apathie du public devant ces oeuvres de nos cinéastes en serait-elle la cause?

NON, NON et encore NON. Si vous exploitez une salle de cinéma en Europe, vous pouvez facilement vous procurer ces films, mais si vous faites le même commerce dans la province de Québec, il vous est tout simplement impossible d'en obtenir une copie pour votre cinéma. INCROYABLE. INCONCEVABLE, direz-vous; nous nous bornons à dire que cet état de chose est MALHEUREUX et DÉPLORABLE.

Voici relaté en quelques mots l'aventure d'un propriétaire de cinéma qui désirait projeter à son public le film LES VOISINS, un court métrage en couleurs de l'ONF signé Norman McLaren. Cet exploitant étant un de nos clients, il nous demanda de lui procurer ce film. Nous sommes entrés en communication avec le bureau local de l'ONF, nous avons dû expliquer à la téléphoniste l'objet de notre démarche; cette dernière

nous répondit que M. I. Bonnier, co-ordonnateur et franch distributeur au National Film Board n'avait pas le temps de nous répondre pour régler une affaire d'une si minime importance et que pour la distribution en 35 mm, nous devions nous adresser à la Columbia Pictures. C'est donc cette compagnie américaine qui a des bureaux dans quatre (4) villes canadiennes qui distribue aux Canadiens les films produits par un organisme gouvernemental canadien qui a lui-même des bureaux dans les dix provinces canadiennes. Bien que nous ayons trouvé cela plutôt étrange, nous avons quand même communiqué avec cette compagnie. Rejoignez par téléphone, un "Booker" (programmeur) qui ne parlait pas le français nous apprit que le film n'était pas en distribution, même si nous savions que le film existe en format 35 mm — parce que nous en eûmes une copie en main, à Montréal il y a environ un an. La raison invoquée par la Columbia Pictures pour son refus de nous fournir le film est qu'il n'a pas été soumis au Bureau de la censure du cinéma de la province de Québec et que les frais de censure pour un tel film (après informations: \$10.00)

étaient trop élevés pour que la dite compagnie risque ce montant pour un film qui n'aurait qu'une distribution fort limitée.

Il est certain que ce film, et tous les autres films de l'ONF ne seront jamais en forte demande dans les cinémas du Québec si M. Bonnier et ses adjoints à la distribution française de l'ONF se contentent de recevoir les copies de films du laboratoire et de les faire parvenir à "Columbia" qui les relèguera aux oubliettes. Depuis huit ans que nous sommes personnellement en relations d'affaires avec cette compagnie, jamais nous n'avons offert à la signature d'une entente d'inclure un ou des films de l'ONF.

Nous espérons que ce lamentable état de chose sera corrigé dans un avenir prochain afin que le public canadien puisse, lui aussi, applaudir et apprécier le cinéma de chez nous.

Vous remerciant, M. le directeur, de l'hospitalité de vos colonnes, nous demeurons, Vos tout dévoués,

Jean-Guy COUTURE Service de programmation Couture

L'école neutre

Monsieur le directeur, J'ai péniblement lu jusqu'au bout, ce matin, les élocubrations mal foutues d' Maurice Blain. Vous avez bien de la grâce de mettre deux colonnes du Devoir à la disposition de ce monsieur qui, au fond, revendique le droit à l'ignorance. Dans un incroyable charabia, nos petits antichrétiens canadiens-français s'efforcent de nous faire croire que c'est un droit naturel de l'homme de ne pas être instruit des choses essentielles. Leur littérature, dépourvue de toute sagesse, équivaut à une proposition bien simple: "A la sacristie, les curés!" Ce qu'il y a de plus drôle, c'est de voir ces bon... ames poser au martyrs. Ils seraient tous des victimes de l'Eglise! Chaque curé serait un Torquemada! Qu'on nous laisse rire à tout de même! Camille Hudon, Ottawa.

Anderson et Dillon quittent Paris pas plus enthousiastes

PARIS. — Après l'échec retentissant et l'apparement lourd de conséquences de leur mission extraordinaire en Allemagne occidentale, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. R. E. Anderson, et le sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires économiques, D. Dillon, quittent Paris à destination de Londres aujourd'hui après avoir eu avec les dirigeants français des entretiens cordiaux mais sans conclusion précise.

Encore sous le coup de la fin de non-recevoir brutallement opposée par le gouvernement fédéral allemand à leur requête pour une participation substantielle de Bonn au coût du maintien des troupes américaines en Allemagne (on demandait \$600 millions environ, par année), les deux hautes personnalités américaines sont arrivées à Paris mercredi soir. Elles y ont eu des entretiens à huis clos avec le ministre des finances, M. Baumgartner puis avec le premier ministre Debré et d'autres membres du cabinet français.

La requête des E.U. On sait que les réserves d'or des Etats-Unis tout en restant très considérables sont à leur niveau le plus bas depuis 25 ans et que le déficit de la balance des paiements atteint des proportions sans précédent. Aussi, le gouvernement américain après avoir pris des mesures rigoureuses pour réduire d'environ \$1 milliard par année ses dépenses à l'étranger, a-t-il décidé de demander avec insistance à tous ses alliés, notamment européens, de contribuer de diverses manières à alléger le fardeau des E.U. soit en augmentant leur apport à l'aide aux pays sous-développés, soit en relevant leur quote-part des dépenses générales de l'Alliance atlantique au titre militaire.

France: peu de choses à faire Hier, le ministre français des finances a dit bien franchement aux envoyés américains que la France ne pouvait faire grand-chose pour aider les E.U. à enrayer la fuite de l'or. Il a cependant rappelé que la France avait éliminé depuis deux ans presque toutes les restrictions à l'importation de produits en provenance de la zone dollar, que les dernières disparitions prochainement — et que Paris a pris toutes dispositions pour empêcher la spéculation sur les marchés de l'or.

Les envoyés américains, qui d'ailleurs n'avaient aucune requête précise à formuler à la France, ont reconnu la justesse de la position française et ont exprimé à M. Baumgartner leur satisfaction de la compréhension manifestée par Paris pour les difficultés actuelles des Etats-Unis sur le plan financier. MM. Anderson et Dillon se rendent à Londres ce matin, par avion: ils vont conférer avec le premier ministre et le chancelier de l'Echiquier, ou ministre des finances. Ils rencontreront aussi, au cours d'un déjeuner, d'autres membres du cabinet britannique.

Amertumes des E.U. envers Bonn Bien que l'ambassade américaine à Paris n'ait fait aucune allusion à l'échec des entretiens germano-américains, les diplomates américains et autres occidentaux ne se gênent pas pour en parler ouvertement et ne cherchent aucunement à minimiser la gravité de l'incident.

On sait maintenant que l'atmosphère de ces conversations a été extrêmement tendue et que de vives passes d'armes ont eu lieu entre les deux envoyés américains et leurs collègues allemands.

Il apparaît que MM. Anderson et Dillon sont amers et blessés et que les relations germano-américaines sont menacées d'une crise aiguë. Selon le quotidien parisien "Paris-Presse", les Allemands se sont montrés extrêmement durs et hautains et auraient traité les deux envoyés américains "comme des mendiants". Le journal ajoute que les journées de mardi et mercredi, à Bonn, ont été "la revanche de von Scherpenberg".

AVIS DE DECES

DESORCY. — A Montréal, le 23 novembre 1960, à l'âge de 67 ans, est décédée, Mme Raoul Desorcy, née Jeanne Lafond, mère de M. l'abbé Jean Desorcy, curé de la paroisse Ste-Marguerite-Marie et du R. P. Yvon Desorcy, des Pères Blancs d'Afrique. Les funérailles auront lieu, samedi, le 26 courant, Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgeois, 745 St. Jean, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrer, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Té. CR. 7-5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Expert

Embaumeur

Pompier

Funéraire

6603, rue

St-Laurent



Aux quatre coins du monde

ONU: M. "H" demande l'avis de trois anciens présidents de l'Assemblée sur la réorganisation du secrétariat

NATIONS UNIES, N.Y. — Le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, a annoncé hier qu'il avait demandé à trois anciens présidents de l'Assemblée générale d'examiner le problème de la réorganisation du secrétariat et de lui faire part de leur opinion à ce sujet. On se rappelle que le 23 septembre, le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev demandait que le poste de secrétaire général soit aboli et remplacé par un "collège" de trois membres, un occidental, un neutre et un communiste. Une nette majorité s'était manifestée contre cette proposition mais de nombreux Etats avaient marqué leur conviction d'une nécessité de refonte des structures du secrétariat. En sollicitant l'avis de MM. V. A. Belaunde, du Pérou (président en 1959), L. B. Pearson, Canada (président en 1952) et du prince W. Waithayakon, Siam (président en 1956), M. "H" a précisé qu'il pensait à une réorganisation uniquement au niveau des sous-secrétariats et non du secrétariat comme tel.

GRANDE-BRETAGNE: Macmillan rentre "enchanté" de ses entretiens avec les dirigeants italiens

LONDRES. — Le premier ministre Macmillan est revenu hier dans sa capitale après une visite officielle de trois jours à Rome au cours de laquelle il a eu d'importantes entretiens avec les dirigeants italiens et a été reçu en audience par le pape Jean XXIII. Le premier ministre n'a fait aucune déclaration à son arrivée mais le ministre des affaires étrangères, lord Home, qui l'accompagnait, a dit: "Nous sommes enchantés; les conversations se sont déroulées parfaitement et une large identité de vues s'est dégagée entre le gouvernement italien et nous-mêmes sur presque toutes les questions". On croit savoir que Macmillan a obtenu l'appui de Rome au projet d'une nouvelle conférence Est-Ouest "au sommet" ainsi que l'accord du gouvernement Fanfani pour jouer un rôle d'arbitre entre les deux blocs économiques, les "six" du Marché commun et les "sept" de la Zone de libre-échange. Aujourd'hui même, arrive à Rome pour des entretiens officiels, le premier ministre de France, M. Michel Debré, accompagné d'une importante délégation.

UNION SUD-AFRICAINE: la nouvelle république serait expulsée du Commonwealth

LONDRES. — Selon le "Daily Mail", le bilan des premiers échanges de vues entre les gouvernements du Commonwealth sur la position de l'Union sud-africaine indique que ce pays a de très faibles chances de rester dans la communauté britannique à moins que le gouvernement Verwoerd ne modifie sensiblement sa politique de ségrégation raciale au cours des prochains mois. Selon le quotidien londonien, c'est le premier ministre de la Nigéria, Tafawa Balewa, qui serait le plus violent adversaire de l'Union sud-africaine: il aurait le plus vivement déploré la position officielle de la communauté britannique lors de la prochaine réunion des premiers ministres faute de quoi les membres africains du Commonwealth seraient amenés à reconsidérer leur position. Par ailleurs, à Pretoria, le premier ministre a rejeté la requête de l'opposition qui demandait que les métis soient autorisés à siéger au parlement: ce serait, a-t-il dit M. Verwoerd, un début déguisé d'intégration raciale.

MAURITANIE: l'admission du nouvel Etat à l'ONU est presque assurée

NATIONS UNIES, N.Y. — La suite du débat en commission politique sur l'indépendance de la Mauritanie a confirmé l'impression que, le moment venu, une majorité substantielle se dégagera en faveur de l'admission du nouvel Etat. La discussion actuelle ouverte à la demande du Maroc porte sur la présentation de Rabat qui veut faire reconnaître ses droits prétendus sur la Mauritanie qui doit accéder à l'indépendance au sein de la Communauté, lundi prochain. Hier, tandis que le Yémen et le Soudan soutenaient la thèse marocaine, par contre le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et même la Tunisie et la Guinée appuyaient la thèse de l'indépendance de la Mauritanie, tandis que le Liban et

l'Afghanistan adoptaient une position intermédiaire. On rapporte que le Maroc est particulièrement furieux de l'attitude de Tunis: des journaux marocains ont parlé hier de "coup de poignard dans le dos".

ONU: ouverture du débat à l'Assemblée sur l'indépendance des pays encore "dépendants"

NATIONS UNIES, N.Y. — L'Assemblée générale des Nations Unies commencera aujourd'hui un débat au fond sur la proposition soviétique invitant l'ONU à réclamer l'indépendance immédiate pour tous les territoires encore dépendants d'une autre puissance à un titre ou à l'autre. Ce débat promet de vives passes d'armes entre l'Est et l'Ouest, la délégation américaine ayant annoncé son intention de faire entrer dans la catégorie des pays "colonisés", les Etats de l'Europe orientale associés à l'Union soviétique. D'autre part, la Commission politique reprendra samedi son étude du problème du désarmement après l'avis suspendu pendant une semaine. Pendant cette semaine, diverses délégations ont tenté de dégager une majorité sur un texte très général qui permettrait la reprise des négociations entre les deux "blocs" sur le désarmement.

FRANCE: le premier ministre invité à témoigner au procès des "activistes"

PARIS. — Le ministère public a accepté de transmettre au chef du gouvernement une requête des avocats de la défense priant M. Debré de venir témoigner au cours d'une des prochaines audiences du procès des "activistes". Il s'agit de 19 Français de milieux très divers dont deux parlementaires et quelques officiers supérieurs accusés d'avoir attenté à la sécurité intérieure de l'Etat en participant au soulèvement "Algérie française" de janvier 1960 à Alger. A l'appui de sa requête, la défense a cité une lettre dans laquelle le premier ministre Debré, alors ministre de la justice, écrivait en septembre 1958 à un parent de l'un des accusés: "Comme vous, je considère que la révolution reste encore à faire". On ignore si le premier ministre acceptera de déférer au vœu de la défense et comparaitra pour témoigner: il pourrait, estiment certains observateurs, se trouver en posture difficile.

BIRMANIE: des rebelles appuyés par des nationalistes chinois ont massacré une centaine de personnes

RANGOON. — Des bandes de rebelles de la tribu Chan, appuyées par des guerilleros nationalistes chinois, auraient massacré une centaine de personnes dans l'Etat de Wa, dans le nord-est de la Birmanie, assurant des rapports dignes de foi parvenus dans la capitale birmane. Les incidents ont commencé en septembre dernier lorsque les rebelles Chan fuyant devant l'armée régulière birmane ont franchi le fleuve Salween et ont pénétré dans l'Etat de Wa. Les paysans de l'Etat qui est sous-administré et où le contrôle de Rangoon ne s'exerce que sporadiquement ont formé des groupes d'autodéfense mais les rebelles ont obtenu le concours de guerilleros nationalistes chinois qui depuis des années sont réfugiés dans le nord de l'Etat de Chan. Au cours de la dernière quinzaine, les rebelles et leurs alliés ont effectué des expéditions punitives contre plusieurs villages et ont tué une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants.

INDE: plus de cent blessés au cours d'une nouvelle manifestation des Sikhs

DELHI. — Une centaine de personnes, dont plusieurs agents de police, ont été blessés hier soir et des dizaines ont été arrêtées au cours d'une manifestation organisée par des milliers de Sikhs qui réclament la création d'un Etat distinct et autonome, de langue punjabi, au sein de l'Union indienne. Des centaines d'agents ont entrepris de disperser les manifestants à coups de grenades lacrymogènes et de matraques. Une violente bagarre s'en est suivie. Voici près de six mois que les Sikhs ont commencé leur campagne pour l'obtention d'un Etat autonome où leur religion et leur langue seraient respectées et jouiraient des mêmes droits que les autres langues et religions de l'Union indienne. Déjà avant l'indépendance, les Sikhs avaient réclâmé de Londres, sans succès, la création d'un Etat autonome. Ils sont actuellement quatre millions mêlés à six millions d'Hindous dans l'Etat de Pundjab.

Désarmement: alarmé par les prétentions de Pékin

"K" souhaiterait un prompt accord Est-Ouest avant que la Chine ne se donne des armes nucléaires, en 1961

LONDRES. — Des cercles diplomatiques occidentaux ont déclaré hier que la Chine communiste a exprimé récemment sa confiance de devenir bientôt une puissance nucléaire et que le premier ministre soviétique N. Khrouchtchev serait lui-même fort ennuyé par les prétentions de Pékin.

Les cercles précités ont ajouté que le président de la République chinoise, Liou Chao-chi a lui-même fait une déclaration en ce sens au cours de la conférence communiste "au sommet", qui s'est achevée à Moscou au début de cette semaine. Selon les mêmes diplomates, la réaffirmation par la Chine de cet objectif "nucléaire" ainsi que son insistance pour un net durcissement de l'attitude des partis communistes dans le monde entier, auraient fortement inquiété "K" et d'autres dirigeants communistes. Un important chef communiste européen se serait fait l'écho de cette inquiétude auprès d'un ambassadeur occidental à Moscou, ces jours derniers.

Les cercles diplomatiques ajoutent qu'il faut faire les noms de ces deux personnalités pour ne leur causer aucun ennui. Dans les milieux politiques occidentaux, on croit généralement que Khrouchtchev redoute qu'une Chi-

ne dotée d'armes nucléaires ignore désormais les pressions modérées de l'URSS et s'engage dans des entreprises politico-militaires qui mettraient la paix en péril.

"K" dans une course contre la montre

"K" en viendrait alors à la conclusion que seul un prochain traité Est-Ouest sur le désarmement empêcherait la réalisation de pareille éventualité. Hier, quelques diplomates versés dans les questions soviétiques exprimaient l'opinion que le premier ministre russe est désormais engagé dans une course contre la montre. S'il parvient même à titre provisoire à mettre fin au différend idéologique Pé-

kin-Moscou, il aura alors le temps de rechercher une entente sur le désarmement et sur les autres grands problèmes internationaux avec la nouvelle administration américaine qui dirigera le président Kennedy.

Si "K" devait échouer par contre, la Chine accélérerait ses travaux dans le domaine des armes nucléaires: les spécialistes occidentaux sont d'avis que Pékin pourrait se livrer, ses premières expériences atomiques vers la fin de l'année prochaine. Liou aurait révélé au cours de la conférence de Moscou que quatre grosses piles atomiques sont présentes à l'oeuvre en Chine et qu'elles peuvent être utilisées aussi bien à des fins militaires qu'à des fins pacifiques.

Comment écrire ?

On vous dit souvent: "Comment écrire?" — Tout simplement, écrivez comme vous parlez! — Et nous vous disons juste le contraire: "Comment parlez-vous?" — Parlez précisément, parlez comme si vous deviez écrire! — En perfectionnant et en renforçant votre orthographe, vous arrivez à une langue très correcte. Ce n'est plus la langue qui vous emprisonne, mais c'est vous qui dominez la langue. — Après l'orthographe, en perfectionnant votre style, vous arrivez à une élocution correcte, claire, précise, élégante, forte et convaincante. — N'abaissez pas votre langue écrite en écrivant comme vous parlez, mais plutôt élevez votre langue parlée en parlant comme vous devriez écrire.

L'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada, est une école spécialisée dans l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction par correspondance. — L'I.P.O. vous recommande d'abord son COURS SUPERIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance, spécialement élaboré en vue des besoins des Secrétaires, Employés, Etudiants et de toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe approfondie et irréprochable. Méthode facile, rapide. Résultat immédiat. — Demandez notre nouveau PROSPECTUS (très détaillé contre 25 cents. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I.P.O.)
5602, Avenue du Parc, Montréal 8, P.Q.
Adresse postale: C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.

Je désire recevoir, sans aucune obligation, le PROSPECTUS détaillé de l'I.P.O. de Paris, Agence au Canada Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

NOM AGE

ADRESSE

(Ecrire en lettres MOULEES, s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I.P.O.; seule notre adresse postale (C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) est marquée sur l'enveloppe.

Haïti: accusé d'avoir "aidé les communistes"

L'archevêque de Port-au-Prince est expulsé par le gouvernement

PORT-AU-PRINCE. — L'archevêque de la capitale haïtienne, le plus haut dignitaire de l'Eglise catholique romaine en Haïti, a été expulsé hier manu militari du pays. Mgr François Poirier, prêtre d'origine française, âgé de 56 ans, a été accusé d'avoir "remis de l'argent à des éléments communistes qui projetaient de renverser le président Duvalier".

L'opération d'expulsion a été conduite avec une extrême célérité et dans le plus grand secret alors que se poursuivait la grève des étudiants de l'université qui protestent ainsi contre la détention de quelques-uns de leurs dirigeants accusés d'activités pro-communistes. Il ne semble pas y avoir de lien entre les accusations portées contre ces leaders étudiants et celles qui ont été logées contre l'archevêque de Port-au-Prince.

"\$7,000 aux communistes"

Le ministre de la défense, Aurèle Joseph, a publiquement accusé l'archevêque de menées subversives dans un communiqué diffusé par la radio. Il a précisé que l'archevêque avait remis \$7,000 à des éléments communistes: il a été impossible d'obtenir les explications du prêtre avant son expulsion soudaine et brutale. Mgr Poirier a en effet été arrêté à son palais et forcé de suivre les gendarmes sans avoir même le temps de prendre des effets personnels.

A l'aéroport, puissamment gardé par des gendarmes et des membres de la garde présidentielle, un officier a acheté un billet d'avion pour le prêtre à bord du premier appareil en partance. C'était un avion qui

se rendait à Miami via La Jamaïque et Cuba. Déjà, l'an dernier, le gouvernement avait émis un mandat d'arrestation contre Mgr Poirier parce que celui-ci avait critiqué l'expulsion de deux missionnaires français. Mais à la suite d'un avertissement officieux du Vatican par l'intermédiaire de "l'Osservatore Romano", selon lequel les dirigeants haïtiens encouraient l'excommunication, le mandat d'arrestation avait été annulé. On ignore comment cette fois le Vatican réagira.

Contre la grève, des vacances! D'autre part, le gouvernement a décidé de faire échec à la grève des étudiants de l'université en avançant de plusieurs semaines les vacances générales de Noël. Des hier toutes les écoles, les collèges et l'université ont fermé leurs portes jusqu'à la mi-janvier soit un mois plus tôt que d'habitude. Dans une conférence de presse, le ministre intermédiaire de l'éducation nationale a affirmé que le trésorier de l'Association générale des étudiants était un communiste militant.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusqu'à la fin. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux gens instruits ou timides, vous vous trompez. Il aide toute person-

J'AVAIS PEUR DU SUCCÈS..!

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusqu'à la fin. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux gens instruits ou timides, vous vous trompez. Il aide toute person-

ne de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par près de 3.000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, ce soir, 25 novembre, à 8 heures au Palais du Commerce suite 222, 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. Pour d'autres détails, composez VI. 2-8186. (annonce)



Avec les
MEILLEURS VOEUX
de **JOHNNIE WALKER**
le meilleur scotch
et un symbole d'hospitalité depuis 1820

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50 ROUL. STINSON, MTL. (angle Côte-de-Liège)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES EXTERIEURES

DE MARQUE UNIK GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

CRÉDIT M.-G. INC.

33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089

LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général

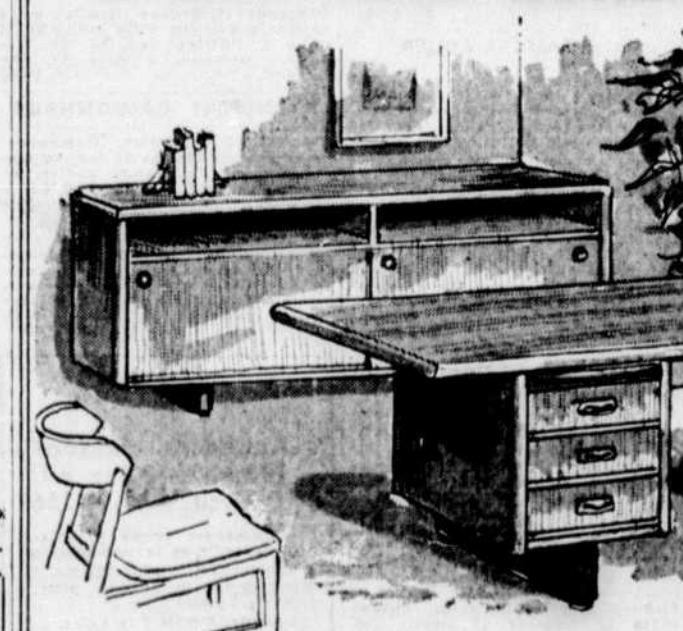
RI. 4-3864

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de

vente; prêts pour amélioration d'habitation.

Montréal et environs

POUR VOTRE BUREAU



Pupitre de chêne doré, 77" x 38", 6 tiroirs dont l'un est pour filaire; serrure centrale, pontons, laccage noir, exécution de 199.00

Cabinet avec 169.00

Cabinet pour 59.50

Ribliothèque 109.00

Patère 28.50

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 SAINTE-CATHERINE EST VI. 2-8811

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST

LAfontaine 4-3571

L'église des Dominicains canadiens a été consacrée, mercredi, à Tokyo

Mercredi dernier, Son Excellence Mgr Arai, évêque de Yokohama, consacrait à Tokyo l'église des Dominicains canadiens. En 1949, Mgr Doi, archevêque de Tokyo et maintenant cardinal de la sainte Eglise, confia à ces religieux le soin de fonder une paroisse en plein cœur de la ville. On la dénomme paroisse Saint-Dominique de Tokyo.

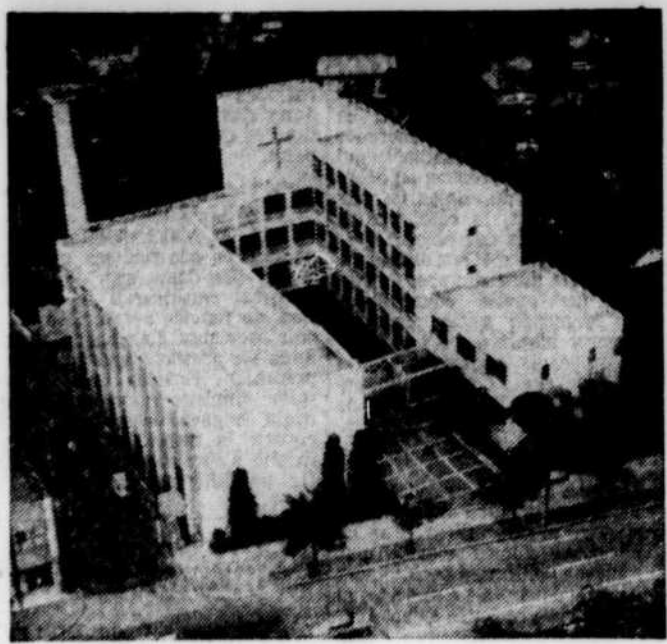
Durant dix ans, un modeste édifice servit de chapelle, et une maison adjacente tint lieu de presbytère. Ces locaux étaient situés dans le quartier de Setagaya. Le Révérend Père Benoit Larose, originaire de St-Jovite de Dorchester, fut le curé-fondateur.

Avant de construire une église définitive, il fallut tenir compte du besoin des paroissiens et des religieux. Pour les paroissiens du quartier de Shibuya, un des plus résidentiels de Tokyo, semblait préférable à celui de Setagaya. Quant aux religieux, ils trouvaient à Shibuya, pour construire leur monastère, un terrain qu'ils ne pouvaient acquérir à Setagaya. Ainsi fut construit en 1959 dans le quartier de Shibuya, l'église Saint-Dominique de Tokyo. Le curé actuel est le Révérend Père Louis-Bertrand Leduc, originaire de Sainte-Anne de Bellevue. Il a dans sa paroisse, environ 500 chrétiens. Il fait par année, en moyenne, vingt baptêmes d'adultes. La population, sur le territoire de la paroisse, est de plus de 150.000 âmes.

L'église nouvellement consacrée est à la fois paroissiale et conventuelle: il ne suffit pas d'amener les païens à la vie chrétienne, il faut assurer aux âmes privilégiées les bienfaits de la vie religieuse. C'est au plein épanouissement de cette vie religieuse que servira le monastère adjacent à l'église.

L'église forme une partie du quadrilatère dominicain traditionnel: si dans l'entrée de cet édifice vous tournez à droite, vous irez au monastère, et si vous tournez à gauche vous entrerez dans l'église.

L'architecte de cet édifice fut le Révérend Père Karl Freuler, s.m.b. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, tant pour



les matériaux employés que pour le style réalisé, il a voulu tenir compte du temps et du milieu: béton armé et lignes simples à la moderne, variétés de couleurs et abondance de la lumière à la japonaise, etc. Il reste encore à parachever cette église: les plans prévoient, à l'intérieur, l'organisation d'un baptistère, l'installation de verrières, l'édification d'une chapelle à Notre-Dame du Rosaire, et à l'extérieur, sur la façade, une fresque en mosaïque. Remerciements sincères à nos bienfaiteurs canadiens, grâce auxquels ce temple fut élevé et grâce auxquels aussi, en peu de temps nous l'espérons, il sera

achevé. — Pour ceux qui s'étonneraient d'une telle splendeur en pays de mission, rappelons que nous sommes ici à Tokyo, l'un des plus grands des villes du monde, parmi des Japonais, l'un des plus peuples fort cultivés et très sensibles à la beauté... en un pays où abondent des temples magnifiques dédiés aux faux dieux.

La cérémonie de la consécration fut divisée en deux parties: commencée le 22 après-midi, elle s'est continuée le 23 au matin. Son Excellence Mgr Arai était accompagné à l'autel, comme prêtre assistant, par le Très Révérend Père Gérard Paré, originaire de Montmagny et vicaire provincial des Dominicains canadiens au Japon. Les RR. PP. Hyacinthe Reid (Mont-Laurier), curé de Sukagawa, et Pierre Bissonnette (Montréal), curé de Kita-Sendai, remplissaient respectivement les fonctions de diacre et de sous-diacre d'honneur, alors que les RR. PP. Étienne Laporte (Niocet), curé de Fukushima, et René Groleau (Beauce) délégué de la Province dominicaine du Canada et propagandiste de la Mission, servaient comme diacre et sous-diacre d'office. Dans son allocution, Mgr Arai félicita les paroissiens de leur foi courageuse, et les religieux de leur zèle apostolique.

La réception qui suivit la cérémonie de l'après-midi fut quelque chose de typiquement japonais. A cette réception furent invités tous ceux qui de quelque façon avaient contribué à l'édification matérielle de l'église. Les premières invitations allèrent à l'architecte, au constructeur, aux sous-constructeurs, aux sous-sous-constructeurs, etc. A chacun de ceux-ci fut remis un diplôme attestant l'ingéniosité, la beauté, la solidité, en un mot, la perfection du travail qu'il avait accompli. En second lieu, avaient été invités tous ceux qui, dans le quartier, et de quelques manières que ce fut, avaient été ennuyés par la construction de cette église. Une construction cause toujours beaucoup de bruit, et les matériaux prévus encombrant sou-

(Suite à la page 8)

Colloque sur le "français parlé"

L'Association des femmes universitaires de Montréal a organisé pour samedi prochain un colloque intitulé "Au secours du français parlé".

Préside par M. Georges-Émile Lapalme, procureur général de la province, le colloque permettra de connaître l'opinion de quatre personnes sur la situation de la langue parlée au Canada français et des remèdes à apporter à ce parler "joual", expression qui fait présentement fortune.

Les quatre invités sont:

M. Jean-Marie Laurence, directeur de l'enseignement du français dans la province de Québec;

M. Victor Barbeau, président et fondateur de l'Académie canadienne-française et professeur de langue et de littérature française à l'École des hautes études commerciales;

M. Gérard Dagenais, journaliste et lexicologue, collaborateur au Devoir et à la revue "Vie et langage" et délégué au Canada de l'Office du vocabulaire français;

M. Jean-Marc Léger, journaliste du Devoir et président de l'Union canadienne des journalistes de langue française ainsi que de l'Union internationale des journalistes de langue française.

Une période de questions suivra les exposés de ces quatre personnes.

La réunion aura lieu au Centre social de l'Université de Montréal, à 2h. 30 de l'après-midi.

COURS DE THEOLOGIE

L'Eglise, école de liberté

Nous sommes depuis longtemps habitués à considérer l'éducation de la liberté comme une chose négative; nous essayons de protéger la liberté humaine en voulant l'obliger à faire le bon choix entre Dieu et le monde. Or, l'éducation de la liberté dans et par l'Eglise est tout autre chose. C'est une chose positive qui veut l'abandon, prudent mais réel, par l'autorité, des mesures nécessairement rigoureuses au début, pour que la liberté personnelle simple pousse à petit à petit à une conduite consciente et courageuse de la vie. En fait, l'Eglise nous enseigne à ne pas mettre sur les épaules des autres nos responsabilités personnelles.

C'est de cette richesse inouïe au sein de l'Eglise, ignorée par la quasi totalité des chrétiens, que nous entendons parler tous les vendredis soirs à 8h. le T. R. P. L.-M. Régis, o.p. La plus cordiale bienvenue à tous au Sacré-Cœur de Montréal, 3635, avenue Atwater. (Comm.)

Le budget de la défense sera à peu près le même qu'en 1960

OTTAWA. — La Commission du Trésor, un sévère comité du cabinet qui scrute toutes les prévisions de dépenses soumises par les ministères du gouvernement, tente de maintenir le budget de la défense de 1961-1962 à peu près au même niveau de 1960-1961, qui est de \$1.596.000.000.

Ce n'est pas une tâche facile parce que le ministère de la Défense est aux prises avec une couple de projets dispendieux et quelques autres surgissant peut-être bientôt.

Au cours de l'année financière qui se terminera le 31 mars 1961, le ministère de la Défense est à compléter sa dépense sur le programme de \$120.000.000 pour le gros avion de transport CC-106, pour le CARC et d'autres projets moins dispendieux.

Mais d'autres importants programmes de dépenses sont actuellement en cours.

Le gouvernement devra trouver quelque \$150.000.000, au cours de l'année financière qui débutera le 1er avril 1961, pour le programme du réacteur de reconnaissance CF-104. C'est le double des prévisions de 1960-1961. Le coût total sera de quelque \$420.000.000.

Les bases de Bomarc

Les dépenses sur le programme de \$120.000.000 pour aménager deux bases de lancement du missile anti-aérien Bomarc, sept nouveaux puissants postes de radar, 45 postes supplémentaires de radar pour combler les vides et le système de contrôle électronique SAGE pour la défense aérienne, atteindront probablement leur sommet au cours de l'exercice financier 1961-1962. Les dépenses, au cours de l'année financière en cours, sont de moins de \$22.000.000.

Le programme de construction navale — six nouveaux destroyers et un navire-citerne — commencera à se faire sentir l'an prochain. Le coût total sera d'environ \$170.000.000, échelonné sur quatre ou cinq ans.

Les augmentations de solde pour les 119.000 membres des forces armées coûteront près de \$40.000.000 l'an prochain.

Les programmes moins importants prévus pour l'an prochain, comprennent l'acquisition de la fusée Honest John, de nouveaux canons pour le blindé Centurion, plus d'appareils de radio pour l'armée et l'appareil sonar de profondeur pour la marine.

Autres programmes

D'autres programmes qui pourront être entrepris l'an prochain sont l'acquisition d'un intercepteur réacteur américain, un début de conception des sous-marins conventionnels, l'achat d'un véhicule blindé pour le transport des troupes de l'armée et des hélicoptères plus nombreux pour les trois armées.

Les autorités disent que la

Allemands opposés au travail dominical

ESSEN (CCC). — Le Mouvement ouvrier chrétien d'Allemagne s'est élevé avec vigueur contre la tentative de ceux qui prétendent qu'il faut "repenser" le travail du dimanche, de telle façon que les dérogations faites à la loi interdisant de travailler le jour du Seigneur, deviennent plus fréquentes en Allemagne.

On sait que certains milieux industriels d'Allemagne estiment "économiquement indispensables" le travail du dimanche en vue d'augmenter la production et de favoriser le rendement des machines.

VENTE DE MARCHANDISES NON RECLAMEES AUX DOUANES

Le soussigné a été avisé par M. P.-H. L'Heureux, collecteur de droits de douane, département du Revenu National pour le port de Montréal, P.Q.

DE VENDRE A L'ENCHERE

à l'entrepôt, 105, rue McGill, Montréal, P.Q., LUNDI, 28 novembre 1960, et les jours suivants, si nécessaire, les marchandises suivantes, telles que mentionnées dans le catalogue:

MARCHANDISES DE FRET NON RECLAMEES
— MARCHANDISES D'EXPRESS NON RECLAMEES
— SAISIES
— MARCHANDISES ENTREPOSEES DEPUIS DES ANNEES

— CONDITIONS —

COMPTANT — Un dépôt de 25% sera requis sur l'adjudication de chaque quantité

— HEURES DE VENTE —

9 h. 30 a.m. à 12 h. 30 — 1 h. 30 à 4 h. 30

FRASER BROS. (Canada) LTD.

ENCANTEURS DE LA REINE

Les catalogues des marchandises à vendre seront disponibles chez Fraser Bros., 901, ouest, rue St-Jacques, et à l'entrepôt, 105, rue McGill, Montréal

HEBDOMADAIRE A VENDRE

Un journal hebdomadaire régional avec fort tirage desservant tout un comté agricole et industriel.

Bonne chance d'avancement pour un journaliste-éditeur désirant devenir propriétaire de son entreprise.

Pour de plus amples informations, écrivez Casier 81

Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

A la suite de la modernisation de son réseau de transport en surface, la C.T.M. a fait imprimer pour vous des CARTES ROUTIÈRES précises indiquant tous les trajets d'autobus à Montréal.

Ces cartes officielles sont en vente à 15¢ dans les kiosques à journaux, les tabagies et les agences de la Commission.

Vous pouvez, si vous préférez, envoyer un billet d'autobus de 15¢ avec vos nom et adresse à CARTE ROUTIÈRE, Commission de Transport de Montréal, 159 ouest, rue Craig—Montréal.

Une autre initiative de la C.T.M. pour mieux servir le public

Commission de Transport de Montréal

EN QUÊTE D'UN SCOTCH ÉMINENT
COMMANDEZ DU WHITE HORSE. ÉVIDEMMENT!

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE LTD.
— COURTIER D'ASSURANCES —
Établi en 1929
274 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

FOURRURES

Élégante, personnelle, une fourrure signée Marie est toujours remarquable

MICHEL MERLE
SALON DE FOURRURES
1431 rue MACKAY
(près de la rue St-Catherine O.)
VI. 2-2353
Remodelage sur modèles exclusifs
Réparations — Entreposage

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'Assurances
Agrées
Nous invitons les communautés religieuses à se procurer de nos services d'assurance
1411, rue d'Assurance
Victor 8-5251

MEDICINS

Dr Maxime Brisebois
Médecin généraliste — Rayonne X
L.G.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10h à 12h, de 2 à 4 h. et 7 à 9 h. excepté samedi de 10h à midi, de 2 à 4 h.
L.A. 3-5252 — 818, Sherbrooke est.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION ROBIC & BASTIEN
2100, rue DUMONT
MONTREAL 25

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Généraliste, pédiatre, sage-femme, gynécologue, dermatologue, rhumatisme, obésité, rhumatisme, etc.
134 ouest, Sherbrooke, VI. 8-0358

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand
44, rue St-Jacques, Montréal

Encouragez nos annonceurs

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL

Petites annonces du "Devoir"

ASSURANCES

ASSURANCE — AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél. LA. 4-5558, soir. FE. 4-0358. JNO

ATELIER DE MECANIQUE
45 ans
Lefebvre Frères Limitée
l'atelier mécanique connu existait et continuera
UN. 1-7471

OFFRE D'EMPLOI

JEUNE HOMME
Bilingue, pour travail général de bureau, demeurant à St-Basile ou environs. Écrire spécifiant: âge, éducation et expérience, à C.P. 88, St-Basile, comté Chambly, Québec. 29-11-60

A VENDRE

Peugeot 403, 1960 noire De Luxe, valeur \$2.595,00 pour \$1.750,00, raison départ, téléphone, avant 8 heures, VI. 3-5371 M. Strauss. 28-11-60

BUREAUX A LOUER

Bureaux à louer, terminés Abundant, pour 1 ou 2 professionnels — 5 pièces modernisées, sur boul. Henri-Bourassa, coin Millen. Facilités de stationnement. Int. DU. 8-1957. 28-11-60

C/MONNAGE — TRANSPORT

Appelés MONTREAL MOVING, pour déménagement, transport général. \$6.00 de l'heure avec 2 hommes. Tél. LA. 1-4650. JNO

COTTAGE A VENDRE

A St-Laurent, milieu résidentiel, 4 1/2 pièces, chauffage, sous-sol fini, terrasse, comprenant \$1.000. Paiement mensuel incluant taxe et intérêt. RI. 8-8354. 1-12-60

EDUCATION

Conversation anglaise, française, espagnole, allemande, italienne, russe, polonaise etc., par professeur expérimenté et diplômé de Paris. S'adresser à M. Elie, WE. 8-9103. 1-12-60

GARDE D'ENFANT

Endroit idéal pour garder enfant toute la semaine (7 jours). Tél. RA. 7-1935. 28-11-60

LOGEMENT A LOUER

Logement de 7 pièces à louer, occupation immédiate \$80.00 par mois \$125.00 par mois. Tél. DU. 8-8778. 28-11-60

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 4 h. de la veille de la publication.)
ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 75c. pour 5 lignes (15 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.
GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) couvrant 2 lignes.
Naisances, services, services anniversaires, grandes-messes, remerciements pour condoléances, etc. 3 cents la mot minimum \$1.00.

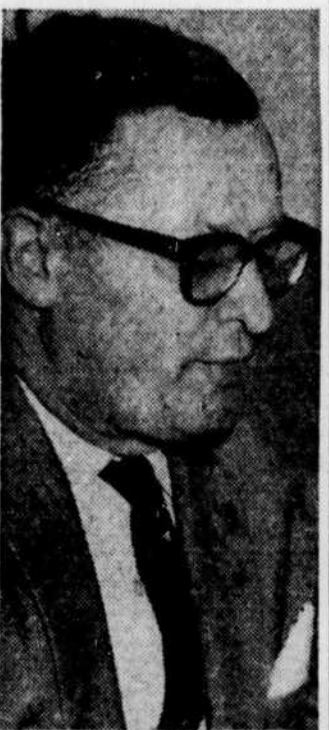


S. S. Jean XXIII célèbre aujourd'hui son 79ème anniversaire de naissance

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII, chef de l'Eglise catholique, atteint une autre étape aujourd'hui — son 79ème anniversaire — dans la longue route sur laquelle il s'est engagé depuis qu'il a quitté une ferme dans le nord de l'Italie pour accéder au trône de saint Pierre. Angelo Giuseppe Roncalli est né le 25 novembre 1881, sur une petite ferme de Sotto il Monte, à Bergame. Il a beaucoup voyagé depuis.

Depuis deux ans qu'il est le chef spirituel de près de 500.000.000 de personnes, le pape Jean XXIII a accompli beaucoup de choses. Il est probable que jamais auparavant l'influence de ce petit Etat de 108 acres, dont il est le monarque absolu, n'a été aussi largement sentie. Et le pape Jean XXIII a fermement fait savoir au monde que "l'emprisonnement volontaire" des pontifes romains est terminé.

Cet "emprisonnement" a pris fin avec les accords de Latran en 1929. Ils établissaient l'Etat



RADIO-MARIE — En préparation à la fête de l'Immaculée Conception, Radio-Marie du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap a réalisé une neuvième enregistrée qui passera sur les ondes d'une trentaine de postes de radio, du 29 novembre au 8 décembre. M. le commandeur Roger BRIEN, directeur de la revue "Marie" et membre de l'Académie canadienne-française, a été invité à en donner les causeries. Il traitera de certains grands problèmes du Canada français de façon à nous faire intérioriser notre richesse humaine, notre valeur d'homme, en vue de "mieux vivre ensemble et prévoir les développements toujours plus prodigieux nécessaires à notre parfait épanouissement, à tous les échelons".

Le pape nomme 3 nouveaux évêques

CITE DU VATICAN. — Le souverain pontife vient d'élever trois membres du clergé canadien à l'épiscopat. Ce sont Mgr Paul-Emile Charbonneau, chanoine de la cathédrale de Saint-Jérôme, qui devient évêque titulaire de Tapso et auxiliaire de l'archevêque d'Ottawa; l'abbé Joseph R. Windle, curé de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, à Campbell's Bay, Ont., qui devient évêque titulaire d'Uxita et aussi auxiliaire à Ottawa; et l'abbé Jean-Marie Fortier, directeur spirituel du Grand séminaire de Québec, qui devient évêque titulaire de Bononia et auxiliaire de l'évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

de la Cité du Vatican et une fois de plus ouvrait les portes de bronze du palais du Vatican. Le pape Pie XI, sous le régime duquel les accords ont été signés avec l'Italie, en est sorti et a élargi les contacts de l'Eglise avec le monde. Les rencontres du pape avec le peuple ont été multipliées sous Pie XII. Et maintenant sous Jean XXIII, ils sont en plein développement, comme jamais dans l'histoire de l'Eglise.

La caractéristique principale de la rencontre du pape et de la population a été les milliers d'audiences depuis la fin de la guerre. Des millions de personnes, de toutes les races et de toutes les dénominations religieuses, ont rencontré et vu le pontife — ce qui, dans le passé, était généralement réservé aux chefs d'Etat, aux princes et aux rois. Plus que toute autre chose peut-être, cela a modifié la conception que beaucoup de gens se faisaient de l'Eglise catholique et de ses chefs.

Son chef actuel, le pape Jean XXIII s'est fait aimer princi-

Le pape et les Juifs

ROME — Le pape a reçu les membres de la "United Jewish Appeal", organisation américaine d'aide aux Juifs et à Israël. Au début de l'audience, le rabbin Herbert Friedland, qui était à la tête des visiteurs, a adressé un "respectueux salut au chef vénéré des catholiques," en réaffirmant la profonde reconnaissance des communautés juives pour ce que l'Eglise a fait au profit des Israélites persécutés pendant la guerre. Le rabbin a en outre rappelé les interventions de Jean XXIII en faveur des Juifs, alors que le pape actuel était délégué apostolique en Turquie.

Dans sa réponse, le pape a remercié ses auditeurs de leur visite dans laquelle il se plaisait à voir, a-t-il dit, une réaffirmation d'amitié: "Tu as placé, Seigneur, la marque de ta face sur notre visage. La vérité contenue dans ce verset du psaume nous sert à comprendre la solidarité humaine véritable, en unissant tous les hommes, nous fera avancer vers la solution des problèmes qui affligent le monde".

Parlant ensuite des épisodes que l'on avait évoqués de ses interventions en faveur des Juifs, Jean XXIII s'est dit heureux en particulier d'avoir pu éviter une "douloureuse catastrophe" lorsque les enfants embarqués à bord d'un navire couleraient le risque d'être livrés à un "pouvoir ennemi". (Comme délégué apostolique, en effet, il était parvenu à faire dérouter le navire vers un port ami).

Le souverain pontife a rappelé ensuite que le grand rabbin de Jérusalem vint le remercier à Istanbul, et que, plus tard, il lui rendit cette visite. "Dans ces entretiens, — comme cela se produit toujours lorsque se rencontrent sincèrement les cœurs humains, — une note de doux réconfort se manifesta, c'est-à-dire qu'il se révéla que le triomphe de la charité est toujours possible, de cette charité qui est la loi permanente de la vie et de la fraternité humaines".

Jean XXIII dénonce "ce déluge de boue"

CITE DU VATICAN. — Le pape a condamné hier ce qu'il a appelé "l'immense déluge de boue constitué par des matières imprimées, audiovisuelles ou visuelles, qui, dans le monde entier, corrompent et empoisonnent les bons sentiments et préparent les germes fatals de la dissolution et de la ruine".

Sa Sainteté a ajouté que ces moyens de communications devraient plutôt servir à élever l'âme humaine.

S'adressant à quelque 10.000 fidèles demeurant et travaillant dans la capitale italienne, le pape, à la veille de son 79ème anniversaire, les a invités à déchirer tous les journaux, revues ou livres qui contrediraient d'une manière ou d'une autre la vérité et l'esprit du Christ, et à lire plutôt la bible.

Milliers de familles réunies par le S. I. C.

Depuis 1952, plus de 20.000 catholiques, pour la plupart des femmes et des enfants, sont arrivés au Canada, grâce à l'aide financière qu'ils ont reçue par l'entremise directe des "Services pour immigrants catholiques". Ce programme est connu sous le nom de "Regroupement de familles".

Le projet a pour but de hâter la réunion des familles dont le gagne-pain, émigré au Canada, ne peut défrayer le coût du transport de ses dépendants. Les séparations qui s'ensuivent — quelques-unes se sont prolongées jusqu'à cinq ou six ans — causent, ici comme en Europe, de sérieux problèmes d'ordre moral et économique.

L'agence "Service pour immigrants catholiques" accorde donc des prêts sans intérêts au chef de famille afin qu'il puisse faire venir les siens dès qu'il est établi dans sa nouvelle patrie. Les prêts sont accordés par le parrainage de l'épouse et les enfants ou de la fiancée, des grands-parents, des petits-enfants, des frères et des sœurs.

La remise du prêt est effectuée en versements mensuels, sur une période de deux ou trois ans.

Les parents d'immigrants qui sont ainsi venus au Canada sont maintenant établis dans cinquante diocèses à travers le Canada. Le plus grand nombre s'est dirigé dans l'archidiocèse de Toronto (8.868 immigrants), Montréal a reçu 3.378 personnes; Vancouver, 946; Hamilton, 840; Ottawa, 492; Winnipeg, 394; London, 270; Edmonton, 262; Calgary, 133; Sault-Ste-Marie, 135 et Fort William, 102. Quant aux autres diocèses, ils ont reçu moins de 100 personnes pendant la période 1952-1960.

En plus des 20.000 immigrants qui ont bénéficié de l'assistance financière des "Services pour immigrants catholiques" pour venir au Canada, 8.300 personnes ont été aidées financièrement par d'autres agences avec lesquelles "Services pour immigrants catholiques" maintient d'étroites relations, telles que la Commission internationale catholique pour les migrations, la National Catholic Welfare Conference, et le United States Escapee Program.

Une nouvelle commission préparatoire

ROME. — Le pape Jean XXIII a institué une nouvelle Commission préparatoire du concile oecuménique: celle du cérémoniel, dont la présidence a été confiée au cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège.

La J.E.C. canadienne fête aujourd'hui ses 25 années

La jeunesse étudiante catholique du Canada fête aujourd'hui son vingt-cinquième anniversaire. C'est un événement qui mérite d'être souligné. En 1935, une poignée d'étudiants et d'éducateurs lançaient le mouvement de la jeunesse étudiante catholique. En janvier de cette année, un journal mensuel pour les étudiants faisait son entrée dans les collèges. Il s'appelait JEC et s'était donné comme mot d'ordre cette parole de Pie XI: "Les apôtres des étudiants seront des étudiants".

Le ton du premier numéro de JEC est incisif et provocant: "On ne peut nous laisser davantage sous le chloroforme des préjugés et du bourrage de crâne anti-chrétien. La J.E.C. sonne le ralliement de la jeunesse étudiante à notre idéal chrétien".

C'est dans cet esprit de conquête et de ferveur que la J.E.C. canadienne s'affirme pour la première fois sur le plan national. Des expériences locales à Chambly (1933) et Ottawa (1934) avaient montré la possibilité et la nécessité d'une action catholique étudiante.

Un journal qui rejoint d'un coup 3.500 garçons et filles de plusieurs coins du pays, voilà de quoi changer la physionomie du milieu étudiant canadien. Les étudiants prennent graduellement conscience de ce qui se fait ailleurs; par l'intermédiaire des diverses chroniques on apprend à communiquer ensemble. JEC devient plus qu'un trait d'union: il jette le germe d'une force étudiante appelée à grandir constamment avec les années.

En posant les assises d'un mouvement d'action catholique étudiante, les fondateurs de la JEC avaient établi du même coup un réseau de relations d'amitié et de fraternité entre les maisons d'enseignement.

Le mouvement lancé en 1935 par quelques étudiants et d'éducateurs ne montre, après 25 ans, aucun signe de déclin. Au contraire, la J.E.C. n'a jamais cessé de se développer depuis sa naissance: son champ d'action s'est considérablement élargi et ses effectifs sont aujourd'hui nombreux. La J.E.C. canadienne compte présentement 22 fédérations de garçons et 22 de filles; elle atteint au total 1903 écoles réparties dans les provinces suivantes: Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Saskatchewan, Manitoba et Alberta.

Le tirage des publications de la J.E.C. donne une assez bonne idée de l'influence que le mouvement a sur le milieu étudiant. Les bulletins publiés par la J.E.C. à l'intention des différentes catégories d'étudiants atteignent un tirage de quelque 65.000 exemplaires. Or ce ne sont pas les seules publications par lesquelles la J.E.C. rejoint les étudiants. Les journaux *Claire* et *François* cumulent un tirage de 94.000, tandis que le tirage de *Vie étudiante* dépasse 40.000.

Depuis sa fondation, la J.E.C. a toujours eu le souci d'être de son temps, de s'adapter aux besoins nouveaux des étudiants, à leurs préoccupations; bref, d'évaluer au rythme des hommes et des techniques de son temps. Ce ne fut pas toujours une mince tâche, mais la J.E.C. canadienne n'a jamais trahi son idéal.

Par exemple, à l'époque de la belle époque, c'est-à-dire de 1942 à 1947, la J.E.C. a vu naître et se développer quantité de "services" créés par les étudiants et dirigés par eux: services de liturgie, services d'entraide scolaire, caisses scolaires d'épargne, coopératives étudiantes, Corporation des étudiants griffonneurs, villages étudiants.

Ces organismes, en plus de prouver que la J.E.C. n'était pas affaire de palabres et de réunions, ont assuré un prolongement efficace et permanent aux idées développées par le mouvement dans ses multiples programmes. Ils ont remédié à certaines carences du milieu étudiant et ont été chez les étudiants des habitudes sociales chrétiennes.

Une autre initiative prise par la J.E.C. qui mérite d'être soulignée: la création de la Commission étudiante du cinéma. Cette Commission se proposait d'abord de faire réfléchir sur l'attitude des étudiants devant le cinéma et d'éveiller les éducateurs à ce problème; ensuite de faire découvrir les valeurs culturelles dont le septième art était porteur. A cette fin des ciné-clubs étudiants furent organisés un peu partout et fut créée une revue consacrée exclusivement au cinéma, "Découvertes".

La J.E.C. s'est toujours efforcée de donner aux étudiants une ouverture sur le monde; de les éveiller par exemple aux grands problèmes de la faim dans le monde, de la misère, de l'analphabétisme. Et elle a invité les étudiants à entrer dans le grand courant de la fraternité universelle qui caractérise notre société actuelle.

Autant il est facile d'affirmer avec assurance que la J.E.C. a rendu d'immenses services aux jeunes, au cours des vingt-cinq dernières années, autant il est difficile de mesurer avec certitude l'influence réelle qu'elle a eue sur la classe étudiante. Il

est en effet impossible de ramener à des proportions visibles et mesurables à l'aide d'instruments précis l'oeuvre de la J.E.C. Un mouvement d'action catholique n'a d'autre ambition que de faciliter le cheminement de la grâce dans les âmes et c'est pourquoi les statistiques les plus précises laisseront toujours subsister une marge de mystère. C'est que, comme l'affirmait Saint-Exupéry, "l'essentiel est invisible pour les yeux".

Père de son passé, la J.E.C. s'engage avec espoir dans l'avenir. Dans la conjoncture historique actuelle, affirme-t-elle, le monde des jeunes a une place de choix et devient de plus en plus un élément important dans le destin des peuples. Cette nouvelle situation demande que les étudiants accordent plus d'attention aux grandes aspirations qui se font jour dans le monde actuel.

Comme elle a su le faire dans le passé, la J.E.C. relèvera les défis que l'avenir lui posera. Elle saura toujours s'aligner comme une force militante et travaillera sans cesse à faire rayonner davantage le Christ à l'oeuvre de son Eglise.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

a besoin d'URGENCE pour servir au Congo (ex-belge) de PERSONNEL MEDICAL dans les spécialités suivantes:

Médecine interne, anesthésiologie, médecine préventive et médecine générale. Contrat établi pour une année avec possibilité, à l'expiration d'un contrat de longue durée offert par le Gouvernement du Congo. Salaire de l'ordre de 6.000 à 7.300 dollars par année, suivant le poste, plus allocations et indemnités diverses. Ecrire en français en donnant brièvement détails de titres et expérience professionnelle à: Organisation Mondiale de la Santé (Pers. Africa), Palais des Nations, Genève, Suisse. Les candidats retenus seront convoqués pour entrevue. Une très bonne connaissance du français est essentielle.

Triomphe du Cognac

GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON

CLQ 120 I

COGNAC

Bisquit

★★★ TROIS ETOILES

EN BOUTEILLES DE 26 ON. CLQ 120 G

EN "FLASKS" COMMUNES DE 13 ON. . . CLQ 120 F

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LIMITEE • MONTREAL

ALLER EN EUROPE? VOUS LE POUVEZ!

AIR CANADA VOUS OFFRE DEUX SEMAINES COMPLÈTES EN EUROPE POUR \$41⁹⁰ SEULEMENT

Grâce aux services jumelés TCA BOAC, vous pouvez encore profiter de ces prix réduits jusqu'au 31 mars! Choisissez le voyage TCA BOAC qui VOUS convient pour passer vos vacances en Europe pendant la saison touristique, faire des sports d'hiver ou pour du soleil méridional! Les prix réduits comprennent: billets d'avion (correspondances incluses), hôtels, petits déjeuners, divertissements et même les pourboires!

VOYAGE GÉNÉRAL \$41⁹⁰ COMPTANT

ECOSSE, IRLANDE, ANGLETERRE

4 jours à Edimbourg, 4 jours à Dublin, une semaine à Londres

VOYAGE GÉNÉRAL \$48⁴⁰ COMPTANT

ANGLETERRE, HOLLANDE, BELGIQUE, FRANCE

4 jours à Londres, 4 jours à Paris, 3 jours à Amsterdam, 3 jours à Bruxelles

VOYAGE GÉNÉRAL \$50⁴⁰ COMPTANT

ANGLETERRE, FRANCE, ESPAGNE, PORTUGAL

4 jours à Londres, 4 jours à Paris, 4 jours à Madrid, 2 jours à Lisbonne

C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ

Partez quand vous voulez, avec les vôtres ou avec des amis. Choisissez parmi les nombreux tours organisés. Votre agent de voyages s'occupera de tout.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Vous payez seulement 10% comptant, et vous avez jusqu'à 24 mois pour payer le reste. Pour tous renseignements, voyez votre agent de voyages.

Voyez votre agent de voyages, AIR CANADA, BOAC ou téléphonez à MU. 9-3411

AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES

Détentrice du record officiel de vitesse Canada-Grande-Bretagne

FIAT \$1398.



FIAT \$1398.



FIAT \$1398.



FIAT \$1398.



FIAT \$1398.

TOUT ÉQUIPÉE

★ Signaux de direction

★ Chaufferette

★ Laveurs de pare-brise

★ Revêtement du dessous fait à l'usine

★ Sièges rembourrés en caoutchouc-mousse

FIAT

DISTRIBUÉE PAR

CHRYSLER

Val Martin Motors Ltd., 1490, boul. Labelle, St-Martin

Touchette Automobile Ltée., 2115, avenue Papineau, Montréal

Lepage Automobile Ltée., 3590, rue Adam, Montréal

Lenrol Motors (1960) Ltd., 1644, avenue Ste-Catherine, Montréal

Montreal Chrysler-Plymouth Inc., 8100, houl. Decarie, Montréal

Prédictions de quatre économistes

La stagnation économique pour 1961

Par Fernand Bourret

Quatre économistes de Montréal ont été d'accord hier pour prédire que la situation économique restera à peu près la même en 1961 qu'en 1960, ce qui a permis à l'un d'eux de conclure que nous connaissons en 1961 la stagnation économique.

Ces quatre économistes qui ont fait leurs prévisions pour l'année 1961 participent à une séance d'information de la section d'études françaises de l'American Marketing Association, de Montréal, au salon de réception de la Brasserie Molson.

Les quatre économistes, MM. Eric de Bellaguet, de la maison de courtage Greenshield & Co.; Alfred Dubuc, professeur à l'Université de Montréal; Henry Mhuin, économiste conseil et Jacques Parizeau, professeur à l'École des hautes études commerciales, ont tout d'abord analysé différents facteurs de l'économie pour conclure qu'à certaines exceptions près, il y aura peu ou pas d'expansion dans les divers secteurs.

La consommation

Présents par M. Dan Plechanyo, économiste à la Brasserie Molson, M. de Bellaguet a traité des prévisions économiques dans le domaine de la consommation.

Après avoir expliqué le rôle important de la consommation qui absorbe les quatre cinquièmes de la production canadienne, le conférencier a expliqué que, de 1953 à 1959, l'augmentation des dépenses de consommation se sont élevées d'environ 6 pour cent par année; une telle augmentation en 1961 permettrait un accroissement des dépenses de \$14 milliards.

Mais d'après les enquêtes faites au Canada et aux États-Unis, il y aura peu ou pas de hausse dans la consommation des biens durables: lessiveuses, appareils électriques, automobiles, etc.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 151(1) du Code Civil, que John P. Stephens, avocat, opérant sous la raison sociale de MONTA LISA RIGGS, dont le siège principal est situé à la province de Québec, est élu dans la Cité de Montréal, à transporter toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à la BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de gérance, par acte portant la date du 26 jour de novembre 1960, enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 14 jour de novembre 1960, sous le numéro 150119.

Le 21e jour de novembre 1960, TORONTO-DOMINION

CANADA Province de Québec District de Montréal

NO 521384

ELIE M. SOLOMON et GERALD COOPER, notaires, des cités et districts de Montréal, et la pratiquant leur profession ensemble sous les noms et raison sociale de SOLOMON & COOPER, membres en règle de la Chambre de Notaires de la province de Québec, ont dûment payé leurs contributions.

— VS —

MICHAEL L. MATAR, In Trust, procureur de la Cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats Unis d'Amérique,

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, MICHAEL L. MATAR, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 23e jour de novembre 1960.

OMER HARDY, Député-Protonotaire, Mes Lightstone & Ribick, 400 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Procureurs des demandeurs.

— VS —

MICHAEL L. MATAR, In Trust, procureur de la Cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats Unis d'Amérique,

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, MICHAEL L. MATAR, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 23e jour de novembre 1960.

OMER HARDY, Député-Protonotaire, Mes Lightstone & Ribick, 400 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Procureurs des demandeurs.

— VS —

MICHAEL L. MATAR, In Trust, procureur de la Cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats Unis d'Amérique,

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, MICHAEL L. MATAR, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 23e jour de novembre 1960.

Dans le domaine de la consommation des biens durables, il a noté que le rythme de l'augmentation de la population est actuellement au ralenti et qu'il y a un accroissement du nombre de chômeurs masculins, mais moins chez les femmes. Il en découle une diminution du pouvoir d'achat global. Rien ne permet de prévoir une hausse dans le domaine de la consommation en général, a-t-il conclu, au rythme des années passées; au contraire, tout semble favoriser un léger fléchissement de sorte qu'il prévoit une hausse de la consommation de 2 à 3 pour 100 comparativement à 6 pour 100 les années précédentes.

Le commerce extérieur

Abordant le problème de notre commerce extérieur, de nos importations et de nos exportations, M. Parizeau n'a pas fait montre de plus d'optimisme que son prédécesseur.

Les exportations canadiennes se sont présentées les dernières en 1960 de sorte qu'il est pratiquement impossible de faire des prédictions justes pour 1961.

Après une hausse considérable des exportations en 1959, les exportations se sont maintenues à peu près au même niveau en 1960 tout en faisant voir divers phénomènes: une augmentation prononcée au cours du premier semestre et un fléchissement notable au cours du deuxième.

Nos exportations en direction des Etats-Unis ont diminué au cours de l'année à cause du fléchissement de l'économie dans ce pays. Par contre, nos exportations ont augmenté en direction des autres pays, l'Europe, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en partie à cause de la disparition du contrôle des changes: une hausse de 20 pour 100 vers la Grande-Bretagne, de 35 pour 100 vers l'Europe et de 50 pour 100 vers la France.

Nos exportations vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont augmenté de 50 pour cent. Analysant ensuite les produits exportés, l'orateur a trouvé une situation baroque. Il y eut peu de changements dans les produits exportés vers les E.-U.: une baisse de l'exportation de l'uranium, des machines agricoles, du bétail, mais une hausse des produits forestiers.

Vers les autres pays, nos exportations ont surtout con-

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

nu une hausse par suite de la crise des colzaïs. 1960 fut l'année de l'exportation des métaux ferreux, du cuivre surtout, les autres pays voulant satisfaire leurs besoins et accumuler des stocks en prévision d'une crise plus grave. En 1961, nos exportations vers les Etats-Unis monteront peu de vigueur. On peut attendre, dit-il, à une légère baisse, qui sera peut-être compensée par de plus fortes exportations de gaz naturel.

Le coup de fouet qu'on connaît nos exportations vers les autres pays aura de la vigueur à cause du ralentissement de l'expansion économique des pays européens. Le Canada sera chanceux de pouvoir maintenir ses exportations au même niveau qu'en 1960, a-t-il conclu.

En ce qui concerne nos importations, elles sont restées sensiblement au même niveau qu'en 1959 même si leur distribution a connu de légers changements: un peu moins des Etats-Unis et un peu plus des autres pays.

En 1961, nous importerons davantage si les investissements augmentent.

Quant à notre balance commerciale, notre déficit à l'endroit des Etats-Unis fut plus faible et nous avons connu un surplus plus élevé dans les autres pays de sorte que notre déficit commercial en 1960 sera de deux tiers de celui de 1959; mais l'autre tiers est rongé par l'envoi de dividendes à l'étranger. En 1961, il est possible que notre déficit commercial s'accroisse.

Les investissements

Parlant du secteur des investissements, M. Mhuin a déclaré que ce secteur compte pour 30 pour cent de notre produit national brut et qu'il est un facteur important de progrès économique.

Le niveau des investissements a connu son sommet en 1957 avec 28 pour cent, il a baissé à 25 pour cent en 1958 et à 23 pour cent en 1959.

Les investissements pour 1960 seront inférieurs aux prévisions faites l'an dernier à cause de l'incertitude qui gagne les hommes d'affaires tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, cher nos voisins que par la hausse du chômage.

Il a noté qu'en septembre 1960, la production industrielle du Canada fut inférieure à celle de janvier dernier et il conclut que la valeur de la production par capita ne sera certainement pas supérieure à celle de 1956.

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

Il ne prévoit aucun changement majeur susceptible d'accroître nos investissements au cours de 1961. La consolidation de l'économie canadienne va se poursuivre, dit-il.

Nos principales industries montrent un excédent de capacité de production, v.g. l'aluminium, le papier, les usines métallurgiques.

Nos industries sont actuellement sur-équipées et il s'écoulera du temps avant que l'excédent des surplus mondiaux ne soit résorbé.

Le volume des investissements sera sensible au niveau des ventes et des bénéfices et une nette reprise aux Etats-Unis favoriserait nos exportations et nos investissements.

Il reste également à savoir comment Ottawa financera son déficit et quelles seront les mesures pour stimuler l'économie. Dans la province de Québec, des investissements plus élevés de l'Hydro-Québec et la poursuite du pétrole vers Montréal pourraient apporter des éléments réconfortants.

Les mesures envisagées dans le domaine de l'habitation vont certainement corriger la situation dans ce domaine quoique dans certaines régions la construction ait atteint un point de saturation.

Parlant finalement des investissements publics, qu'il dit constituer une faible part des investissements globaux, ils ne seront pas capables de stimuler suffisamment l'économie pour permettre d'envisager une situation économique meilleure qu'en 1961.

MACMILLAN AU VATICAN

Jean XXIII adresse ses vœux à la reine et aux Britanniques

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a exprimé hier ses vœux les plus chaleureux à Sa Majesté la reine Elizabeth et au "noble peuple de la Grande-Bretagne".

Le chef de l'Eglise catholique a formulé ses souhaits à l'occasion de la visite que lui a faite le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Harold Macmillan.

Le premier ministre a été reçu en audience privée dans la bibliothèque du Saint-Père en compagnie de lord Home, secrétaire aux affaires étrangères.

L'audience a duré 25 minutes. Des autres membres de la délégation britannique ont été admis à la salle d'audience et le pape s'est adressé aux distingués visiteurs en langue française.

Le souverain pontife a félicité le premier ministre et le peuple britannique des efforts qu'ils ont faits pour assurer une paix durable et il a ajouté que l'Eglise catholique nourrissait elle aussi les mêmes objectifs.

Le pape a précisé que la visite des chefs britanniques lui causait un grand plaisir et une profonde satisfaction.

"Au moment où nous sommes vos hôtes, a-t-il dit, notre pensée se porte vers votre gracieuse souveraineté, Sa Majesté la reine Elizabeth, pour laquelle ainsi qu'aux membres de sa famille, devant Dieu, nous formulons les vœux les plus cordiaux et les plus ardents."

"Nous saluons en vous le noble peuple de la Grande-Bretagne."

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

L'église de . . .

(Suite de la page 6)

vent les rues: un gros édifice voilé parfois le soleil à de petites maisons, et nécessaire le débatement d'un gros édifice aurait préféré garder solitaire. Et, tous ces gens sont invités à venir admirer. C'est une excellente occasion pour les missionnaires de rentrer en contact avec les gens qui, en leur milieu, ignorent tout du christianisme.

Le cérémonial du lendemain matin fut suivi d'une autre réception, à laquelle assistèrent, en plus des paroissiens de Saint-Dominique, des membres distingués de toutes les communautés religieuses de la ville. Il était facile de saisir l'âme de cette fête pour le monde, l'effort missionnaire de la province de Québec au Japon. Comme les missionnaires canadiens au Japon restent profondément attachés à leur pays! que ces nouveaux chrétiens japonais sont reconnaissants aux canadiens pour la foi qu'ils leur ont apportée!

Le nouveau conseil se propose d'avoir un grand nombre d'activités au cours de la prochaine saison. La première sera une fête aux huîtres qui aura lieu au collège le 25 novembre à 8.00 h. p.m. Tous les anciens sont invités.

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

Anciens de Notre-Dame

Les membres de l'association des anciens élèves du collège Notre-Dame, à leur dernière assemblée annuelle ont élu à leur conseil d'administration MM. G.-M. de Carufel, président, Louis-Georges Lepron, vice-président, Marcel Thounin, 2ième vice-président, Paul Dyon, secrétaire, Roger Lacroix, trésorier, et MM. Gaston Laniel, Jimmy F. Fari, Ed-Ed Cook, Jean-Louis Rose, Paul Viau, Mario Verdon, André Forget, Jean Lefebvre, J.-Pierre St-Arnaud, André St-Onge, Conseillers. Le Rév. Frère Flavien Houle en est le directeur.

Le nouveau conseil se propose d'avoir un grand nombre d'activités au cours de la prochaine saison. La première sera une fête aux huîtres qui aura lieu au collège le 25 novembre à 8.00 h. p.m. Tous les anciens sont invités.

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

— VS —

\$4,000,000 de travaux d'hiver dans les parcs nationaux

OTTAWA. — M. Walter Dinsdale, ministre du Nord canadien et des ressources nationales, a annoncé qu'une somme de près de \$4 millions sera consacrée à un programme de travaux d'hiver dans 16 parcs nationaux et sept parcs historiques l'hiver prochain. M. Dinsdale a ajouté que plus de 1,800 personnes seront employées à ces travaux d'ici au 31 mars prochain. C'est aux travaux entrepris dans le parc Jasper, en Alberta, que la plus forte somme sera appliquée, soit \$1 million.

Au Comité de la main-d'oeuvre et de l'emploi

OTTAWA. — M. le sénateur Léon Méthot a été choisi comme président du Comité sénatorial de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Il occupait ce poste l'an dernier. Le même, le vice-président a été élu, il s'agit du sénateur Donald Smith, de la Nouvelle-Ecosse. La première séance du comité aura lieu mercredi prochain.

Baisse sensible du fonds d'assurance-chômage

OTTAWA. — Le fonds de l'assurance-chômage s'établissait à \$329,072,495, au 31 octobre dernier, en comparaison de \$348,834,421, à la même date, l'an dernier, a annoncé aux Communes, hier, le ministre des finances, M. Fleming. A la même date en 1958, le fonds était de \$343,934,049, et en 1959, de \$384



M. Jean-Marie Laurence, directeur général de l'enseignement du français dans la province de Québec, l'un des participants au colloque sur "notre langue parlée" qui aura lieu samedi, le 26 novembre, au Centre social de l'université de Montréal, sous la présidence d'honneur de l'hon. G.-E. Lapalme et de Mme Lapalme.

Elections et réunion chez les infirmières du district No XI

Colloque et démonstration sur la chirurgie du cœur à l'hôpital Maisonneuve

A l'issue de l'Assemblée annuelle de l'A.I.P.Q., les membres du Comité exécutif du district No XI, chapitre français de l'A.I.P.Q., ont été élus comme suit:

Rév. Soeur Manon Décarv s.g.m., présidente; Mlle Eve N. Merleau, i.l., 1ère vice-présidente; Rév. Soeur Thomas du Sauveur, f.c.s.p., 2e vice-présidente; Mlle Rolande Pion, i.l., trésorière; Mlle Mariette Desjardins, i.l., secrétaire; Mlle Raymond Beaudoin, i.l., 1ère conseillère; Mlle Hermine Jolicoeur-Gauthier, i.l., 2e conseillère; Mlle Jacqueline Boileau, i.l., secrétaire - correspondante; Rév. Soeur Ste-Sophie Barot, s.f.a., aiseuse; Mlle Gabrielle D. Côté, i.l., aiseuse.

Le Comité exécutif du district No XI, chapitre français, a ensuite fait la nomination des convocatrices des comités de légis-

Jeunes, voulez-vous lire?

La Commission des écoles catholiques de Montréal, le Service des études et Bureau des Bibliothèques scolaires, annoncent une innovation.

La Commission des écoles catholiques de Montréal annonce que pour donner suite à de très nombreuses demandes, sa revue L'ECOLE CANADIENNE publiera désormais chaque mois, une mise à jour de son catalogue: "Jeunes, voulez-vous des livres?". Le premier supplément paraîtra dans la livraison de décembre.

On s'abonne à L'ECOLE CANADIENNE, au montant de \$2.000 par an, payable au pair, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal.

lution: Rév. Soeur Jeanne Forest s.g.m., du service du Nursing; Rév. Soeur Florence Keegan, s.g.m., des relations extérieures; Mme O. Sarrazin-Robitaille, i.l., de l'éducation; Mlle Raymond Bouillé, i.l.

Une chaleureuse invitation est adressée aux membres du district No XI, chapitre français de l'A.I.P.Q., d'assister à la deuxième séance de perfectionnement, mardi le 29 novembre à 7 h. 45 à l'auditorium de l'hôpital Maisonneuve, boul. l'Assomption, Montréal.

Sujet: "LA CHIRURGIE DU COEUR", le nursing dans la chirurgie du cœur, démonstration par l'équipe de cardiologie de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Colloque: Docteur Jean-Louis Lamy, F.R.S.C. "C", chef du service de chirurgie, Institut de cardiologie de Montréal.

Piano usagé

La Société des Amis de l'Enfance accepterait avec gratitude le don d'un piano usagé pour les enfants de la Maternité Saint-Germain, à l'intention de leur initiation musicale et des exercices rythmiques.

Information: REgent 7-7387.

LE VIN QUI FAIT VOIR LA VIE EN ROSE



Maintenant en 2 formats: 542 G — la bouteille 28 oz. 542 G — la bouteille 13 oz.

Le vin idéal des Fêtes et des célébrations joyeuses

En vente dans tous les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec

L'EAU D'EVIAN EN "CANETTES"

doit faire partie de votre équipement pour:

- les vacances
- la pêche
- les pique-niques
- les excursions
- le camping

L'eau d'Evian, pure, fraîche, vous sera indispensable partout où le soleil et la consommation peuvent vous paraître suspects.



VINS PRESTIGIEUX DE FRANCE

DOMAINES CORDIER
BORDEAUX ROUGES ET BLANCS

CHATEAU GRUAUD-LAROSE • CHATEAU LAFAURIE-PEYRAGUEY
Aussi Chateau Tanosse, Chateau Meyney
et Imperial Rose à prix moindres
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LIMITEE - MONTREAL

Visiteuse sociale anglaise au Canada

LONDRES (PC). — Mlle Enid Jones qui se dévoue sans compter à la cause des immigrants depuis 35 ans, a quitté récemment le Royaume-Uni à destination du Canada, où elle se propose de visiter quelques-uns des immigrants britanniques d'un océan à l'autre.

Mlle Jones, qui est la secrétaire générale du Conseil de l'Eglise anglicane pour les affaires du Commonwealth, a aidé l'établissement de 5.000 familles chaque année dans les pays du Commonwealth. Sa tournée canadienne est effectuée sous les auspices du Con-

seil canadien de l'Eglise anglicane.

Après la crise de Suez, en 1957, Mlle Jones s'est occupée durant cinq mois à interviewer plus de 12.282 personnes, avec l'assistance de son personnel qualifié. Elle communiquait alors les informations reçues des immigrants qui se rendaient au Canada par avion, à l'organisation canadienne de l'Eglise anglicane pour les immigrants qui s'occupait alors d'aller chercher ces derniers à leur descente d'avion et leur permettait par la suite de se trouver un emploi approprié à leurs talents respectifs.

C'est le premier séjour au Canada de Mlle Jones.

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Semaine des Cercles de Jeunes Naturalistes

Thème: "Conservons nos richesses de demain"

La semaine des Cercles des Jeunes Naturalistes s'ouvrira lundi le 28 novembre chez le maire de Montréal, c'est-à-dire, à l'hôtel de ville. Il y aura des réunions générales ou de sections, des concours, des expositions, vente d'un papillon officiel, des chants en groupes ou sur disques, rapport des activités de l'année, etc., etc.

Le thème de la semaine: Nos richesses de demain, ressources forestières, réserves d'eau, richesses minières, faune et flore.

Tous les enfants devraient apprendre à connaître, à apprécier ces richesses pour pouvoir les respecter et les protéger au besoin. Les jeunes naturalistes sont instruits et bien éduqués dans ce sens. Leur Semaine qui débutera lundi, se poursuivra jusqu'au 3 décembre.

Le Canada possède une faune naturelle abondante et variée qui en fait un pays privilégié.

La pêche et les fourrures procurent au pays des sources de revenus appréciables.

FOURRURES

Le Canada est l'une des grandes réserves naturelles de fourrures du monde.

Des quelque sept millions de peaux levées chaque année, 90 pour 100 sont des peaux de bêtes sauvages.

Les gouvernements, fédéral et provinciaux, reconnaissant l'importance de préserver cette grande ressource naturelle, ont pris des mesures en vue de la prise, par l'interdiction, les saisons fermées et l'application des règlements de piégeage.

Tout bon citoyen se doit de respecter et d'observer ces mesures.

PECHE

De vastes et riches pêcheries d'eau douce et d'eaux salées très accessibles constituent une des richesses naturelles du Canada, pays que baignent trois océans: l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique.

Le littoral et les îles qui entourent le pays totalisent 60.000 milles de côtes au large desquelles se trouvent les plus grandes pêcheries du monde.

Au Canada, la pêche commerciale atteint deux milliards de livres par an, d'une valeur de près de 200 millions.

CHASSE

Le Canada par ses richesses en faune est un véritable paradis du chasseur, paradis qui fait la joie de ses habitants et qui lui attire de nombreux touristes.

Les autres secteurs de nos ressources naturelles représentent de semblables richesses qui méritent, qui doivent être connues et appréciées de tous les citoyens. À commencer par les jeunes. C'est le premier moyen pour aimer son pays, un facteur important pour développer le sens patriotique. On ne peut pas aimer ce qu'on ne connaît pas.

Information: 4101 est, rue Sherbrooke.



De gauche à droite: Mmes Guy Pépin, vice-présidente, Pierre P. Bélanger, présidente, et Gérard Lanthier, secrétaire-trésorière, du Comité féminin des chiropraticiens du Québec et organisatrices du thé qui a eu lieu dimanche dernier à l'hôtel Mont-Royal. Les profits ont été versés à l'Institut Mgr Chaumont, qui s'occupe des enfants épileptiques. A cette occasion, la maison L. P. Lazare & Cie a donné un magnifique prix de présence: un chapeau garni de vison.

Montréal et ses exportations vers l'Ouest

Mme Solange Chaput-Rolland au "Victoria Club" de Vancouver

VICTORIA (PC). — Prenant la parole lundi soir dernier devant les membres du Club Canadien à Victoria, Mme Solange Chaput-Rolland, directrice de la revue "Point de Vue", a dit que le Québec semble "avoir la veine d'exporter tout ce qu'il a de mauvais".

Première femme à prononcer une causerie devant le Club Canadien de Victoria depuis 1956, Mme Roland a fait observer

que l'exportation "des mauvaises choses" semble s'appliquer de façon toute particulière à "cette perverse cité" qu'est Montréal.

Malgré tout, a-t-elle poursuivi, le Québec essaie de prendre la place qu'il lui revient au Canada, tout particulièrement depuis la mort du premier ministre Duplessis.

Mme Roland a fait remarquer que le Québec n'est pas la seule province qui doive accroître ses relations avec les autres provinces. Chaque province, dit-elle, a le même problème. Le Canada ne pourra pas se considérer comme un pays en possession de tous ses moyens tant que ce but n'aura pas été atteint, a-t-elle conclu.

Satinette de tricot nylon sur le marché

Un des principaux manufacturiers de produits synthétiques Du Pont, Canada du Canada vient de lancer un nouveau tissu sur le marché: la satinette de tricot de nylon.

Ce tissu présente l'aspect et la douceur du satin allié aux avantages du tricot de nylon, au point de vue de l'ajustement et de la facilité d'entretien. Bien entendu, c'est un tissu pour la lingerie féminine. On le présente dans une gamme complète de coloris allant de tous les tons de blanc et beige jusqu'au noir.



L'hon. premier ministre, Jean Lesage, et Mme Lesage étaient, dimanche dernier, les hôtes du Conseil de l'administration de l'hôpital Sainte-Justine. Le premier ministre et madame Lesage ont fait la visite de l'hôpital et trois enfants leur ont souhaité la bienvenue. Sur cette photo on remarque, de gauche à droite, les enfants Michel Ouellet, Régis Lacasse et Noëlla Desrosiers. 2e rangée: l'hon. Jean Lesage, Garde Marielle Lord, e.i., Dr Raymond Labrecque, Directeur médical, Mme L. de G. Beaubien, Présidente du Conseil de l'administration, Garde Marielle Lapalme, e.i., Mme Jean Lesage.

Carnet mondain

DINER ET DANSE

A l'occasion de son 10e anniversaire de fondation, l'Alliance Economique Inc. invite tous ses abonnés ainsi que leurs parents et amis, à un dîner-dançant, qui aura lieu samedi le 26 novembre, à sept heures et demie, à 1600, rue Davidson.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. H. C. Daignault, président-fondateur. Information et billets au secrétaire.

FEMMES UNIVERSITAIRES

Parmi les personnes qui assisteront au colloque sur "notre langue parlée", samedi le 26 novembre, au Centre Social de l'université de Montréal, on relève les noms suivants: Mme Louis de G. Beaubien, l'hon. sénatrice Mariana Jodoin, Mlle Marie-Claire Daveluy, Mmes Arthur Berthiaume, Thérèse Casgrain, Alfred Thibodeau, Charles Frémont, Mlle Alice Frigon, Mme G. Gordon, J. M. Chartrand, M. Gravel, Mlle L. Mondello, A. M. Bernier, Germaine Bernier, M. et Mme Guy Gagnon, Mmes Lucien Guilbeault, Ida Cormier, Sylvia Lamothé, F. Mercier, Yves Létourneau, C. Fortier, Mlle de Saint-Martin, M. et Mme J. Adrien Gagnon, Mlle M. Bourgeois et Y. Cusson, Mmes L. H. Gariépy, André Gagnon, Albert Lefebvre, Paul A. Langelier, A. Malenfant, J. Rémy, Jean Penverne, H. Massue-Belleau, M. Georges Landreau, Girard-Poupart, Mlle Louise Lambert, Kathleen Farmer, G. Lamoureux, M. Noël, Madeleine Grothé, Jeanne Beauvais, Georgette Lemoyne, J. Bertrand, A. M. Dionne, Isabelle Pépin, Mmes Jean Saint-Amour, Pierre Perrault.

Cette réunion est sous la présidence d'honneur de l'honorable G.-E. Lapalme, procureur général de la province et de Mme Lapalme. Information: HUnter 1-4990.

COQUET BALI MIKI

L'Association féminine de Montréal pour l'aide aux enfants retardés mentaux recevra à un "coquet bali miki" mercredi, le 30 novembre à six heures et demie, à la salle Schofield, ville Mont-Royal, 123, chemin Normandie.

Il y aura divertissements et prix de présence.

CENTRE SOCIAL D'OUTREMONT

Jeunes gens et jeunes filles sont invitées au Centre social d'Outremont, 1357, rue Van Horne, samedi soir, à sept heures et demie.

Programme spécial pour la Sainte-Catherine et danses variées avec orchestre

Information: CRescent 2-7040

BAL DE LA STE CATHERINE

Samedi, 26 novembre, à la salle de réception de l'Union nationale française, 429 ave. Viger, aura lieu le grand bal de la Ste-Catherine. Election de la reine des "catherinettes". Grand concours de bonnets et de coiffures. Le jury sera composé de maîtres-coiffeurs et de spécialistes de la mode. Animateur: Pierre Thériault. Hélène Bédard et ses mannequins seront présents.

Cette soirée aura lieu le 25 novembre à huit heures et demie à l'école Notre-Dame-des-Victoires, 2720 rue Bossuet, Tenue de ville. Un spectacle de choix aura lieu entre les groupes de valse.

SOIREE DE VALSES

Les amateurs de valse sont invités à une soirée de grandes valse organisée par l'équipe folklorique "Le Petit Bonheur", avec orchestre.

Cette soirée aura lieu le 25 novembre à huit heures et demie à l'école Notre-Dame-des-Victoires, 2720 rue Bossuet, Tenue de ville. Un spectacle de choix aura lieu entre les groupes de valse.

Parade Eaton du père Noël samedi 26 novembre 1960

"La parade des beaux contes"

Des centaines de figurants gaiement vêtus, sept fanfares, vingt six beaux chars allégoriques et, si vous ajoutez le père Noël, vous obtenez la formation d'un des plus grands classiques annuels de Montréal: la parade Eaton du père Noël. Dès samedi matin le 26 novembre, chars allégoriques, figurants et musiciens et le vieux St-Nicolas se mettront en branle pour cette parade qui s'annonce comme une des parades Eaton les mieux réussies.

Ce spectacle grandiose d'avant Noël sera le 36ème dans l'histoire de EATON de Montréal. La parade qui s'échelonnait sur la longueur d'un mille empruntera une nouvelle route cette année. Elle partira de l'angle de la rue De Lorimier et du boulevard St-Joseph à 8h.50 suivra le boul. St-Joseph, prendra la rue St-Denis qu'elle suivra en direction sud jusqu'à la rue Sherbrooke et de là se dirigera vers l'ouest jusqu'à la rue Université et de là jusqu'au magasin Eaton où elle arrivera vers 10 heures. Les spectateurs verront défiler, pendant 25 minutes, les personnages sympathiques des contes de fées, des animaux que l'on croirait vivants, des bouffons qui dansent et, bien entendu, le père Noël lui-même.

Cette année, le thème de la Parade sera: "LA PARADE DES BEAUX CONTES". C'est une présentation en des couleurs remarquables de contes d'enfants et des héros et héroïnes des contes de fées. De grands chars allégoriques, le plus grand mesurant 48 pieds de longueur, représentant des personnages favoris des contes de fées jusqu'à des petits chars tirés à bras, les uns transportant des sujets animés, les autres

des sujets immobiliers, prendront part à la Parade. Un mois environ après la parade de l'année dernière, les croquis des chars allégoriques étaient terminés et expédiés à l'atelier afin que commence leur mise en chantier. Mais les travaux que nécessite la réalisation de cette parade et qu'a nécessités celle des parades antérieures sont si considérables que l'on y met encore la dernière main une ou deux semaines avant le grand jour.

Sept fanfares militaires de Montréal et du district font partie de la parade cette année. La fameuse gendarmerie à cheval de Montréal escortera la parade, précédant la joyeuse procession.

Le Père Noël s'arrêtera ensuite au cinquième étage du magasin Eaton, à la Ville des Jouets.

Incomparables Deux nobles liqueurs

DOM
Bénédictine
B&B
B&B

Pour votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr. GUSTIN

Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin. L'eau qui est bienfaisante

... et pour accompagner cette délicieuse collation, un verre de lait St-Alexandre naturellement!

LA. 3-1163

Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITEE
1011 BREVAGE AU CHOCOLAT 1011

La Grande Liqueur Française

Bénédictine

La liqueur d'après-dîner fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France

B et B
Bénédictine
B&B

Une liqueur au goût plus sec La saveur exquise de la Bénédictine mariée au superbe bouquet du Cognac

... Cinéma — Beaux-Arts

Un Canadien travaille avec un cinéaste français à Paris

Par Paquette Villeneuve
Correspondante de la Presse canadienne

PARIS. — Un jour, un réalisateur de l'Office national du film décide d'aller en Afrique par curiosité. Il s'y lie d'amitié avec un ethnologue et cinéaste français qui est par la suite invité d'honneur au Séminaire Flaherty, à l'Université de Los Angeles.

C'est de cette série de hasards que découle la présence à Paris de Michel Brault, opérateur de prises de vues à l'ONF. Soyons plus clair.

Claude Jutra, ami de Brault, rencontre Jean Rouch au Niger. Emballé par le travail de Rouch, Claude lui parle de Michel, croyant que tous deux étaient faits pour s'entendre. Claude écrit pendant ce temps à Michel des lettres délirantes d'enthousiasme. Sachant que Rouch allait participer au Séminaire, Michel décide d'y envoyer un film qu'il a tourné dans la région de Sherbrooke et dont il est assez satisfait. Le film, intitulé "Les Raquettes", ne laisse pas en effet Rouch indifférent. Rentré à Paris, ce dernier n'oublia pas Michel et bientôt lui envoya un télégramme, en lui proposant de venir travailler comme opérateur dans un film d'ethnologie parisienne.

"Je suis donc venu à Paris cet été", de raconter Michel. "Rouch est un type extraordinaire. Il transforme les gens qui l'entourent, il mène de front un si grand nombre de projets

qu'on n'a pas le temps de réfléchir. Il faut le suivre en retentant son souffle", dit-il. "Nous tournons en ce moment le film sur les Parisiens et, en fin de semaine, nous devons faire un long métrage. C'est insensé mais ça réussit toujours".

Ce film sur les Parisiens a conduit notre ami sur la Côte d'Azur, rendez-vous de prédilection des citadins en vacances et, sur la Côte, naturellement, à Saint-Tropez. La méthode de Rouch consiste à s'installer dans un quartier quelconque de Paris avec une caméra aussi invisible et discrète que possible et de croquer les gens sur le vif. Pas de dialogues, on laisse parler les acteurs à leur guise: pas de plan préconçu; on va à l'aventure, interviewant, selon les jours, un étudiant des usines Renault, un vendeur de lingerie, une exportatrice ou une jeune secrétaire.

Ce n'est pas la première fois que Michel va travailler à l'étranger. L'hiver dernier, il a fait, au Maroc, un film sur le travail de la Croix-Rouge, lors de la triste histoire d'empoisonnement à l'huile frelatée. Il a collaboré à la série "Candid Eye", qu'il appelle l'un des plus beaux fleurons de l'Office national du film.

Il y a trois mois qu'il tourne avec Rouch. C'est le producteur de "Hiroshima, mon amour" qui l'a invité à la demande de ce dernier. Agé d'une trentaine d'années, Michel Brault s'intéresse au cinéma depuis toujours. Après des études au collège Stanislas et au séminaire de Saint-Jean, il s'inscrit à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal.

Là, il rencontre Jacques Giraldeau et Raymond-Marie Léger; à trois, ces cinéastes en herbe décident de filmer "L'Étranger" d'Albert Camus. Le fait qu'aucun d'eux n'avait touché la caméra ne les démontait nullement. Raymond-Marie, aujourd'hui représentant de l'ONF à Londres et Jacques, producteur de films télévisés, devaient fournir le scénario et la mise en scène et Michel, filmer. L'ONF, intéressé par le projet, leur offrit du travail.

Ce premier séjour ne dura que quatre mois. Par la suite, Michel devint photographe commercial, "pour me faire la main". Il exposa ses photos au lycée Pierre Corneille et travailla pour la télévision. C'est ainsi qu'en 1953, il participa aux 29 émissions de "Petites Méditations".

Il faisait aussi les images et participait à l'élaboration d'images en boîte, panorama du cinéma auxquel collaboraient aussi Claude Jutra et Claude Sylvestre. En 1956, il retourna à l'ONF où, après un stage de quatre mois comme assistant, pour se mettre au courant des méthodes de travail, il devint chef-opérateur. Il a depuis fait une trentaine de films, parmi lesquels "Les Mains Nettes" et "Au Bout de ma Rue", présenté en France avec "Les Dragons", film tourné il y a deux ans et pas encore distribué.

Suzanne Gervais expose

Une jeune fille de 23 ans expose quinze toiles, trois dessins et deux gravures, dans "La Bonne Anna" de Marc Camoletti, au théâtre Anjou.

Ce n'est pas la première fois que Suzanne Gervais expose au Mountain Playhouse et à l'Université avant l'exposition actuelle, 35, ouest, rue Milton. Enfant, elle dessinait beaucoup, puis elle a naturellement peint et considère qu'elle est née pour elle de peindre. C'est le moyen d'expression qui lui convient, c'est donc celui qu'elle veut connaître, perfectionner, utiliser pleinement.

Elle travaille seule comme elle vit seule. Elle n'appartient à aucune "école", ne fait partie d'aucun groupe. Elle se donne entièrement à son œuvre, son métier dit-elle tout naturellement.

Une peinture contient en soi son propre message, comme un poème ou un film contiennent le leur. Ce message est-il explicite pour quiconque voit la toile? Suzanne Gervais pense qu'une toile dit ce qu'elle a à dire, et que c'est à chaque témoin de l'entendre comme il le veut, selon lui. Comme un film de McLean sera interprété différemment par plusieurs spectateurs, plusieurs personnes réagiront différemment devant la même toile. Ce qui importe est qu'elle réagissent, non pas qu'il y ait une seule et même façon de réagir.

En s'exprimant par ce qu'elle peint, Suzanne Gervais ne cherche pas à apporter de solution métaphysique. Elle propose ce qu'elle pense. C'est-à-dire ce qu'elle a besoin d'exprimer. L'avenir de la peinture ne la préoccupe guère. Il dépend d'une technique, et la technique est accessible. Elle est nécessaire au peintre, mais seulement après que l'individu eut eu envie de peindre. C'est une vie. Les toiles de Suzanne Gervais seront exposées au Centre d'art de l'Élysée jusqu'au 1er décembre.

Horaires de la radio

Vendredi, le 25 novembre

CBF

6.00	Radio-Journal
6.45	CBF métropolitain
7.00	Radio-Journal
7.30	Prévisions météo
7.45	CBF métropolitain
8.00	Radio-Journal
8.30	CBF métropolitain
8.45	Radio-Journal
9.00	Nouvelles sportives
9.30	Cher Miroir
9.45	Radio-Journal
10.00	Partage du matin
10.30	Sur nos ondes
10.45	Féminin
11.00	Psychologie de la vie quotidienne
11.30	Coucou!
11.45	Un homme et son péché
12.00	Vue de femmes
12.15	Les Joyeux Troubadours
12.30	Jeunesse d'été
12.45	Le Réveil rural
13.00	Nouvelles sportives
13.15	Signal-hera
13.30	Radio-Journal
13.45	Heure du dessert
14.00	À votre intention
14.15	Archives
14.30	Chiefs d'œuvre de la musique
14.45	Radio-Journal
15.00	Une demi-heure avec...
15.30	Votre goût est le nôtre
15.45	Midi-magazine
16.00	Radio-Journal
16.30	Sur nos ondes
16.45	Radio-Journal
17.00	Le sport ce soir
17.30	Rond-point
17.45	Psychologie de la vie quotidienne
18.00	Le tour de chant de...
18.15	La vie ouvrière
18.30	Chanson arabe
18.45	Orchestre de chambre de Vancouver
19.00	Radio-Journal
19.15	Commentaires
19.30	Épisodes des civilisations
19.45	Nouvelles sportives
20.00	Aux portes de la nuit



Cette scène est tirée du film "La Bonne Anna" retenu à l'affiche du Capitole pour une deuxième semaine. On voit ici Edie Adams et Jack Lemmon.

"La Bonne Anna" à l'Anjou

Par Gilles Hénault

Nina Diacoscio a vraiment un don pour la mise en scène et pour l'interprétation de la comédie légère. Elle vient d'en faire la preuve, de nouveau, dans "La Bonne Anna" de Marc Camoletti, au théâtre Anjou.

Ce n'est pas la première fois que Nina Diacoscio joue au théâtre. Elle a déjà joué au théâtre de boulevard, tradition dont Feydeau fut peut-être le plus remarquable représentant.

A vrai dire, les portes jouent dans cette pièce un rôle de convention théâtrale. Elles isolent complètement les personnages. Il n'y a qu'au théâtre où dans les studios que des portes pareilles puissent exister.

Voilà pour les portes. Mais quand, au deuxième acte, l'autre invente une théorie acoustique au sujet des trous dans le mur, ça devient amusant. Il faut, comment dirais-je, un minimum de vraisemblance dans l'intrigue.

Fort heureusement, l'ingéniosité du troisième acte et du dénouement nous fait un peu oublier les faiblesses des deux autres.

Si l'on sort du théâtre le sourire aux lèvres, malgré la qualité discutée de la pièce, c'est aux comédiens que nous le devons.

Nina Diacoscio est très bonne en bonne Anna. Marcel Cabay est un des meilleurs comédiens de vaudeville que je connaisse ici, il a du style, de l'allure, du rythme sans trop forcer la note. Béatrice Picard a le sens des nuances; elle est tour à tour revêche, caressante, froide, passionnée, elle passe d'un état à l'autre sans transition, ce qui est du meilleur effet comique. Roland Lepage joue le rôle de l'amant avec beaucoup d'aplomb, et par moments, avec juste l'embarras qu'il faut. Enfin, Marceline Hébert joue la femme hystérique et capricieuse avec le talent qu'on lui connaît.

Qu'une pièce pareille fasse plus de mille représentations à Paris, cela prouve seulement qu'il existe, dans les divers publics, et que les bonnes pièces ne sont pas nécessairement courues par la majorité des spectateurs.

Ces petites pièces libertines sont un jeu d'échecs où la variété des mouvements est très limitée, de sorte qu'à la longue, on finit par avoir l'impression de toujours jouer la même partie. Que cette partie se joue entre deux ou quatre portes, la différence n'est pas notable, surtout quand d'autres joueurs beaucoup plus forts, tels que Labiche ou Feydeau, ont déjà utilisé tous les trucs.

Après tant de rires vrais ou synthétiques dans nos théâtres montréalais, on aurait presque envie de voir une bonne pièce triste à mourir.

Cotes morales pour le cinéma

Psycho: Adultes, des réserves; scène cales, violence.
Richard the Third: Adultes.
Song without End: Adultes.
Sons and Lovers: Adultes, des réserves; propre à l'adulte, des réserves; litanies coupables.
Surprise Package: A déconseiller; immoralité, affreux augures.
This is Cinema: Adultes et adolescents.
Where the Hot Wind Blows: A déconseiller; immoralité intolérable.
COTIS, PROVISOIRES
Alamo, The: Adultes et adolescents.
Four Sus Femmes: A. propre; House of Seven Hawks, The: Adultes.
10000 femmes: La: Adultes.
Mousses that Roared, The: Adultes et adolescents.
Poussin vire-tu et tard: Adultes, des réserves.
Vacances explosives: Adultes, des réserves.
Twelve Hours to Kill: Adultes et adolescents.

TELEVISION

VENDREDI 25 NOVEMBRE		CBT — Canal 2	
1.00-Musique	7.00-Carrefour	1.00-Open House	7.00-The Verdict is Yours
1.15-Téléjournal	7.30-Cinéjournal	2.00-Trouble with Father	7.30-The Verdict is Yours
2.00-Long métrage	8.00-Sur demande	4.00-Junior Roundup	8.00-Father
2.15-Téléjournal	8.30-Jeunes visages	4.30-Perry Mason	8.30-Father
3.00-Long métrage	9.00-Cinéma International	4.30-Bandwagon	9.00-Father
3.15-Téléjournal	9.30-Cinéma International	4.30-CBC TV News	9.30-Father
3.30-Bonjour madame	10.00-Non premier amour	4.30-Seven O'Clock	10.00-Father
4.00-Solène	10.45-Abat de rigueur	4.30-Vivatt East	10.45-Father
4.30-La boîte à surprise	11.00-Téléjournal	4.30-Country Headline	11.00-Father
5.00-CP-RCK	11.15-Nouvelles sportives	4.30-Perry Mason	11.15-Father
5.30-Au bout du monde	11.30-Commentaires	4.30-Danger Man	11.30-Father
6.00-Edition métropolitaine	12.30-Cinéma	4.30-Seven O'Clock	12.30-Father
6.15-Nouvelles sportives	12.45-Commentaires	4.30-Seven O'Clock	12.45-Father
6.35-Ce soir	1.00-Montréal Matinée	4.30-Seven O'Clock	1.00-Father
6.45-Histoire à suivre	1.00-Chat Héliote	4.30-Seven O'Clock	1.00-Father
6.45-Trois artistes à l'œuvre	1.15-Nursery School Time	4.30-Seven O'Clock	1.15-Father
6.45-Téléjournal	1.15-Nursery School Time	4.30-Seven O'Clock	1.15-Father

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT												VERTICALEMENT											
1-Produit collant	2-Saumure pour poissons	3-Pour s'innocenter	4-Affluent du Rhin	5-Sport en plein air pour les moins jeunes	6-Gais	7-Fin de partie	8-Bord d'une rivière	9-Coupée en deux	10-Article inversé	11-On n'en tire profit qu'en la cassant	12-Pronom familial	1- Qui fait perdre du poids	2-Habite une province anglaise	3-Protection	4-Début de liberté	5-Sans aspérités	6-Possessif	7-Se porte parfois sur le dos	8-Omet de tenir compte de	9-Contribution charitable	10-Déplaisants à regarder	11-Massacre	12-Se suivent
		— De même valeur	— Donne une correspondance en argent	— Ecarte	— Petit récipient	— Empêches de partir	— En fer	— Note	— Voyelles	— Ont donné leurs noms à un ancien couvent français	— Variété de singe		— On la frappe à la tête	— Gai particip	— Tu mécontent	— Faire songe	— Vêtement	— Vaut vers lequel on tend	— Vain	— Vain	— Vain	— Vain	— Vain

A LA CHAÎNE DE RADIO CANADA	
CE SOIR	8 h. 30 L'ORCHESTRE DE RADIO-CANADA. Efrém Kurtz dirige la Symphonie no 3 en mi bémol de Sibelius et la Symphonie no 2 en ré de Brahms.
10 h. 00	HOMMAGE À DINU LIPATTI. Ce soir: trois Chorals de Bach, deux imprécations de Schubert et Concerto en la pour piano de Grieg.
11 h. 15	CONCERT. Présente la Symphonie en ré mineur, K. 385, de Mozart "Les Knecht Wunderhorn" de Mahler et Danse du Prince Igor de Borodine.
CBM-FM	100.7 Mc — MONTREAL

La symphonie à un dollar

Par Jean Vallerand

George Gershwin est considéré aux États-Unis comme un compositeur national; il y a aux États-Unis des compositeurs dont l'œuvre a plus de signification artistique que Gershwin a cristallisé autour de lui une admiration indiscutée. Sans doute avait-il une sorte de génie, génie qui s'est éparpillé dans les genres mineurs de la comédie musicale et qui ne s'est guère révélée que dans deux ou trois œuvres. Il est vrai que parmi ces œuvres, il y a "Porgy and Bess" qui mérite le titre de chef-d'œuvre.

C'est en tout cas le tableau symphonique que Robert Russell Bennett a tiré de "Porgy and Bess" qui constitue la meilleure contribution au concert que dirigea Arthur Fiedler mardi soir dernier au Forum, sous les auspices du journal "Le Star". Je regrette cependant que Gershwin lui-même n'ait pas eu le temps avant de mourir de laisser une orchestration définitive de "Porgy and Bess". Russell Bennett est un "arrangeur" de grande classe, mais il y a dans d'autres pages de Gershwin orchestrées par l'auteur lui-même plus d'authenticité sinon autant d'habileté.

Arthur Fiedler s'est associé depuis plus d'un quart de siècle à la musique dite "classique populaire"; il la dirige dans un style très juste, sans sacrifier à la facilité et sans tomber dans la rigidité.

Le concert était complété par ces choses moins "nécessaires" que sont "Cuban Overture" et "Strike up the Band".

Cette série de concerts symphoniques "à un dollar" organisée par le "Star" connaît un succès extraordinaire de public. Et le public n'est pas attiré par la nature populaire de certains programmes puisqu'il le répertoire très sérieux inscrit par le chef indien Mantia au concert précédent avait attiré autant de monde que le concert Gershwin dirigé l'autre soir par Fiedler. Les concerts du "Star" démontrent la possibilité de constituer à Montréal un immense public musical; encore faut-il que le prix des places soit à la portée de toutes les bourses. Il y a une leçon à prendre.

LUTTE
CE SOIR
SUR LE CANAL 2
11 h. 30 P.M.
EDDY QUINN, promoteur

Ce soir à 8.40
LA VERSION
ORIGINAL
CINERAMA
TECHNICOLOR
et CINERAMA SOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1400 BUREAU — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

EN PRIMEUR
TOKENDE
AU CONGO TRAGIQUE
en pl.
DON CALOGERO
Barry Fitzgerald
AUDITORIUM
PL. 4-4418 DE L'HOTEL-DIEU

La Compagnie Gounod, présente
LES CLOCHES DE CORNEVILLE
Opérette en 3 actes et 4 tableaux de Robert Planquette
LES 26 - 27 - 29 NOVEMBRE
AU THEATRE ST-STANISLAS
1371 EST, RUE LAURIER
Billets: \$2.00 et \$1.50 — Chex Ed. Archambault Inc.
Au guichet à partir de 8 heures
Les représentations commencent à 8 1/2 heures

CE SOIR à 8 h. 30 précises — AU STELLA
Dimanche 2h.30 et 7h.30
LE RIDEAU VERT présente
"VOYAGE A TROIS"
Comédie de Jean de Letraz
Réservations et abonnements: VI. 4-1793
4664 Saint-Denis
Pour les Fêtes, offrez des billets de théâtre

Personne... absolument personne ne sera admis au théâtre après le début de chaque représentation de "Psycho"
Horaire: 12.10 - 2.20 - 4.35 - 6.50 - 9.10
ALFRED HITCHCOCK'S NEW AND ALTOGETHER DIFFERENT SCREEN EXCITEMENT!
PSYCHO
4e SEMAINE
Stationnement: garage Peel-Windor, à partir de 6 h. p.m.

STARRING
Sophia Loren
Maureen Chevalier
John Gavin
Angela Lansbury
Milly Vitale
A BREATH OF SCANDAL
Un film nouveau avec le charme pétillant de "GIGI"
A L'AFFICHE
PALACE

SOYEZ A LA PAGE
et ne manquez pas de voir
"THE APARTMENT"
A ROMAN ROMAN ROMAN ROMAN
JACK LEMMON
SHIRLEY MACLAINE
FRED MACMURRAY
Stationnement: garage Peel-Windor, à partir de 6 h. p.m.
CAPITOL

Chaque soir le grand succès comique
AU THEATRE ANJOU - 1204, Drummond
"LA BONNE ANNA"
Comédie de Marc Camoletti
avec: MARJOLAIN HEBERT, MARCEL CABAY, BEATRICE PICARD, ROLAND LEPAGE et NINA DIACOSCIO
Tous les soirs à 9 h. (Excepté les lundis relâche)
RESERVATIONS: UN. 1-7494-95

COMMENCANT DEMAIN
ST-DENIS-BIJOU
L'œuvre célèbre de GEORGES ONNET que CINEMASCOPE et TECHNICOLOR ont paré d'une spectaculaire grandeur
ANTONIO VILAR
Verna LISI
LE MAÎTRE DE FORGES
REALISATION À L'AFFICHE
MARC CASSOT - EVELYNE KER - PAUL FRANKÉUR
LES COPAINS DU DIMANCHE
Aujourd'hui dernier jour
"TABARIN" - "VACANCES EXPLOSIVES"

CE SOIR à 9 h. DEMAIN et MERCREDI
"une charmante comédie!"
CHAMBRE 110
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lassalle
Pierre Thériault
EN ALTERNANCE - COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

DIMANCHE à 7.30
MARDI et VENDREDI PROCHAINS
FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ

Le président de la Banque Provinciale commente l'histoire de la monnaie

POTINS FINANCIERS

C'était congé hier, à Wall Street à l'occasion du Jour d'actions de grâce aux E.U. Les Bourses de Montréal et de Toronto, privées de la direction de la Bourse de N.Y., se sont comportées calmement. Sur la Bourse de Londres les gains enregistrés paraissent minimes.

MM. David Patterson et Jean M. Tardif font maintenant partie de l'étude légale Stewart, Crépault & McKenna.

Un groupe de financiers doit se réunir ce matin à Londres, afin d'étudier les moyens pour mettre fin à la perte de l'or par les E.U. Leurs réserves d'or seraient maintenant au plus bas niveau vu depuis 25 ans. Incidemment, le prix de l'or a remonté hier sur le marché anglais à \$35.79 l'once, au regard du prix officiel de \$35.00 aux E.U.

Industrial Acceptance publie ce midi l'état de ses opérations durant les premiers 9 mois de cette année — elles laisseraient voir une certaine augmentation du côté des recettes nettes.

Massey-Ferguson vient d'acheter Italian Tractor Co., employant 600 hommes.

Des Arabes formeraient une compagnie de \$100,000,000 aux fins d'exploiter une flotte de navires cibles.

The British Consolidated Zinc Corp. vient de conclure un accord avec Kaiser Aluminum et The Chemical Corp. of America, aux fins de développer l'industrie de l'aluminium en Australie et en Nouvelle-Zélande sur un pied d'égalité. Elle dépenserait \$275,000,000 durant les prochains 6 ans.

Equitable Securities Canada Ltd. et Pemberton Securities Ltd. ont obtenu l'émission de \$5,500,000 d'obligations de

Greater Vancouver Water District.

Belmont Mining, Elwood Mining, Garland Mining et Selby Mining procéderaient à l'abandon de leur charte provinciale respective.

Le service d'études financières de L. G. Beaubien Cie vient de publier une brève analyse de The Great Lakes Paper Company Ltd., produisant 360,000 tonnes de papier-journal par an. Il y est mentionné qu'au fur et à mesure que le service de la dette et les amortissements des nouvelles installations diminueront et que la production augmentera, les profits devraient s'améliorer sensiblement, même malgré la hausse des coûts. Ses titres se vendent intéressamment pour un placement à long terme.

Il ressort de la dernière compilation de A. E. Ames & Co qu'il a été lancé sur notre marché jusqu'au 21 novembre \$8,684,708,239 d'obligations, contre \$10,032,948,210 durant la même période l'an dernier, au 23 novembre, et au regard de \$10,092,525,328 durant la période terminée le 24 novembre 1958.

Canadian P. & P. Securities tiendra aujourd'hui dans notre ville une assemblée de ses actionnaires. M. Acme Gold Mines, en fera autant à Saskatoon.

Les administrateurs de David & Frères viennent de déclarer un dividende de 75 sur les actions de la classe A, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 du même mois.

Building Products Ltd., en tend acheter une industrie industrielle au plastique aux fins de versifier sa production, vu que l'industrie de la construction traverse actuellement le calme le plus profond encore vu depuis 1952.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

St-Jérôme adjuge une émission de \$606,500 d'obligations à 5 et 5 1/2 %

La cité de St-Jérôme, comté de Terrebonne, a vendu, \$606,500 d'obligations en séries, ces jours-ci. Un prix de 96.04 a été payé par un syndicat formé de Dominion Securities Corp. Ltd., L.G. Beaubien & Cie Ltée et Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., pour \$256,500 de titres à 5% 1961-70 et \$350,000 à 5 1/2% 1971-80. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.8744%. Datées du 1er septembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1961 au 1er septembre 1980 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er septembre 1970. Autorisé l'emprunt est contracté pour constructions: fins industrielles, travaux d'adduction, d'égouts, de voirie, de trottoirs, etc. L'évaluation impossible de la cité, pour 1960, s'élève à \$42,760,600, y compris \$8,780,000 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$4,481,900 dont \$1,869,175.81 pour les services publics. Cette dette ne tient pas compte de l'émission de \$561,500 datées du 1er janvier 1960.

La liquidité accrue dans notre économie, un facteur favorable pour les bourses canadiennes

Selon C. J. Hodgson & Co., membres des Bourses canadienne et de Montréal, d'après l'indice de la DBS, la moyenne de 93 actions ordinaires inscrites sur nos marchés cotait sur la fin du mois dernier au plus bas niveau vu depuis 20 ans — elle accusait une baisse de 14%, par rapport au sommet de l'année. Quoi qu'il en soit, il n'y aurait pas eu une contraction aussi accentuée de notre économie. Durant la première quinzaine du mois courant, nos bourses ont été plus calmes, probablement à cause de la plus grande liquidité nationale et, aussi, à cause de mesures fiscales et monétaires moins tendues, après 2 ans d'application de politique rigide. La plus grande liquidité évidente ne peut que se traduire par une recherche de nouveaux placements. Il en résultera un regain de vie parmi les valeurs dont l'avenir semblerait plutôt favorable. L'importance d'un choix judicieux saute donc aux yeux. S'il est vrai que Wall Street a toujours exercé une grande influence sur le sentiment spéculatif local, il n'en est pas moins vrai qu'entre 1958 et 1960, le marché canadien a faibli, alors que celui de New-York a monté. Pourquoi pas l'inverse maintenant... il y aurait là chose possible et même probable, à notre opinion.

La C.S. de St-Simon a adjugé une émission de \$127,000 d'obligations à L.G. Beaubien & Cie Ltée

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Simon, comté de Bagot, ont vendu, ces jours-ci \$127,000 d'obligations en séries. La meilleure des 11 soumissions reçues provenait de L.G. Beaubien & Cie, Ltée qui a payé 99.085 pour \$91,500 de titres à 5% 1961-63 et \$35,500 à 5 1/2% 1964-70. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.5843%. L'emprunt comporte un solde de \$24,500 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$99,000. Datées du 1er octobre 1960, les obligations échoient en séries du 1er octobre 1961 au 1er octobre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er octobre 1967. L'emprunt, est contracté pour la reconstruction de l'école du village. L'octroi de \$99,000, applicable au service de l'émission, est payable en 3 versements annuels et consécutifs. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1959-60, s'élevait à \$600,020. L'emprunt actuel représente l'unique dette à long terme de la corporation.

Maintenant que son affinerie est en opération, les travaux reprendront à la mine Quebec Lithium Corp.

Quebec Lithium Corporation a mis son affinerie en branle. Le moulin a, en effet, commencé à être alimenté, au dire de M. André Beauchemin, secrétaire-trésorier de l'entreprise. Maintenant que l'affinerie est en marche, la direction songerait à reprendre les travaux miniers d'ici quelques semaines — ils avaient été suspendus depuis août de l'an dernier. L'entreprise avait, alors, une accumulation de 8,662 tonnes de concentrés de lithium. Ce sont ces derniers qui permettent de satisfaire aux commandes de consommateurs de vitre. L'amorçage actuel suffirait à produire 2,000,000 de livres de carbonate de lithium, soit pour 4 mois d'opérations au rendement actuel, soit 160 tonnes par jour. Incidemment, le moulin peut fonctionner à 1,000 tonnes par jour, et sa capacité peut être augmentée de nature à satisfaire à la demande. Durant les 3 ou 4 prochains mois, l'affinerie produira des carbonates de lithium, bien qu'elle soit capable de produire, aussi, de l'hydroxyde de lithium. Les produits fabriqués seraient sans pareils, dit-on, et leur qualité serait telle qu'ils répondraient, sans autre traitement, même aux exigences de l'industrie pharmaceutique. Il va sans dire qu'ils peuvent donc rencontrer les exigences de l'industrie, en général, car ce produit serait employé dans les industries de l'avionnerie, des lubrifiants et de la céramique, etc. Comme on sait, Sullivan Consolidated Mines détient les intérêts de contrôle de Quebec Lithium.

Marcel CLEMENT

Nomination chez TEXACO



R.O. LOCKWOOD

M. C.C. Dunn, vice-président, Service des ventes de la Texaco Canada Limited, annonce la nomination de M. R.O. Lockwood au poste de gérant des ventes industrielles. M. Lockwood est entré au service de la compagnie en 1946 et était, avant sa nomination, gérant adjoint des ventes industrielles sous la direction de M. John Devlin, aujourd'hui à sa retraite.

Evolution marquée

Adressant la parole hier soir à l'Hôtel Berkeley, M. J.-Ubaldo Boyer, président de la Banque Provinciale parla de l'histoire de la monnaie. Il déclara en partie ce qui suit: «Le jeune-commerce joue dans la Province de Québec, depuis bientôt 30 ans, un rôle éminemment utile et c'est tout simplement avec un vif intérêt que j'ai suivi son évolution. La monnaie est un peu comme l'amour, tout le monde en parle, tout le monde croit savoir un peu ce que c'est, mais trop peu nombreux sont ceux qui prennent la peine d'étudier l'histoire et l'évolution, d'en analyser le comportement, de se prémunir contre les abus, etc. Voilà pourquoi d'ailleurs il les deux sujets.»

La monnaie n'est assurée, dans l'opinion populaire à notre époque, un singulier prestige. Et le banquier, qui en a été et en est toujours le dispensateur sous une forme ou sous une autre, y est considéré comme une sorte d'alchimiste, capable de faire quelque chose de rien.

L'histoire nous rapporte que la première monnaie a été le mouton. Les peuples pasteurs en avaient des troupeaux considérables. Une tête de plus ou de moins ne leur faisait ni chaud ni froid; ils avaient même un peu chaud au cœur d'en avoir plus car celui qui avait le plus grand troupeau était nécessairement le plus riche.

Le concept de monnaie était né, qui devait connaître des fortunes fort diverses. Ce concept, c'est en résumé l'idée que les échanges se font bien plus aisément, grâce à l'usage d'un objet que tout le monde désire acquies, non pas vraiment pour le consommateur, mais parce qu'il est le symbole de la richesse et qu'il peut servir à acheter n'importe quoi.

Les premières monnaies métalliques furent des monnaies de fer. La nature cependant leur réservait d'autres découvertes merveilleuses: l'argent et surtout l'or. Deux beaux métaux, si brillants, si séduisants, que chacun voulait en posséder non seulement pour des fins d'échange, mais pour se complaire à leurs fascinants miroitements. Et au surplus, la nature, bonne mère, avait vu à ce qu'ils soient rares, en tout cas, ils le restèrent jusqu'au jour où les hommes furent assez mûrs pour inventer autre chose. En fait, l'or et l'argent prirent le nom de métaux précieux, et ne devinrent abondants qu'avec le progrès des techniques d'extraction, à la fin du XIXe siècle. Ils s'implantèrent d'où partout comme les métaux monétaires idéaux; d'où les noms de régime de l'étalon-or (quand la monnaie adoptée était la pièce d'or), de régime de l'étalon-argent, ou de bimétallisme (quand les deux métaux servaient en même temps de monnaie).

À la fin du XVIIIe siècle cependant, se produisit le grand événement qui devait ouvrir l'ère moderne: la révolution industrielle, c'est-à-dire les premières découvertes des procédés techniques appelés à révolutionner le monde de la production. Face du grand accroissement des marchandises sur les marchés, les monnaies métalliques devinrent excessivement rares. Le progrès menaçait d'être paralysé par le manque de monnaie, engendrant l'impossibilité de faire tous les échanges commerciaux, de permettre l'invention de la machine à vapeur, de la machine à vapeur, de la machine à vapeur, etc.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La nouvelle trieuse de documents Burroughs fait partie d'un système électronique complet de lecture des caractères inscrits à l'encre magnétique, mis au point par la compagnie Burroughs et qu'on désigne par les initiales MICR (Magnetic Ink Character Recognition).

Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

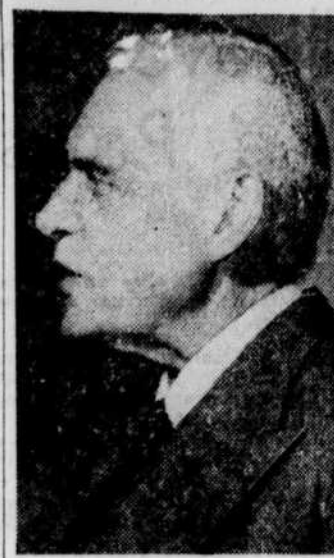
Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

Actuellement, tous les chèques sont triés à la main, aussi bien dans les plus petites succursales que dans les plus grands centres de compensation. La nouvelle machine Burroughs pouvant trier les chèques 60 fois plus vite qu'une personne ne peut le faire à la main permet de libérer des employés de cette tâche fastidieuse et de leur confier d'autres opérations bancaires plus importantes.

La manipulation rapide et précise des chèques personnels est devenue une tâche extrêmement importante pour les banques canadiennes. L'an dernier, par exemple, les banques ont manipulé 2,750,000 chèques chaque jour ouvrable, soit une augmentation quotidienne de 1,000,000 depuis 1949.

COMPAGNIE MIRON LIMITEE



M. St-Laurent



M. L.-A. Lapointe

Le 4 novembre 1960, le très honorable Louis S. St-Laurent, c.p., c.r., a été nommé président du conseil de Compagnie Miron Limitée, et M. Louis A. Lapointe, c.p., a été élu président. Les autres membres du conseil sont: MM. J. Brouillette, J. Dubois-Pelotier, F.H. Ernst, A. Jodou, H.-H. Lank, J. Meriz, G. Miron, J.-B. Morgan, M. Noirfalise, M. Nokin et J. VanHove. M. A. Jodou est président du Comité exécutif et MM. L.-A. Lapointe, J. VanHove, F.H. Ernst et H.-H. Lank en sont les autres membres. M. F.H. Ernst est le gérant général de la Compagnie et M. C.-W. Seale, le secrétaire-trésorier.

Emission de \$660,000 de N.-D. de Lorette

A 5% et 6%, adjugée à un puissant syndicat financier

Le village de Notre-Dame-de-Lorette, comté de Québec, a vendu, \$660,000 d'obligations en séries, mardi soir, 15 novembre. Un prix de 97.26 a été payé par un syndicat formé de J.E. Laflamme Ltée, Grenier, Ruel & Cie, Inc., Garneau, Boulanger Ltée, Oscar Dubé & Cie Inc., La Corporation de Prêts de Québec, Clément Guimont Inc., Dawson, Hannaford Ltd., Laguerre & DesRochers Ltée, J. T. Gendron Inc. et Jacques Légaré & Cie, Ltée, pour \$118,000 de titres à 5% 1961-70 et \$542,000 à 6% 1971-75. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.218%. L'emprunt comporte un solde de \$456,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 15 ans.

1,560 chèques ou documents, triés à la minute par Burroughs Adding Machines

Nouvel équipement électronique mis en démonstration pendant 1 semaine

La compagnie Burroughs Adding Machine of Canada, Limited a présenté hier à Montréal la trieuse de documents la plus rapide du monde. Cette machine électronique de haute précision "lit" les informations portées à l'encre magnétique sur les chèques et autres documents et les trie à raison de plus de 1,500 à la minute.

Il s'agit de la première démonstration d'équipement électronique pour le triage des chèques qui ait été donnée à Montréal. Elle durera 1 semaine. Le directeur général de la compagnie, M. J. L. Rapmund, a déclaré la nouvelle trieuse à caractères magnétiques Burroughs constituait un véritable "triomphe de la technique" devant permettre de résoudre l'embouteillage le plus courant dans les services bancaires, soit le triage de véritables montagnes de chèques, bordereaux et autres documents du genre.

M. Rapmund a cité des chiffres publiés récemment par l'association des banquiers canadiens indiquant que le montant global, en dollars, des débits des comptes personnels est passé de \$87 milliards à \$256 milliards, depuis 1949.

DIVIDENDES

Celanese Corp. of America, 30 cents l'action ordinaire, 23 décembre, inscription 8 décembre; \$1.12 1/2 l'action privilégiée, 1er janvier, inscription 8 décembre.

Industrial Acceptance Corp. Ltd., 45 cents l'action ordinaire, 56 1/2 cents l'action privilégiée \$2.25, 68 1/2 cents l'action privilégiée (\$2.75) et \$1.12 1/2 l'action privilégiée (\$4.50), 28 décembre, inscription 8 décembre.

Moore Corp. Ltd., 20 cents (US) l'action ordinaire, 3 janvier, inscription 2 décembre.

Investment Foundation Ltd., 60 cents l'action ordinaire et 75 cents l'action privilégiée 6%, 16 janvier, inscription 15 décembre.

David & Frère Ltée, 75 cents l'action "A", 31 décembre, inscription 15 décembre.

Paul Service Stores Ltd., 50 cents l'action, 16 décembre, inscription 2 décembre.

Dominion Glass Co. Ltd., 14 1/2 cents l'action privilégiée et 55 cents l'action ordinaire, 16 janvier, inscription 29 décembre.

Viair Ltd., 20 cents l'action, 2 janvier, inscription 20 décembre.

Montreal Locomotive Works Ltd., 25 cents l'action, 3 janvier 1961, inscription 16 décembre.

Le trafic aérien et la Cie Nordair

Son vice-président insiste sur l'importance du fret

ROBERVAL PC — "Aussi souvent que possible, nous avons invité les compagnies intéressées au transport aérien sur nos circuits, à faire partir leurs envois de Roberval", a déclaré M. Roland G. Lefrançois, vice-président de la Compagnie d'aviation Nordair, à un groupe d'hommes d'affaires de Roberval.

M. Lefrançois, qui portait la parole devant les membres de la Chambre de commerce de cet endroit, a déclaré que l'avenir de l'aéroport de Roberval dépendait beaucoup plus du volume de fret aérien qui sera expédié de cet endroit que du nombre des passagers de la compagnie.

Cleveland Copper Corp.

Cleveland Copper Corporation a averti la Bourse Canadienne que par suite d'un accord en date du 15 novembre, il a été consenti un délai de 3 mois, soit jusqu'au 26 janvier 1961, à Dunany Investments Ltd et Lura Corporation Ltd, pour exercer leur option sur 200,000 actions de 10 cts par action, ainsi qu'un délai de 3 mois sur des options additionnelles pour 600,000 actions à des prix d'exercice entre 12 1/2 cents et 16 1/2 cents par action.

Ventes dans les grands magasins plus élevées

Les ventes des magasins à rayons, durant la semaine terminée le 5 novembre, ont dépassé de 0.8 p.c. celles d'un an plus tôt; c'est ce que révèle un communiqué spécial du B.F.S. Des avances de 2.8 p.c. en Saskatchewan, de 4.1 p.c. en Alberta et de 6.1 p.c. en Colombie-Britannique ont plus que contrebalancé des reculs de 4 p.c. dans les provinces atlantiques, de 1.5 p.c. au Québec, de 0.3 p.c. en Ontario et de 1.2 p.c. au Manitoba.

D'après des chiffres provisoires, les ventes d'octobre ont été supérieures à celles de l'an dernier dans toutes les provinces sauf en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Voici les provinces qui ont enregistré des augmentations: provinces atlantiques, 4.8 p.c.; Québec, 0.2; Ontario, 0.1; Manitoba, 5.1; et Alberta, 0.9. Et voici celles qui ont accusé des diminutions: Saskatchewan, 0.5; et Colombie-Britannique, 2.9.

Rapports financiers

Canadian Utilities Limited, pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre, 1960, \$1,118,594, à raison de \$1.45 l'action comparative à \$1,078,456, soit \$1.39 l'action durant la période correspondante l'an dernier.

RS. SHEPHERD, Secrétaire-trésorier, Le 23 novembre 1960.

DAVID & FRÈRE LIMITEE

Dividende no 106

Actions Classe "A"

Un dividende de \$0.75 par action ordinaire sans valeur au pair Classe "A" de la Compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1960 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 1960, payable le 31 décembre 1960.

Industrial Acceptance Corporation Limited

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action a été déclaré et sera payable le 16e jour de janvier 1961, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15e jour de décembre 1960.

Le dividende de \$0.75 par action ordinaire sans valeur au pair Classe "A" de la Compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1960, payable le 31 décembre 1960.

\$1.12 1/2 par action initiale privilégiée à 4 1/2% rachetable et cumulative d'une valeur au pair de \$100.

\$0.564 par action privilégiée à 4 1/2% rachetable et cumulative d'une valeur au pair de \$50.

\$0.684 par action privilégiée à 5 1/2% rachetable et cumulative d'une valeur au pair de \$50.

\$0.45 par action privilégiée à 6% rachetable et cumulative d'une valeur au pair de \$50.

Le Conseil d'administration, E. E. McCracken, Secrétaire, MONTREAL, QUEBEC, le 23 novembre 1960.

Gouvernements — Institutions religieuses
Municipalités — Services publics — Industries

BÉLANGER INC.
VALEURS DE PLACEMENT

Membre de:

"The Investment Dealers' Association of Canada"

611 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL
Tél.: UN. 1-1461

Etude panoramique sur la pratique du sport dominical

Les restrictions puritaines tendent à disparaître — Législation incomplète — La loi fédérale va loin: elle défend même d'acheter un journal, le dimanche — Loi ignorée — Québec laisse toute liberté à ses citoyens — Concerts et cinéma

Le traditionnel ennui du dimanche cède lentement à travers tout le pays, la place, à l'enthousiasme des foules assistant à des joutes sportives.

Le dimanche n'est plus exclusivement consacré à la religion. Bien des édiles municipaux, et même des membres du clergé, ont laissé entendre qu'il en est mieux ainsi. Par contre, il y a encore bon nombre d'autorités laïques et religieuses qui sont absolument opposées à ce qu'elles considèrent comme une profanation du dimanche.

Les opinions recueillies d'un bout à l'autre du pays par la Presse Canadienne indiquent que, bon gré mal gré, le dimanche devient de grandes joutes sportives, d'activités théâtrales, voire même commerciales. Il y a de plus en plus de villes qui modifient les lois de la province et de la grosse loi fédérale, le conseiller M. C. Brown, a proclamé au cours d'une réunion: "Il est bien certain que mes fils pourraient faire bien pis que de regarder une joute de hockey le dimanche, s'ils sont complètement désœuvrés".

L'Eglise

La haute hiérarchie catholique du Canada, dans une déclaration officielle, s'est dit "très inquiète" par la tendance croissante vers la négation du caractère sacré du dimanche, dont l'industrie et le commerce semblent vouloir faire un jour ordinaire. L'Eglise a recommandé aux divers gouvernements du pays de "maintenir les lois concernant la sanctification du jour du Seigneur".

Dans la seule province d'Ontario où, au cours des années 58 municipalités ont voté en faveur des sports commercialisés le dimanche alors que 32 autres ont voté contre, il y aura au moins 15 votes municipaux au cours du mois de décembre. Toronto qui, pendant tant d'années, eut la réputation d'être sous l'effet de soporifiques le dimanche, votera sur la question de l'ouverture des salles de cinéma. Le sport commercialisé y est déjà admis depuis quelques années. D'autres centres ontariens, y compris Cornwall, Kitchener, Windsor, Brantford, Hamilton, North Bay, St. Thomas et Oakville, voteront aussi sur la question du dimanche dominical.

A Ottawa, où les protagonistes du sport commercialisé furent défaits en 1952, on tiendra un nouveau plebiscite, la question au mois de décembre. Les partisans des joutes dominicales, qui n'ont eu qu'à obtenir les signatures de 15.000 personnes éligibles à la votation pour obtenir la tenue d'un deuxième plebiscite, ont soumis une pétition comptant 24.770 noms dont 13.623 ont été déclarés valides. La question sera aussi débattue à Eastview.

C'est en octobre dernier que Winnipeg et St. James se sont prononcées en faveur du sport commercialisé.

Législation incomplète

La plupart des provinces permettent le sport commercialisé le dimanche soit dans leurs propres statuts, soit à cause de certaines brèches dans la loi fédérale sur l'observance du dimanche.

Chose curieuse, c'est le Québec qui est le plus libre. En effet, le sport, le cinéma et toutes les autres formes de divertissement y sont permis le dimanche, et depuis plusieurs décennies. Même, dans certaines municipalités, on peut aller prendre un verre à la taverne en sortant de la messe dominicale.

En Alberta, les joutes sportives sont permises, à condition qu'elles n'aient pas de prix d'entrée, bien qu'il soit permis d'"acheter le chapeau" au cours

de la partie. Les sports sont permis de la même façon au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve. Le seul endroit où le sport commercialisé soit permis le dimanche en Colombie-Britannique, est Vancouver. Des lois puritaines sont en vigueur dans toute la Saskatchewan ou aucun sport commercialisé n'est permis le dimanche et où, par ailleurs, la population n'a pas senti le besoin de faire une seule pétition pour l'obtenir.

La plupart des provinces s'en tiennent à la loi fédérale, qui interdit presque toute forme de travail, d'amusement, de sport et aussi presque toute activité commerciale de minuit le samedi à minuit le dimanche. La loi fédérale fut adoptée en 1906 après que l'Alliance du Jour du Seigneur, un organisme national commandité par divers groupes religieux et encore voué à l'observance du dimanche, eut présenté au parlement une pétition comprenant plus de 100.500 signatures.

Aspects ignorés

Si la loi fédérale était strictement observée, des centaines de milliers de Canadiens seraient passibles d'amendes ou même d'emprisonnement au moins une fois par semaine. Ainsi, selon les données de la loi, il est interdit d'acheter une maison, une revue ou même un journal, le dimanche ou encore d'embaucher un jardinier.

Et pourtant, dans plusieurs grandes villes et dans certaines campagnes, le dimanche est une des journées les plus occupées des agences immobilières.

Cette loi a été ignorée pendant presque toutes ses 54 années d'existence. Cela tient surtout à ce que la responsabilité de l'observance de la loi incombe au procureur général de chaque province. Après le deuxième conflit mondial, le procureur général de l'Ontario tira avantage de la situation en décrétant qu'il ne permettrait plus que les propriétaires de kiosques de souvenirs, de comptoirs de crème glacée, de rafraîchissements, de cigarettes, de services de location de bateaux et de chevaux soient poursuivis à cause des directives de la loi fédérale.

Loi du Québec

La loi fédérale stipule aussi que ses règlements ne peuvent affecter les lois provinciales "en vigueur à l'heure actuelle ou adoptées à l'avenir" — ce qui revient à dire que les provinces peuvent faire les lois qu'elles veulent pour avoir le genre de dimanche qui leur convient.

Le Québec tira aussitôt avantage de cette stipulation pour laisser toute liberté aux citoyens. On adopta une loi sur l'observance du dimanche au Québec qui fut proclamée un jour avant la proclamation de la loi fédérale, qui entra en vigueur le 1er mars 1907.

La loi québécoise protégeait "toutes les libertés et les activités reconnues par les coutumes de cette province".

Ce sont Toronto et Windsor qui lancèrent le débat sur les joutes sportives commercialisées en demandant aux élections municipales de 1950, qu'une législation favorable à ces activités soit adoptée.

La législature provinciale adopta une loi permettant les sports commercialisés dans les municipalités qui votaient en faveur de la tenue de telles activités le dimanche. Un seul sport était interdit: les courses de chevaux et les joutes sportives étaient confinées à l'après-midi, la loi stipulant qu'elles ne pouvaient avoir lieu qu'entre 1:30 et 4 heures p.m.

Depuis lors, c'est l'Ontario qui a connu le plus grand nombre de discussions sur la question.

Concerts

La législature ontarienne a encore amendé ses statuts cette année afin de permettre les représentations musicales d'une nature culturelle et artistique, lorsque celles-ci sont offertes par des organismes sans but lucratif.

Voici comment la situation se présente dans les autres provinces:

A Terre-Neuve, le baseball est le seul sport commercialisé qui soit permis. Selon une loi provinciale qui était encore en vigueur avant l'entrée de cette province au sein de la Confédération, ces joutes ne devraient pas être permises mais, étant donné que le public n'a jamais posé la moindre objection, on les admet encore.

Le Nouveau-Brunswick s'en tient à la loi fédérale, n'ayant aucun règlement provincial concernant cette question. Il arrive parfois qu'il y ait un passe outre aux données de la loi pour permettre des joutes sportives, mais cela se fait sur une échelle très limitée.

Seules les joutes non-commercialisées sont admises en Nouvelle-Ecosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. La population n'a pas senti le besoin de demander une modification à la loi.

La législature manitobaine a passé, lors de la dernière session, une loi permettant aux municipalités de tenir des plébiscites sur la question des joutes commerciales. La loi stipule cependant que seuls les joueurs "amateurs" pourront participer à ces joutes et maintient par ailleurs une interdiction formelle sur les représentations cinématographiques, la boxe, les courses, la lutte et le judo.

Winnipeg et St. James furent les premières villes à tirer parti de la nouvelle loi provinciale. Flin Flon, Brandon, Dauphin et Virden doivent bientôt suivre cet exemple.

Opposition du maire

Le maire de Brandon, M. James Creighton, ancienne étoile des Falcons de Détroit, de la Ligue Nationale de hockey, est contre la tenue de joutes commerciales — surtout de joutes de hockey.

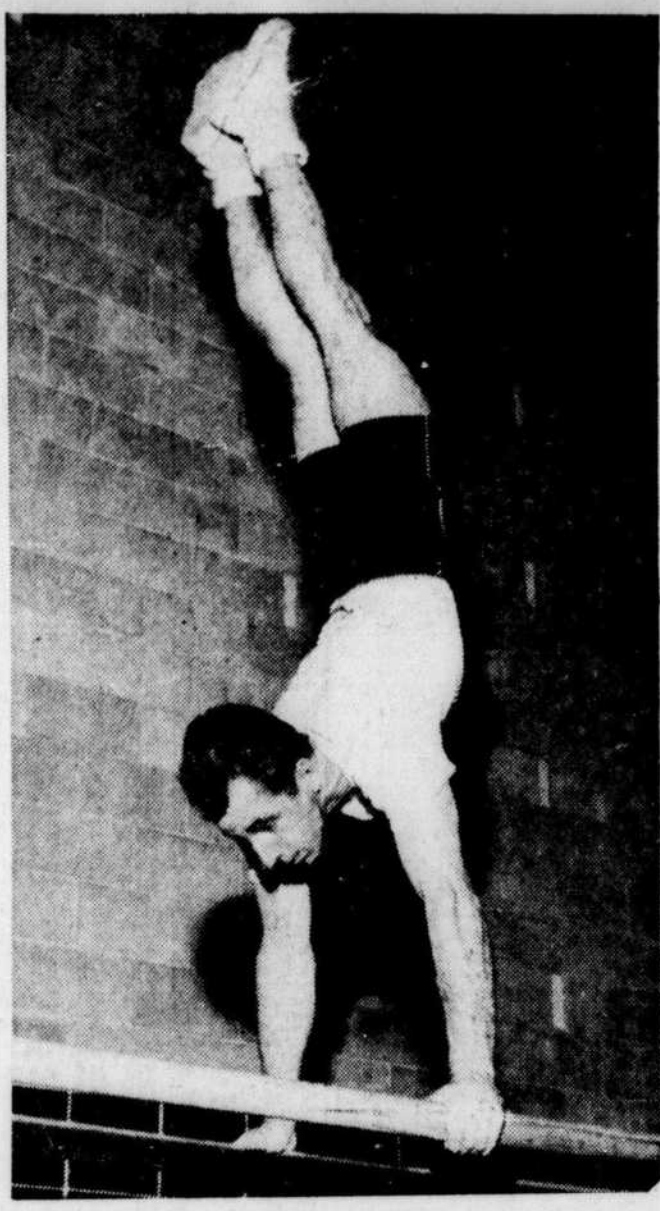
"Le hockey fait monter la pression avec tous les cris et les hurlements, soutient-il. De plus, avec les quilles, le curling et le golf ils ont de quoi se tenir occupés..."

La Saskatchewan et l'Alberta s'en tiennent à la loi fédérale. Les joutes non-commercialisées sont permises en Alberta où l'on se prévaut quand même du droit de passer le chapeau. Aux joutes de hockey et de football les plus fréquentées on peut voir des affiches placées aux endroits stratégiques et où l'on lit: "Cette joute vaut bien du dollar, vous ne pensez pas?" Mais en général les gens se contentent de déposer quelques pièces de 25 cents.

Leo LeClerc, gérant du club junior des Oil Kings d'Edmonton, finalistes de la coupe Memorial la saison dernière, est opposé à la tenue de joutes professionnelles le dimanche: "Cela ferait encore un autre jour dont les professionnels s'empareraient et alors, que resteraient aux amateurs?"

Vancouver est la seule ville de Colombie-Britannique où les joutes commerciales soient permises le dimanche. Un règlement municipal spécial permet les joutes commerciales de baseball, de balle molle, de football et d'autres sports. Il a fallu faire amender la charte municipale par la législature provinciale et ceci n'a été possible qu'après que la cause eut été approuvée par trois voix contre deux en Cour d'appel provinciale.

Des organismes provinciaux comme l'Union des municipalités de Colombie-Britannique et l'Association de hockey amateur ont demandé que la législation provinciale permette les joutes commerciales.



Charles Talbot, assistant-instructeur de gymnastique au Centre Notre-Dame, donne une leçon d'équilibre à ses élèves.

Important tournoi de tennis sur table, à Montmagny

Tous les amateurs de tennis sur table de la province, seront heureux d'apprendre que le tournoi pour les championnats du "Bas du Fleuve" sera disputé les 3 et 4 décembre prochain, au Centre Civique de Montmagny. Ce tournoi, l'un des plus attendus des amateurs de tennis sur table, comprendra des épreuves simples-hommes, doubles-hommes et handicap, et tout indique qu'un record d'inscriptions sera enregistré. Le groupe de Québec, aura à sa tête, Clovis Savard, classé actuellement deuxième dans la province, ce lui de Ste-Agathe des Monts, sera conduit par Eddie Schultz, tandis que le groupe de Montmagny, comprendra au moins vingt cinq participants. Paul Bélanger, de Montmagny, vainqueur aux deux premiers tournois, défendra son titre, contre les meilleures raquettes de la province. Parmi les favoris, mentionnons: Nick Gadany, de la Palestre nationale, Clovis Savard, Eddie Schultz, Paul Bélanger, Jacques Poulin, Guy Courtois Germain et Claude Landry.

Chez les femmes, Louise Gadany, classée première actuellement dans la province, tentera de remporter son troisième titre consécutif mais recevra certainement une vive opposition de la part de Denise Hunnius, Marie Duceppe et Betty Tweedy.

Dans les doubles-hommes, le duo formé de Paul Bélanger, Jacques Poulin, sera le favori numéro un de l'épreuve.

Dans le tournoi "handicap", il est difficile de prévoir le vainqueur à l'avance, vu les points accordés aux participants, mais tout laisse prévoir une inscription record à cette épreuve, car, tous les joueurs de la Ligue de Tennis sur Table de Montmagny, voudront y participer.

Football à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — La ville d'Ottawa enverra des équipes de football aussi bien sur la côte de l'Atlantique que sur celle du Pacifique, samedi, à l'occasion de la dernière fin de semaine consacrée au football cette année au pays.

Pendant que les Rough Riders se rendent à Vancouver et affronteront les Eskimos d'Edmonton dans la classique annuelle pour la coupe Grey, le Grenat-et-gris de l'Université d'Ottawa se rend à Halifax et rencontrera l'Université Saint-François-Xavier, dans la classique de l'Atlantic Bowl.

L'équipe de l'Université, jouant dans deux ligues cette saison, a décroché deux championnats, soit celui de la Conférence intercollegiale de l'Ontario et celui de l'Association intercollegiale Outaouais-St-Laurent. Elle a remporté huit victoires consécutives durant l'année.

L'équipe Saint-François-Xavier, pour sa part, présente une fiche remarquable de 27 victoires d'affilée en quatre ans. Une victoire de 30-9 sur le Stadacona, samedi dernier à Halifax, lui permettrait de représenter les provinces maritimes dans l'Atlantic Bowl. Le Grenat-et-gris durant ce temps triomphait des Warriors du collège Loyola, de Montréal, par 49-13 ici même, pour son deuxième championnat de la saison.

Matt Anthony et Fred Kijek, entraîneurs du Grenat-et-gris, et Don Loney, entraîneur du Saint-François-Xavier, sont trois anciennes vedettes du Big Four. Anthony et Loney portaient même de tennis sur table du Québec.

POTINS: Un fait inusité s'est produit dernièrement à Vancouver, lorsque Joy Owens, championne du Canada, a remporté les honneurs du simple-messieurs. Elle avait été admise à cette dernière épreuve, vu le manque de participation chez les dames... Durant le mois de décembre, quelques joueurs de Montmagny, tenteront d'abaisser le record détenu par Paul Larue et Michel Vidoudez, qui avaient joué durant 15 heures et 40 minutes, en 1937, au Centre Civique de Montmagny.

me les couleurs des Rough Riders en 1951, quand Ottawa a participé pour la dernière fois à la finale pour la coupe Grey, l'important 21-14 contre Regina.

"Ce sera une petite coupe Grey pour nous deux, de commenter Anthony, et soyez assurés que chacun fera l'impossible pour l'emporter. Je prévois une joute très serrée dont l'issue pourrait bien être décidée par quelque vieux truc qui prendrait l'adversaire par surprise".

En parlant de ses joueurs, Anthony les a qualifiés de "groupe exceptionnel" et a dit qu'ils étaient animés d'un esprit d'équipe peu ordinaire.

"Ils ont connu une bonne saison, mais j'ai l'impression qu'ils n'ont pas encore atteint leur apogée comme équipe, et qu'ils pourraient fort bien disputer leur meilleure joute de la saison samedi" a-t-il dit.

Au cours de la saison, l'équipe a compté 259 points, soit une moyenne de 32.4 par partie, et n'en a accordé que 78 à l'adversaire, soit 9.7 en moyenne par partie.

Les étudiants de l'Université entendent souhaiter bonne chance de façon retentissante à leurs représentants, et ils organisent présentement un ralliement qui aura lieu à l'aéroport d'Uplands, ce soir à 10 heures, juste avant le départ de l'équipe par avion. La joute aura lieu samedi après-midi à une heure (heure de l'Atlantique), et l'équipe sera de retour à Ottawa dimanche soir.

Les vedettes du Grenat-et-gris sont les demi Bill McIntyre, Pierre Barnabe et Earl Blackadder, respectivement 1er, 3e et 4e contempteurs de la Conférence ontarienne avec 54, 38 et 36 points, ainsi que les frères Brian et Pierre Benoit, deux extérieurs qui évoluent aussi bien à l'offensive qu'à la défensive. Tous sont d'Ottawa.

Ligue de quilles "Le Devoir"

Rapport du 16 novembre

HOMMES	P.J.	Pts	Moy.
1 J. Noisieux	33	4613	139
2 J.J. Rousseau	33	4383	132
3 G. Baillargeon	33	4341	131
4 R. Dubois	33	4303	130
5 G. L'Ecuver	3	4233	129
6 R. Forest	12	1527	127
7 J. Chs Roy	33	4048	122
8 L. Lafrance	29	3518	121
9 A. Rousseau	3	360	120
10 J. Parent	33	3947	119
11 Claude Madec	33	3902	118
12 J.M. Laliberté	32	3815	118
13 R. Michaud	30	3363	112
14 A. Piché	27	3027	112
15 M. Martel	33	3522	106
16 R. Martel	27	2839	105
17 M. Lafond	33	3449	104
18 J.B.J. DeCelles	21	2154	102
19 Leo Rollin	33	3332	100
20 R. Tremblay	33	3311	100
21 Léon Rheault	27	2669	98
22 J.P. Piché	27	2596	96
23 L. Forest	33	3280	95
24 Guy St-Cyr	33	2667	80

Plus haut simple Femmes: Mme R. Michaud 118 Hommes: Jacques Noisieux 210

Plus haut triple Femmes: Mme R. Michaud 294 Hommes: Jacques Noisieux 480

Classement des équipes

Equipes Capitaines	Quilles	Pts
Noirs; J. Chs Roy	16,832	50
Bleus; G. L'Ecuver	17,400	48
Gris; J. Noisieux	17,293	46
Brun; J.J. Rousseau	17,431	42
Blancs; G. Baillargeon	17,204	42
Verts; J.M. Laliberté	16,862	31
Oranges; M. Martel	16,286	25
Rouges; Léon Rheault	16,380	24

Plus haut simple à date Femmes: Mme P. Royer 144 Hommes: Jacques Noisieux 222 Plus haut triple à date Femmes: Mme P. Royer 384 Hommes: Jacques Noisieux 519

Avis à tous les quilleurs Le 17 décembre prochain aura lieu une soirée dansante à l'hôtel Nelson. Soyez présents. Tous vos amis sont bienvenus.



LA COUPE GREY

LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT SPORTIF AU CANADA

DIRECTEMENT DE VANCOUVER

SAMEDI
le 26 novembre
à 4 heures



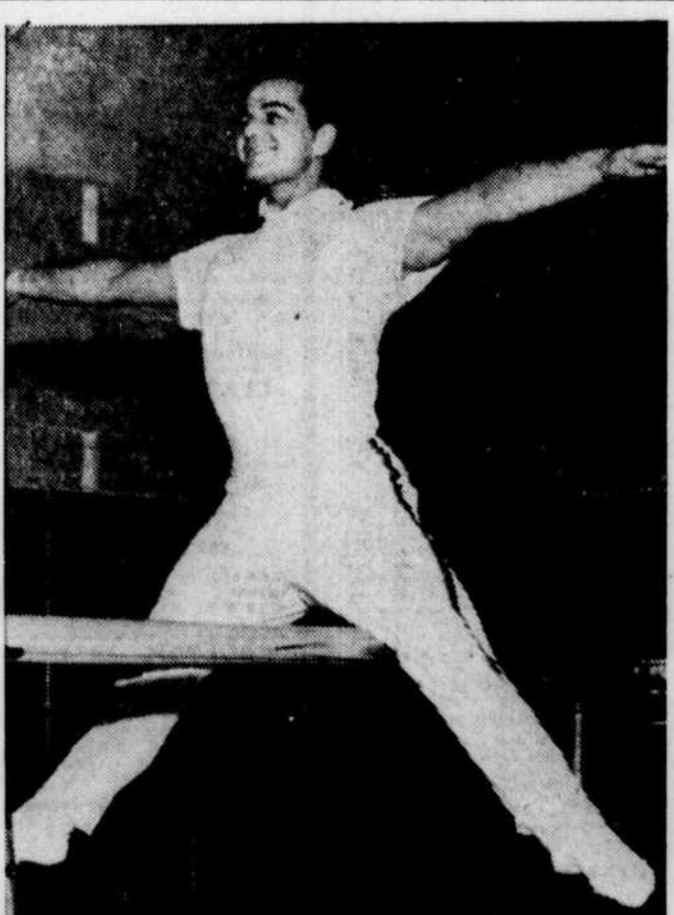
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE



Un vrai scotch, d'une saveur pleine et moelleuse

TEACHER'S SCOTCH
"Highland Cream"

IMPORTÉ EN BOUTEILLES
DISTILLÉ PAR LE PLUS GRAND PRODUCTEUR INDÉPENDANT D'ÉCOSSE



Tom Scott, un des 43 instructeurs de l'Institut Yvan Cozitu, pratique sur les barres parallèles. Il est en charge de la gymnastique au Centre Notre-Dame.

Détroit déloge Canadien de la 1ère position

HOCKEY

Ligue Nationale
New York 3 Boston 3
Chicago 3 Toronto 3
Ligue Américaine
Providence 3 Québec 3
Ligue de l'Est
Sault Ste-Marie 5 Hull-Ottawa 3

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Rensselaer 3 Cleveland
Springfield 3 Providence
Buffalo 3 Rochester
Ligue de l'Est
Hull 3 Sudbury

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	P	V	D	N	Pt	Pts
Détroit	22	11	7	4	72	60
Chicago	21	10	8	3	63	54
Toronto	20	11	8	1	63	54
Canadien	21	10	7	4	73	60
New York	21	7	13	1	68	54
Boston	22	4	12	6	60	48

LIGUE AMÉRICAINNE	P	V	D	N	Pt	Pts
Springfield	20	15	5	0	105	45
Buffalo	21	12	9	0	81	77
Québec	20	11	8	1	79	60
Cleveland	21	10	11	0	82	72
Rochester	20	9	10	1	66	54
Sudbury	19	9	9	1	58	48
Providence	24	9	15	0	72	100

LIGUE DE L'EST	P	V	D	N	Pt	Pts
Hull-Ottawa	18	13	4	1	78	45
S. Ste-Marie	21	11	8	2	70	60
Kitchener	20	8	8	4	76	81
Kingston	18	8	8	2	74	58
Sudbury	21	12	8	1	71	60
Royal	21	5	12	4	57	71

Opinion de K. Farmer

MONTREAL. — Ken Farmer, président de l'Association olympique du Canada, a déclaré hier que le gouvernement canadien devrait établir une école nationale pour les instructeurs et un centre sportif national. Selon lui, ces mesures amèneraient les athlètes canadiens aux standards internationaux.

Lors d'une réunion d'anciens de high school de Montréal, M. Farmer a déclaré qu'il serait souhaitable que le gouvernement apporte plus d'aide aux athlètes canadiens et fasse plus pour les loisirs et la récréation.

M. Farmer a dit qu'à Sydney, en Australie, on a des plages publiques qui peuvent accueillir 60,000 personnes. "A Montréal", a-t-il ajouté, "on doit se baigner dans des piscines ou risquer de s'échouer dans des eaux polluées".

Les compteurs

	B	A	Pts
Moore, Canadien	20	10	30
Goffin, Can.	12	17	29
Ullman, Détroit	7	21	28
Béliveau, Canadien	9	17	24
Bathgate, Rangers	14	11	25
Hobenton, Rangers	10	13	23
Hull, Chicago	10	13	23
Hervath, Boston	12	9	21
Henry, Rangers	10	11	21
Howe, Détroit	5	16	21
Stasiuk, Boston	4	18	22
Mahovich, Toronto	16	4	20
Delvecchio, Détroit	12	10	22
Toppazzini, Boston	8	13	21
Richard, Canadien	8	12	20
Olmstead, Toronto	7	13	20
Cullen, Rangers	6	13	19
Hay, Chicago	5	14	19
Kelly, Toronto	5	15	20
M. Balfour, Chicago	8	10	18
Litzenberger, Chicago	7	12	19
Pulford, Toronto	5	12	17
McKenney, Boston	10	4	16
Harvey, Canadien	1	15	16
Hicke, Canadien	5	10	15
Stewart, Toronto	8	6	14
Prentice, Rangers	7	8	15
MacDonald, Détroit	7	7	14
Goggin, Détroit	2	12	15
Bonin, Canadien	2	10	13
Murphy, Chicago	4	10	14
Mohs, Boston	3	10	13
Nesterenko, Chicago	9	4	12
Keon, Toronto	5	7	12
Nevin, Toronto	2	10	12
Lunde, Détroit	7	7	11
Mikita, Chicago	2	9	11
Oliver, Détroit	4	4	10
Fonteyne, Détroit	4	8	11
Burns, Boston	3	7	10
Vaske, Chicago	2	8	10
Wharram, Chicago	1	9	10
Hampson, Rangers	0	10	10
Brewer, Toronto	0	10	10
McDonald, Chicago	7	2	9
Bucyk, Boston	4	5	9
Gadsby, Rangers	1	8	9
Al Johnson, Détroit	3	3	8
Glover, Détroit	5	3	8
Melnik, Détroit	4	4	8
Armstrong, Toronto	3	5	8

Dickie Moore compte son 20ème but — Howie Glover, Allan Johnson et Alex Delvecchio marquent pour Détroit — Hank Bassen solide
Foule - record de 15,859 spectateurs

DETROIT. — Les nouveaux venus Allan Johnson et Howie Glover ainsi que le vétéran Alex Delvecchio ont aidé les Red Wings de Détroit à remporter une victoire de 3-1, hier soir, sur les Canadiens, devant 15,859 spectateurs, un record de tout temps à l'Olympia. Cette défaite a fait perdre la première position au Canadien. Le pointage n'indique pas le calibre du jeu. Le Canadien, en effet, a nettement dominé le jeu. Mais Hank Bassen fut invulnérable pour les Red Wings.

Jacques Plante était devant les filets du Canadien, en dépit d'une blessure à un genou. Les Canadiens ont lancé une cinquantaine de fois en sa direction, au cours de la pratique qui précède la partie, et sa jambe paraissait un peu raide.

De toute façon, Harlie Hodge était sur les lieux pour protéger main-forte à Plante, au besoin.

L'Olympia regorgeait de la plus forte assistance de la saison.

Gordie Howe n'avait besoin que de deux points pour atteindre le total de 1,000 points au cours de sa carrière.

Hank Bassen débute avec deux beaux arrêts aux dépens de Marcel Bonin et Dickie Moore. Pendant une punition à Tom Johnson, les Red Wings furent menacés mais Plante sauva la situation.

Al Johnson a ouvert le pointage à 8:39 sur des passes de Jerry Melnyk et Val Fonteyne. Un peu plus tard, Bassen vola un peu certain à Jean Béliveau. Ce dernier, ne pouvant arrêter son élan, alla choir dans la cage de Bassen qui dut se retirer pour subir un examen médical, qui ne révéla rien de sérieux.

Le Canadien forçait le jeu, protégeant bien Plante, quand Henri Richard fut puni pour rudesse à l'endroit de Marcel Ronnest.

La période prit fin avec une escarmouche entre Bob Turner et Pete Goggin. Ce dernier retenait le bâton de Turner et Bob répliqua avec un coup de point.

Howie Glover porta le compte à 2-0 dès le début de la deuxième reprise, à la suite d'une charge individuelle.

Plante se jeta par terre et voulut saisir la rondelle avec son gant mais elle ricocha sur son épaule pour se loger derrière lui.

Les Wings n'eurent que trois lancers pendant la première moitié de cette période, mais ils ne furent pas dangereux.

Les Canadiens, qui dominaient nettement dans le jeu, eurent une chance pendant une punition à Len Lunde qui avait retenu Doug Harvey. Mais ils ne surent en profiter.

Les Canadiens gardèrent l'initiative du jeu jusqu'à la fin de la période et c'est Bassen qui fut la vedette de Détroit, avec de beaux arrêts contre Henri Richard surtout.

Henri et Gordie Howe furent punis durant la dernière minute de jeu.

Boston tombe au dernier rang

Boston. — Conduits à l'attaque par Andy Bathgate qui a réussi deux buts, les Rangers de New York ont défait hier soir les Bruins de Boston au compte de 5-3. Cette défaite des Bruins, leur deuxième en deux soirs aux mains des Rangers, les a fait tomber dans la cage du classement. Boston a perdu sept de ses huit dernières parties.

Avec Bruce Gamble devant leurs filets, les Bruins de Boston ne purent empêcher les Rangers de prendre une avance de 2-1 dès la première période.

Earl Ingarfield ouvrit le pointage avec l'aide de Dean Prentice et Bill Gadsby. Léo Boivin égalisa les chances sur des passes de Vic Stasiuk et Jerry Toppazzini. John Wilson redonna l'avantage aux Rangers, aidé de Ken Schinkel et Ingarfield.

Le premier but des Rangers fut comploté pendant une double punition à Joe Hanna et John Bucyk.

Andy Bathgate a réussi le troisième but des Rangers, à 7:04 sur une passe de Red Sullivan. Mais 11 secondes plus tard, Gerry Ouellette réduisit la marge.

20ème de Moore

Au début de la période finale, Dickie Moore déjoua Bassen. C'était son 20ème but de la saison, en 21 parties. Henri Richard obtint une assistance sur ce but.

Moore se tient en état comparatif avec la fameuse saison de Maurice Richard, qui, lui aussi, avait réussi son 20ème but à la 11ème partie. Maurice, en 1944-45, avait compté 50 buts en 50 parties.

Alex Delvecchio anéantit tous les espoirs du Canadien quand il compta le troisième but du Détroit, trois minutes plus tard. C'était son 12ème de la saison.

des Rangers en déjouant Lorne Worsley, aidé de Léo Boivin et Jean-Guy Gendron.

Worsley dut effectuer 16 arrêts au cours de cette période.

Jim Bartlett obtint le dernier but des Bruins, sur une passe d'Orval Tessier pendant une punition à Lou Fontinato.

Andy Bathgate, avec Schinkel et J. Wilson, sans aide, complétèrent le pointage.

Une foule de 12,601 spectateurs a assisté à la joute.

SOMMAIRE
Première période
1-New York, Ingarfield (Prentice, Gadsby) 9:32
2-Boston, Boivin (Stasiuk, Toppazzini) 13:30
3-New York, Wilson (Ingarfield, Schinkel) 18:40
Punitions: Mohs 0:08, Ingarfield 4:08, Hanna et Bucyk 9:39

Deuxième période
4-New York, Bathgate (Sullivan) 7:04
5-Boston, Ouellette (Boivin, Gendron) Aucune punition

Troisième période
6-Boston, Bartlett (Tessier) 7:59
7-New York, Bathgate (Schinkel) 11:33
8-New York, Wilson (Punition: Fontinato 6:01 Arrêts: Worsley 24, Gamble 25.

SOMMAIRE

Première période
1-Détroit, A. Johnson (Melnik, Fonteyne) 8:30
Punitions: T. Johnson 4:20, Richard 17:38, Goggin 18:25, Turner 18:25

Deuxième période
2-Détroit, Glover (Goggin, Delvecchio) 1:33
Punitions: Lunde 6:33, Howe 19:38, Richard 19:38

Troisième période
3-Montréal, Moore (Richard, Johnson) 2:00
4-Détroit, Delvecchio (Goggin, Ullman) 4:45
Aucune punition

ARRÊTS: PLANTE 4 4 6-16 BASSEN 6 4 13-25

Ste-Marie 5 Hull 2

SOMMAIRE

Première période
1-Ste-Marie, Kurtyuk (Parrell) 4:03
2-Hull, Scov (Rousseau) 13:15
Punitions: Schmutz 11:11, Rousseau et Parrell 17:28

Deuxième période
3-Ste-Marie, Grosse (Caron, Ravich) 4:38
4-Ste-Marie, Schmutz (Stapleton) 9:38
5-Hull, J. C. Tremblay (Gill, J. C. Tremblay) 19:36
Punitions: McNeil 1:18, Parrell 9:30, Ravich 19:21

Troisième période
6-Ste-Marie, Parrell (Blair, Kurtyuk) 10:00
7-Ste-Marie, Offiant (Hill) 12:59
Punitions: McNeil 1:36, Carter 10:50, Locas 19:38

ARRÊTS: DEJORDY 2 2 6-18 JOHNSTON 8 8 4-18

Providence 5 Québec 2

SOMMAIRE

Première période
1-Providence, Baluk (Raneri, Toppazzini) 2:14
2-Providence, Baluk (Raneri, McQueen) 2:43
3-Providence, Larive (Beckett) 12:31

Deuxième période
4-Providence, Baluk (Cherry, Raneri) 14:45
Punitions: Bouchard 7:38, Baluk 8:54, Redard 13:21

Troisième période
5-Québec, Munier (Macell, Bouchard) 3:28
6-Québec, Barlow (Lecclair, Martin) 8:22
7-Providence, Raneri (Baluk, McQueen) 11:30

8-Québec, Lecclair (Barlow, Martin) 14:22
Punitions: Raneri 7:33, Labrosse 13:41, Ross 13:41, Cherry 14:48
9-Québec, Barlow (Lecclair, Martin) 15:42
ARRÊTS: GIACOMINI 7 10 8-35 McNEIL 9 9 8-30

FORUM

SAMEDI, 26 NOVEMBRE à 8 00 heures p.m.

HOCKEY LIGUE NATIONALE

CHICAGO

VS

CANADIENS

Prix: Sièges à \$1.75 dans la tribune en vente aujourd'hui de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. et demain de 10 h. a.m. Billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.25 aussi en vente ce matin et demain. Admission générale à \$1.25 en vente demain, à 7 h. p.m., au guichet de la rue St-Luc.

FORUM

Ce soir à 8 heures

LIGUE MÉTROPOLITAINE DE HOCKEY

ST-JEROME

VS

N. D. G.

Prix: Admission générale .50 cents, enfants .25 cents. Billets en vente ce soir à 7 heures.

Frank Clair et Eagle Keys ont des problèmes à régler

VANCOUVER. — L'instructeur d'une équipe de football qui atteint la finale pour la coupe Grey a généralement plusieurs problèmes à résoudre et peu de temps pour les régler. Cette année, les pilotes Frank Clair, des Rough Riders d'Ottawa et Eagle Keys, des Eskimos d'Edmonton, ne font pas exception à la règle.

Dans le moment, Clair et Keys ne sont assurés d'une chose: leurs deux équipes se rencontreront demain après-midi à Vancouver pour la possession de la coupe Grey, emblème du championnat de football professionnel au Canada.

Le reste relève tout simplement du hasard.

Il reste à peine 24 heures d'ici la joute et Frank Clair et Eagle Keys ne savent pas encore quel temps il fera et quel état sera le terrain et quels joueurs seront disponibles pour la joute. De plus, ils connaissent très peu la stratégie de l'adversaire.

Nombres mêlées

Il est vrai que les deux équipes ont eu recours à des éclaireurs et qu'elles ne sont échangées des films de joutes disputées durant la saison régulière. Toutefois, ces informations s'aggraveront peu lorsque la joute de samedi débute.

Le nom du vétéran Bobby Simpson est venu hier s'ajouter à la liste des joueurs malades chez les Rough Riders. Simpson souffre d'une vilaine grippe. Il y a aussi Kaye Vaughan qui souffre d'une fracture d'un orteil et Dave Thelen qui a aggravé une blessure à une cheville à Toronto dimanche.

De plus, il n'a cessé de pleuvoir à Vancouver, depuis que les Rough Riders sont arrivés dans l'Ouest et les champions de l'Est n'ont pu tenir un exercice à l'extérieur, se contentant de pratiquer au gymnase de l'université de la Colombie-Britannique.

Les Esquimos, qui ont établi leur camp d'entraînement à Victoria, ont été un peu plus chanceux en ce qui a trait à la température, mais ils ont plusieurs blessés dans leur camp.

Les Esquimos sont toujours favorables pour l'emporter. Dans l'Ouest, Edmonton est favori par six points et demi dans l'Est par quatre points et demi.

Retour de la lutte au Forum

Les soirées de lutte reviennent au Forum, mercredi prochain, après une trêve de plus d'un mois. Selon la nouvelle politique du promoteur Eddie Quinn, il n'y aura qu'un programme au Forum à toutes les trois ou quatre semaines, mais ce programme ne sera pas télévisé.

La finale de mercredi prochain mettra aux prises le champion Edouard Carpentier et Johnny Valentine, un dur de dur. En semi-finale, l'unique Buddy Rodgers s'attaquera au géant de 600 livres, Country Boy Calhoun.

Un combat d'équipes opposera les rudes Ray Heffernan et Hal Costello à Don Luis et Mat Lewis.

Les frères Sharpe seront de retour. Mike s'en prendra à Abe Jacobs et Ben se battra contre le géant noir Bearcat Wright. En préliminaire, Jude Jack Perry rencontrera Claude Saint-Jean.

La pluie, cauchemar des Riders

VANCOUVER. — La mauvaise température devient un cauchemar pour les Rough Riders d'Ottawa. Le grand jour de la partie pour la coupe Grey approche et il pleut toujours à Vancouver.

Depuis qu'ils sont arrivés à Vancouver, les Rough Riders n'ont pas encore eu l'occasion de tenir un exercice à l'extérieur. Tout comme la veille, ils ont dû hier se délier les muscles au gymnase de l'université de la Colombie-Britannique.

La pluie cause également un problème à Dave Dauphins, gérant du stade de l'Empire à Vancouver. Dauphins a déclaré qu'il avait prévu un terrain en bon état pour samedi. "Mais après ces trois jours de pluie, je ne sais vraiment pas en quel état sera le terrain samedi", ajoute-t-il.

Les Eskimos d'Edmonton de leur côté, pouvaient leur entraînement à Victoria. Ils ne partiront pas pour Vancouver avant cet après-midi. Les cotes, favorisant Edmonton, sont montées à quatre points et demi hier.

Chicago bat les Maple Leafs et passe au 2ème rang

Chicago. — Un but de Murray Balfour, en troisième période, a fourni la marge victorieuse et les Black Hawks de Chicago ont défait les Leafs de Toronto, hier soir au compte de 2-1. Par cette victoire, Chicago passe au deuxième rang en avant du Canadien et de Toronto.

Un peu plus tard, Murray Balfour et Larry Hillman se chamaillèrent et furent punis.

Johnny Bower, qui avait effectué 17 arrêts à la première période, sauva la situation à plusieurs reprises dans l'engagement suivant. Pendant une punition à Hillman, Chicago ne put toutefois prendre Bower en défaut.

George Armstrong égalisa le pointage à la faveur d'un avantage numérique de deux joueurs, étaient alors au banc des punitions St-Laurent et Pierre Pilote.

Red Kelly était au banc des punitions quand Murray Balfour convertit une passe de Billy Hay pour donner une avance de 2-1 à Chicago, dans la deuxième minute de jeu de la troisième période.

Ron Murphy compta le premier but de la partie, avec l'aide d'Eddie Litzenberger et Eric Nesterenko.

SOMMAIRE

Première période
1-Chicago, Murphy (Litzenberger, Nesterenko) 6:06
Punitions: Hillman 11:57, Kelly 19:14

Deuxième période
2-Toronto, Armstrong (Kelly, O'Leary) 14:38
Punitions: Hillman 6:22, St-Laurent 12:31, Pilote 13:37, Kelly 19:14

Troisième période
3-Chicago, M. Balfour (Hay, Pilote) 10:38
Punitions: Baum (maj.) 10:08, McDonald (maj.) 10:08, Olmstead (maj.) 19:51, Nesterenko (maj.) 19:51

ARRÊTS: BOWER 11 12 8-37 HALL 6 6 11-23

SPACIOSITÉ ACCRUES! PUISSANCE ACCRUES! ÉCONOMIE ACCRUES! la NOUVELLE CHEVROLET Corvair '61

Oubliez vos idées préconçues au sujet des petites voitures! La Corvair 1961 va vous obliger d'en changer, avec sa puissance et son économie accrues! Au départ — et c'est un départ économique — les prix de tous les sédatifs et coupés Corvair '61 ont été réduits. Puis en volant, vous vous apercevrez qu'il n'y a pas de moyen plus économique de rouler, car la Corvair 1961 fait plus de milles au gallon que jamais son moteur se réchauffe plus vite. Avec Corvair, les problèmes d'antigel sont éliminés. Voyez sans tarder toutes les Corvair '61!



Le sedan Corvair 1961, 4 portes. Rien de mieux pour un budget familial et tellement logeable: six personnes y tiennent à l'aise, y compris les passagers du milieu, car son plancher est presque plat.



Le station wagon Lakewood 1961, 4 portes. Modèle 1961 absolument nouveau, le station wagon le plus spacieux pour ses dimensions. Vaste espace tant à l'avant qu'à l'arrière. Rayon de braquage très court. Passez voir le station wagon Lakewood et les commodités station wagons sport Greenbrier.



Coupé Club Corvair 1961. Essayez-le pour éprouver la conduite sportive et la grande force de traction que lui confère son moteur arrière.

En 1961, la Corvair Chevrolet offre en tout neuf modèles différents, convenant à tous les goûts, à tous les besoins. Chacun d'eux est économique comme seules le sont les Chevrolet. Mais l'économie n'est que l'un de leurs nombreux avantages. Il y a aussi la puissance et les performances, éprouvées pendant une année complète, de leur moteur arrière 6 cylindres de 145 pouces cubes refroidi à l'air, ainsi que le vaste espace pour les passagers et les bagages. Voyez les Corvair '61 dès maintenant chez votre concessionnaire Chevrolet!

Pneus à flancs blancs moyennement supplément

1961 ★
corvair
1961 K341CF

Vendeurs autorisés Corvair dans le grand Montréal

HAROLD CUMMINGS LTD. 235



M. l'abbé Ambroise Lafortune, recevant de Son Exc. M. Georges Vanier, chef scout du Canada, le 22 novembre 1960, le Gland d'argent en témoignage d'appréciation pour les services distingués qu'il rend au mouvement scout.

CLAUDE JODOIN

Le chômage favorise la propagande communiste

TORONTO. — Les chômeurs alignés aux portes des bureaux de placement et de la Commission d'assurance-chômage à travers le pays fournissent une "propagande inestimable aux communistes", a déclaré hier M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada.

"Le chômage que nous connaissons aujourd'hui, a-t-il dit, exerce un effet direct sur notre succès ou notre insuccès à faire face à la menace communiste". Le chef de la centrale syndicale qui groupe 1,100,000 travailleurs dans ses rangs, s'adressait alors à la Conférence ontarienne du développement industriel.

Nous avons dû faire face aux communistes dans nos rangs et nous avons réussi à annihiler leurs efforts pour contrôler le mouvement syndical, a-t-il dit, et nous savons par expérience que le plus grand instrument des communistes c'est la propagande.

Il a dit que le chômage massif qui menace actuellement le Canada indique des faiblesses sérieuses dans nos structures économiques qu'observent attentivement les communistes dans le but de se servir de cet atout dans leur propagande. Le Canada fournit aux communistes des armes quand la bataille est engagée à travers le monde.

Il y a des millions de gens dans toutes les parties du monde qui viennent de conquérir leur indépendance et qui surveillent attentivement la bataille que nous avons à subir et qui se demandent tout naturellement quel est le meilleur système, lequel ils doivent choisir.

Il appartient aux pays de l'Ouest, — au Canada — de démontrer aux pays non engagés encore dans la bataille, que le système d'entreprise libre peut fournir le plein emploi sans sacrifice de liberté et de dignité humaine.

Notre système économique peut permettre l'amélioration du niveau de vie, a-t-il dit, en réclamant du gouvernement des dépenses plus élevées dans le secteur public afin de relancer notre économie.

Offre finale de Toronto à plus de 4,300 ouvriers

TORONTO. — Le comité exécutif du Toronto métropolitain a fait hier sa "dernière offre" à 4,300 employés civils travaillant à l'extérieur dans la région métropolitaine. Ces ouvriers ont prévenu les autorités qu'ils se mettront en grève lundi prochain si l'on ne satisfait pas leurs réclamations.

Le président de la section 43 du Syndicat national des employés civils (CTC), M. William Overcott, a repoussé une offre comportant une hausse de salaire de 11 cents l'heure répartie sur une période de deux ans.

Une grève des employés civils du Toronto métropolitain aurait pour effet de discontinuer la cueillette des ordures ménagères, le nettoyage et l'entretien des rues de même que divers travaux publics à Toronto même et dans la région de Scarborough.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTREAL

LA DEMOCRATIE AU QUEBEC

Le Canada français a-t-il reçu un cadeau dont il ne savait que faire?

C'est vraiment trop simplifier l'histoire que de dire qu'après la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, la démocratie fut donnée aux Canadiens français comme un cadeau par les Anglais, et que les premiers, n'ayant jamais eu à se battre pour l'obtenir, ne surent pas en faire un grand usage.

Cette remarque a été répétée hier par plusieurs des participants à un panel sur "la démocratie au Canada français", à la séance de clôture de la conférence de l'université McGill sur les affaires internationales.

Des étudiants de presque toutes les universités du Canada assistaient à cette conférence, qui s'est terminée hier midi par un banquet.

Présidé par M. Jean-Louis Gagnon, directeur de la rédaction du journal "La Presse", le panel était composé de M. Michael Oliver, qui devait introduire le sujet, et de MM. l'abbé Gérard Dion, professeur en relations industrielles de l'université Laval, Paul Bouchard, professeur de géographie à la même université, et Mason Wade, historien américain qui a publié une étude historique intitulée "The French Canadians".

En citant une phrase de M. Pierre Elliott-Trudeau dans son introduction au volume "La grève de l'amiante", M. Oliver devait orienter le débat quelque peu vers une interprétation historique de l'évolution de la démocratie au Canada français.

M. Trudeau avait écrit, sommairement (là aussi, d'ailleurs, il y a une simplification de la pensée de M. Trudeau) que les Canadiens français n'étaient pas fers de démocratie parce que le système leur avait été donné de l'extérieur, sans aucune lutte de leur part.

M. Oliver ajouta cependant à sa citation que si les Canadiens français ont pu au cours de leur histoire avoir que peu de goût pour la démocratie, il faut dire que depuis les 20 dernières années, il en est beaucoup question au Québec, qui en quelque sorte est en train de découvrir la démocratie.

C'est M. Mason Wade qui le premier s'inscrivit en faux, sur un plan purement historique, contre l'affirmation de M. Trudeau. Pour lui, les luttes qui ont précédé les troubles de 1837, troubles qui eurent tous les caractères d'une révolution et d'une guerre civile, étaient des luttes qui appuyaient un véritable mouvement démocratique.

28 livres. Les lois ontariennes défendent de si longues heures de travail dans de telles conditions, a-t-il dit.

Le travailleur qui est incapable de se mouvoir est le père de deux enfants. Avant d'accepter un tel emploi au Canada, il n'avait jamais travaillé dans de telles conditions.



LA DEMOCRATIE AU QUEBEC — La conférence de l'université McGill sur les affaires internationales s'est terminée hier par un panel sur la démocratie au Québec. Y participaient, de gauche à droite, MM. Jean-Louis Gagnon, qui présidait, Paul Bouchard, Michael Oliver, l'abbé Gérard Dion et Mason Wade.

Il serait incorrect également, toujours selon M. Wade, de dire que le Canada français n'a jamais eu une élite et une bourgeoisie convenable, capable d'entraîner le peuple dans des luttes. Il a nommé Papineau, Lafontaine et Bourassa comme exemples.

M. l'abbé Dion

M. l'abbé Gérard Dion a dit lui aussi qu'il croyait que c'était trop simplifier (over-simplification) que de dire que les Anglais ont donné la démocratie aux Canadiens français.

"Il faudrait voir quelle sorte de démocratie ont leur à d'abord donnée. Au début, les catholiques ne pouvaient accéder à une fonction publique. Il a fallu attendre longtemps avant que les Canadiens français contrôlent leur parlement et leur administration. Je ne suis pas sûr qu'une véritable démocratie ait existé au début de la vie du Canada français sous le régime anglais".

M. Paul Bouchard a été pour sa part plus direct. Il a visité tous les pays du continent américain, et il s'est rendu compte, en revenant au Québec, que la démocratie ne s'y portait pas plus mal qu'ailleurs.

Quant à la citation de Trudeau, c'est à tout l'article qu'il s'en est pris en disant qu'il était rempli de fausses interprétations, de simplifications et d'erreurs historiques.

"Au Canada français, dit-il, nous avons des institutions démocratiques. Mais il faut bien admettre, et c'est normal, que notre comportement démocratique n'est pas le même que chez les Anglais. La démocratie est un système que chaque nation adapte à son tempérament. Le sens de la démocratie n'est pas vicié seulement ici, il l'est partout dans le monde et la lutte actuelle est

une lutte pour l'amélioration de la démocratie".

M. Bouchard a déploré l'absence d'une éthique fondamentale dans la défense de la

Les syndicats, écoles de démocratie

Parmi les effets de l'industrialisation de notre société sur l'avancement de la démocratie, il faut signaler la formation et la vitalité de syndicats ouvriers, qui sont de véritables écoles de démocratie.

Quand on pense aux syndicats ouvriers, a dit l'abbé Gérard Dion, il ne faut pas seulement penser à Hoffa. Ceux qui suivent de près la vie syndicale savent comment les ouvriers y sont éduqués non seulement à s'occuper de leurs affaires, mais aussi à s'intéresser à la chose publique.

Jusqu'à maintenant, a dit l'abbé Dion, les syndicats n'ont pas eu une grande influence sur la politique, mais d'ici les 20 prochaines années, les partis politiques devront compter sur leur

démocratie. On assiste à une bataille pour le pouvoir, sans qu'on y mette aucune éthique.

M. Bouchard a proposé qu'une loi fixe obligatoirement la constitution des partis politiques à moins dans les grandes lignes, afin que ces partis ne puissent pas prendre n'importe quelle structure. La trésorerie d'un parti politique, par exemple, ne devrait pas être entre les mains d'un seul homme.

M. Michel Oliver a pris de nouveau la parole pour dire que la démocratie n'est pas seulement un système parlementaire, et que l'existence d'un parlement n'implique pas nécessairement l'adhésion aux principes démocratiques.

coopération et sur l'appui des chefs syndicaux.

Un autre bon effet de l'industrialisation sur la démocratie a été évidemment l'élévation du niveau de vie, car il est impossible de pratiquer la démocratie pour un peuple qui n'est pas dans une bonne situation économique.

LE CINQUANTAIRE DU DEVOIR

M. André Latreille, universitaire français, invité aux journées d'étude

M. André Latreille, professeur aux instituts politiques de Paris, Lyon et Grenoble, auteur de plusieurs ouvrages sur le catholicisme et la vie politique, sera l'invité spécial des Amis du Devoir lors de la clôture des fêtes du cinquantième anniversaire du Devoir, au Château Frontenac le dimanche 27 novembre.

M. Latreille a accepté de prononcer une courte causerie sur "Les forces religieuses et la vie politique".

Rappelons que la conférence invitée à cette séance d'étude est M. Alfred Rouleau, gérant général de l'assurance-vie Desjardins.

Après l'allocution de M. Rouleau il y aura un forum.

Le deuxième sujet à l'étude portera sur les prises de positions du Devoir en politique.

Le rapporteur devait être le Dr Raoul Poulin, de la Beauce. Il a dû renoncer, à son grand regret, à remplir ce rôle. Pour le remplacer nous avons le plaisir d'annoncer que M. Gérard Bergeron, professeur à l'université Laval, a accepté de proposer le sujet.

Ces séances d'études auront lieu de 1h30 à 5h30 à la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac.

La journée se terminera par un grand banquet. Le conférencier sera M. René Paré, président du Devoir.

Plusieurs associations et groupements de Québec ont



M. Raymond GERIN, président du comité d'organisation des fêtes du cinquantième.

déjà réservé des tables complètes pour le banquet. Mentionnons la Chambre de commerce de Québec, la Chambre de commerce de Charlesbourg, l'Alliance laurélienne, le club Richelieu de Québec, etc.

Pour réserver ses billets on s'adresse soit au Devoir, 434 est rue Notre-Dame, à Montréal; ou à M. Léonard Morin, à Québec, MA. 3-2460. Les billets se vendent \$5.00 chacun. La réunion est mixte.

LE BREUVAGE PRÉFÉRÉ D'Angleterre

PIMM'S

Numéro 1
(À BASE DE VIN)
Numéro 5
(À BASE DE RYE)

Maintenant en vente au QUÉBEC

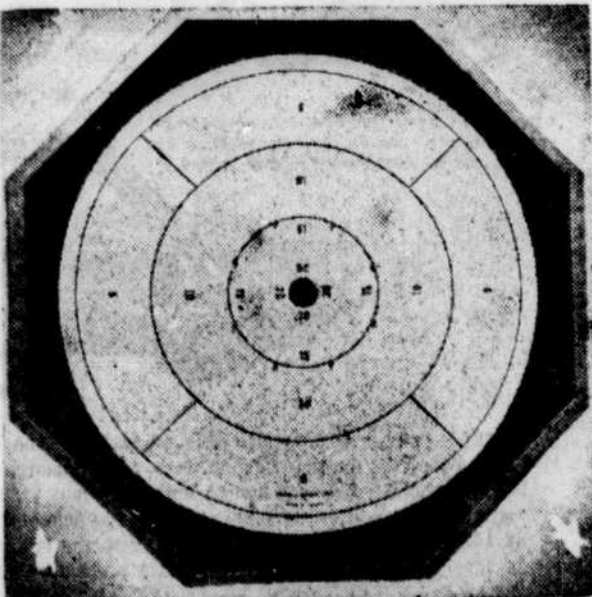


Le premier des breuvages mixtes, réputé dans le monde entier pour son excellence. Servez du Pimm's à vos invités à l'occasion des Fêtes cette année.



NOËL

Noël dans un mois...



le jeu facile, populaire
CROQUIGNOLE ET DAMIER
au complet avec les pièces nécessaires

Ces deux jeux réunis sur un même carton fort, surface lisse, fabrication durable. C'est aussi un passe-temps pour les moins jeunes.

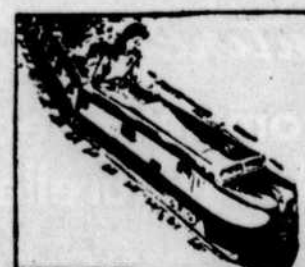
3.98
Complet

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 910

POUR TOUS IL Y A DES MERVEILLES
A LA CITE DES JOUETS au 4e ETAGE chez DUPUIS

LE PERE NOEL

attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... il a un souvenir pour chacun.



LA FEE DES ETOILES

la plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... pour tous elle a un cadeau surprise.

ENTREE .25

FAITES PHOTOGRAPHER VOTRE ENFANT AVEC PERE NOEL... dans environ 15 secondes vous obtenez la photo... Seulement 1.00

LE PETIT TRAIN DU NORD

transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux.

PRIX DU VOYAGE .15

DUPUIS — QUATRIÈME ETAGE



TISSAGE DE PANIER

inspiration de l'artisanat

SPECIAL **1.49**

Voilà qui intéressera la toute jeune élève à temps perdu. Plus de 11 modèles chacun facile à tisser pour former un joli panier ou corbeille. Complet avec pièces d'assemblage.

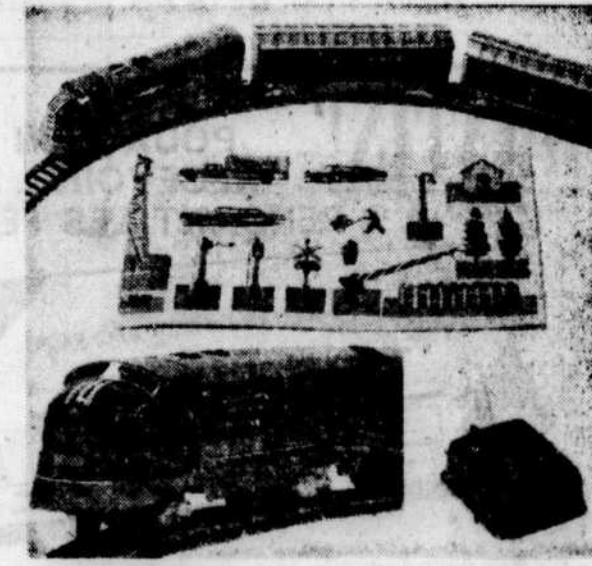
DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 910

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI INCLUSIVEMENT

Ouverts ce soir, vendredi, jusqu'à 9h.30



N'oubliez pas les "JEUNES"



LE GARÇON EN "REVE"

TRAINS ELECTRIQUES

fonctionnent sur piles sèches

Locomotive • 2 wagons marchandises • 10 rails courbés • 2 rails droits • Une boîte-contrôle avec 34 accessoires cartonnés.

2.98

Chaque pile sèche .25

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 910

Satisfaction garantie au argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE